
WQ 150 P219L 1880
47910320R
NLM 05246359 1
NATIONAL LIBRARY OF MEDICINE

LE LIVRE DES MÈRES.

LE

LIVRE DES MÈRES

OU

INSTRUCTIONS PRATIQUES

SUR

Les principes fondamentaux de la propagation de la race humaine,

Par le Dr. ELZÉAR PAQUIN.

> La femme enceinte est le temple de Dieu, dans lequel il continue la création de l'être qu'il a fait a son image.
>
> (HUFELAND.)

MONTRÉAL.

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

1880.



PRÉFACE.

C'est dans la famille que réside la société. Les enfants sont les premières pierres sur lesquelles repose tout l'édifice social. Si les bases sont faibles, tout le reste sera chancelant. C'est l'enfance donc qui nous fait prévoir ce que doit être la société.

On n'a guère compris cela jusqu'à ce jour. On s'occupe du progrès moral, du progrès religieux, du progrès industriel, de tout ce qui contribue à développer les ressources matérielles d'un pays, et on néglige beaucoup trop ce qui pourrait faire une race forte, en laquelle puisse espérer la patrie. Faut-il s'étonner, après tout cela, de rencontrer tant d'êtres efféminés, cacochymes, pâles, blafards, décolorés, étiolés, émaciés, comme le dit l'abbé J. Crozat.

" Il serait plus facile, dit Plutarque, de fonder une maison en l'air, sans assises, que de fonder une société sans Dieu et sans religion." Mais comment une société pourra-t-elle toujours exister, si l'ignorance des lois de la vie du sang, des règles de l'hygiène, la dépopularise de plus en plus, si on ne se met pas à détruire cette cause qui ronge la vie physique jusque dans son premier germe, et

par là même, fera arriver cette société à la décadence morale, intellectuelle et physique.

" C'est pourquoi, nous disons avec J. Droz : " Il " appartient à la médecine de seconder la morale " dans la grande œuvre de l'amélioration des " hommes."

Pères et mères de famille, vous viendrez puiser des connaissances utiles dans l'ouvrage que je livre aujourd'hui à la publicité. Avec ce livre, vous apprendrez comment faire jaillir de la vie conjugale, des flots de générations robustes, qui seront pour les peuples un gage de prospérité.

Mais, belle et généreuse moitié du genre humain, dont ce livre porte le doux nom, laissez-moi vous dire que si vous lisez cet ouvrage, vous serez amplement dédommagée pour le temps que vous aurez pris à le parcourir.

Tertullien dit : " Il faut avoir un grand respect " pour la nature et on ne doit jamais en rougir ; " c'est pourquoi je dirai, avec St. Augustin, aux personnes prudes et à toutes celles qui ne sont pas chastes : " Si ce que j'ai écrit scandalise quelque " personne impudique, qu'elle accuse plutôt sa " turpitude que les paroles dont j'ai été obligé de " me servir pour exprimer ma pensée sur la géné-" ration des hommes. J'espère que le lecteur sage " et pudique me pardonnera aisément les expres-" sions que la nécessité m'a forcé d'employer."

DR. E. P.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Il y a dans le monde deux courants : le courant du bien, de la grandeur, de l'élévation, du progrès de la vie, et le courant du mal, de l'abaissement, de la décadence, de la mort. Les hommes et les sociétés, se laissent emporter tantôt par l'un, tantôt par l'autre de ces deux grands mouvements. Mais supposons un peuple dont la marche est couronnée par des progrès toujours de plus en plus éclatants, un peuple le plus prospère, le plus heureux, le plus civilisé, le plus progressif: pouvons-nous dire que ce peuple, si avancé qu'il soit dans la voie du progrès, entraîne avec lui le dernier mot de la perfection ? Oh ! certainement non, répondrons-nous, malgré que le grand dix-neuvième siècle se fasse un si immense orgueil de répandre partout son cri de triomphe : Le Progrès.

Regardons la vertu élevée à l'état de sainteté. Elle est entraînée par un mouvement indéfini à une perfection encore plus sublime, elle est incessamment sous l'impulsion du besoin de toujours avancer ; elle sait qu'elle ne peut rester stationnaire sans se sentir décheoir, sans revenir sous l'influence des causes qui amènent le dépérissement, la dégradation, la mort. Il en est de même des sociétés. Il leur faut toujours combattre contre quelques

causes qui les empêchent de s'élever. L'homme juste tombe sept fois par jour. Comment se ferait-il alors qu'une société, quelque soit la perfection de ses conditions d'existence, pourrait à se soustraire complètement à toutes les causes qui peuvent exercer sur elle une action fâcheuse ! Les hommes et les sociétés sont environnés d'une foule de causes qui tendent à les détruire : pour se maintenir, ils sont obligés de lutter contre elles constamment. Dans le siècle où nous vivons, nous voyons que le génie de la science, de la politique, de l'industrie s'applique à faire marcher l'humanité vers un progrès toujours de plus en plus merveilleux. Mais pourquoi se met-il des bornes à l'endroit de la famille ? Pourquoi initier les hommes de l'art seuls aux secrets qui regardent l'amélioration de l'espèce humaine ? Pourquoi cacher la lumière sous le boisseau ? D'où vient que la question de l'éducation morale, surtout de l'éducation physique des enfants, soit si peu à l'ordre du jour ? Comment expliquer le fait que l'on se montre partout si indifférent à répandre les connaissances qui empêcheront les pères et mères de famille de faire mourir leurs enfants, et leur permettront de bien les élever ? Pouvons-nous trouver une raison qui nous autorise à tenir les mères dans l'ignorance des causes qui exercent une influence bonne ou mauvaise sur le fruit qu'elles portent ?

Les motifs ne manquent pourtant pas pour nous engager à enseigner à tous ceux qui sont appelés à créer la famille, les connaissances indispensables pour bien former une progéniture vigoureuse,

une race forte sous le triple rapport moral, intellectuel, physique.

D'abord si nous considérons la mortalité si grande des petits enfants, nous ne pouvons nous empêcher d'en être émus. Ecoutons des autorités.

" Cette mortalité est considérable dans notre
" ville. La mort a fait à Montréal depuis 1855,
" c'est-à-dire depuis 16 ans, 56,515 victimes dont
" 8,105 hommes, 8,316 femmes soit 16,421 adultes
" et 21,081 enfants du sexe masculin et 19,013 du
" sexe féminin en tout 40,094 enfants au-dessous
" de 12 ans. Nous voyons donc par ces statisti-
" ques publiées par le journal le *Nouveau-Monde*,
" que près des trois quarts de la mortalité se com-
" pose de jeunes enfants."—(Feu G. Grenier).

" Sur un million d'enfants qui naissent, affirme
" le Dr. Brochard, il en meurt, la première année
" seulement, 360,000. *Ces enfants vivraient si leurs*
" *mères savaient les élever.* Voilà ce que personne
" ne doit ignorer."

" Sur 950,000 décès annuels, on en compte en
" France plus de 500,000 avant la quarante-cin-
" quième année d'âge ; les enfants de zéro à un an
" fournissent une énorme proportion de ces décès,
" or chaque année 40,000 à 50,000 de ces enfants
" pourraient être conservés."—(Proust.)

" Dans une collectivité, en un pays salubre, à
" climat froid ou tempéré, toute mortalité infantile
" qui dépasse 95 à 100 décès annuels par 1000 en-
" fants de zéro à un an, renferme des causes con-
" tingentes de mort que peuvent supprimer ou

" atténuer les mesures d'hygiène actuellement " en notre pouvoir."—(Bertillon).

Consultez tous les médecins de Montréal, dignes de la noble profession qu'ils exercent, et tous vous répondront: la mortalité des petits enfants a sa cause principale dans l'ignorance des mères sur les soins à donner à leurs nourrissons.

Sur 78 enfants que j'ai été appelé à soigner, 34 ont été victimes de l'ignorance de leurs mères, sont morts à cause de leurs mères qui les aimaient, mais ne savaient pas comment les élever et prévenir les maladies auxquelles l'âge tendre est continuellement exposé, et 25 étaient aussi malades pour les mêmes causes dont ils ont pu triompher ; le reste, c'est-à-dire les 19 autres avaient contracté la maladie sous l'influence de causes qui ne dépendaient pas des auteurs de leurs jours.

Le Dr. Brochard déclare : " La véritable cause " de la mortalité du premier âge est l'inexpérience " des mères et des nourrices, l'ignorance, dans laquelle elles sont toutes, des soins à donner aux " nouveau-nés. De là, des préjugés, des fautes " contre l'hygiène, qui font chaque année des milliers de victimes. Combien de maladies de la " peau, chez les nourrissons, sont dues à la saleté ! " Combien d'affections cérébrales sont dues à la " crasse de la tête, aux croûtes laiteuses pour lesquelles on professe partout un saint et profond " respect ! Combien d'enfants s'enrhument, deviennent rachitiques, parce qu'on les couche sur " la plume, ou parce qu'on met leurs berceaux " près d'un mur humide."

Feu le Dr. G. Grenier a dit avec raison : " Dans
" les premiers mois de l'existence, le développement
" physique prédomine sur le développement mo-
" ral, puisque l'enfant jouit d'une vie purement vé-
" gétative. Aussi les règles d'hygiène qui se ratta-
" chent à l'enfance prennent alors une importance
" capitale.

" Lancé tout à coup dans un milieu nouveau,
" exposé à tous les agents intérieurs et extérieurs
" tendant à le détruire, l'enfant succomberait cer-
" tainement dans cette lutte s'il n'était secouru
" par les moyens que l'instinct et l'expérience en-
" seignent de mettre en usage. Mais combien se
" trompent sur la nature de ces soins ! Combien
" par négligence, par faiblesse, par ignorance,
" sèment dans le sein des enfants les germes de la
" maladie ! Ces affections progressent lentement,
" minent peu à peu les forces de la vie, ou éclatent
" tout à coup portant dans le sein des familles la
" désolation et la mort."

Jetons un regard sur la société, et nous constaterons combien l'ignorance, les préjugés, la négligence contribuent grandement dans la mortalité des petits enfants. Il y a sans doute un certain nombre d'enfants qui deviennent malades et même qui meurent, malgré l'application des préceptes de l'hygiène infantile. Mais la grande majorité de ces chers petits êtres qui s'éteignent au début de leur existence, ne disparaitrait pas si vite si les mères savaient comment les élever et prévenir les maladies.

Nous dirons aussi avec le Dr. Seraine : " Bien

" souvent la mort des enfants n'a lieu que par
" suite du retard qu'on apporte à réclamer l'assis-
" tance du médecin, dans l'espoir de les guérir
" par quelque remède populaire."

C'est que l'ignorance et les préjugés sont bien affreux, et qu'il est plus temps que jamais de les combattre. Il est pénible de voir qu'on s'occupe si peu de faire connaître des choses qui touchent si fort au progrès de la société.

" De toutes les connaissances médicales, dit le
" Dr. Seraine, il n'en est pas qu'il importe plus de
" répandre que celles qui sont relatives à la santé
" des petits enfants. L'extrême tendresse d'une
" jeune mère, sa timidité, son ignorance de tout ce
" qu'exige un nouveau-né, font pour elle, des
" moindres événements qui intéressent ce cher
" petit être, des sujets d'alarme et de tourment.
" C'est qu'en effet les soins que nécessitent sa fai-
" blesse et sa délicatesse sont extrêmes, et récla-
" ment la complète intelligence de ses besoins."

Ecoutons encore une autre grande autorité, parlant de l'embarras où se trouve souvent une mère de famille à cause de son ignorance.

" Elle hésite souvent sur la manière dont elle
" doit nourrir et élever son enfant, enseigne le Dr.
" Godleski ; à chaque instant elle est inquiète de
" sa santé, ignore la direction qu'elle doit donner
" à son tempérament, à ses aptitudes physiques et
" morales, se tourmente des premiers symptômes
" d'une maladie et des soins à leur opposer ; le mé-
" decin habite loin ou n'est pas chez lui et le mal
" augmente ; la mère éplorée regarde inactive son

“ enfant pris d'une fièvre violente ou d'affreuses “ convulsions, et le médecin n'arrive pas pour lui “ porter secours.”

C'est pour vous instruire sur tout ce qui peut nuire ou être défavorable à vos petits enfants, et pour vous faire connaître tout ce qui peut exercer sur eux une influence heureuse, que je viens vous offrir, à vous principalement, mères de famille, cet ouvrage qui remplira, je l'espère, le but pour lequel je l'ai fait. La question de la santé et des maladies des enfants vous touche de trop près, pour que vous ne vous empressiez pas de l'accepter. C'est à vous de désirer qu'elle vous soit développée convenablement.

Nous pouvons dire avec le Dr. Godleski : “ Jamais question ne fut plus légitimement à l'ordre “ du jour ; en présence de la mortalité considérable des enfants, ce livre me parait essentiellement pratique, puisque la plupart de ces pauvres “ petits sont victimes d'un manque de connaissances nécessaires pour leur conserver la santé.”

Ce qui précède nous démontre que la mortalité d'un si grand nombre de petits enfants trouve sa cause ordinaire dans l'ignorance où l'on est habituellement des préceptes de l'hygiène infantile. Cette ignorance est d'autant plus grave, qu'on néglige toujours trop de se faire instruire ou de s'instruire soi-même.

Il y a encore d'autres faits déplorables ! Combien de vies sont éteintes avant le temps ! Combien de petits êtres sont arrachés à l'organisme maternel avant que leur évolution leur permette de passer

à la vie indépendante ! Souvent ces faits sont le résultat de manœuvres criminelles ! le plus souvent ces faits sont des accidents qui résultent de l'ignorance des lois relatives à l'état gravide.

L'ignorance et la négligence, disait dernièrement un prédicateur, sont les deux causes principales des maux qui affligent la terre. Eh bien ! tâchons d'enlever ces deux causes. Relativement à la vie des petits enfants, ces deux causes sont désastreuses. Donc un sentiment d'humanité doit nous porter à travailler pour les détruire. C'est ce que nous voulons, à l'aide des plus grandes autorités. Car, avant nous, il s'est élevé de grandes voix qui ont inauguré ce progrès pour l'avancement duquel nous apportons aujourd'hui le concours de nos faibles efforts.

Travailler pour le progrès de la famille, c'est travailler directement pour le progrès social.

" La famille, dit un publiciste célèbre de ce
" temps, est la seconde âme de l'humanité : les
" législateurs l'ont trop oublié ; ils ne songent
" qu'aux individus et aux nations ; ils omettent la
" famille, source unique des populations fortes et
" pures, sanctuaire des traditions et des mœurs où
" se retrempent toutes les vertus sociales."

Oh ! grand dix-neuvième siècle, c'est en vain que tu fais briller à nos yeux la splendeur de tes merveilles ; c'est en vain que tes machines frappent partout les airs de leurs bruits ; c'est en vain que ton génie ait saisi l'électricité et l'ait soumise à tes pieds pour qu'à ton service elle franchisse les mon-

tagnes et traverse les océans, et te mette en communication avec tous les continents et tous les pays de la terre ; c'est en vain que ta fière puissance soit emportée sur un char de feu, selon tes besoins et tes fantaisies, oui tous ces progrès merveilleux viendront à ne plus te servir si tu ne prends pas la cause de la famille, si tu ne cherches pas à améliorer l'espèce humaine, si tu ne tends pas à former des races fortes, vigoureuses, fécondes. — Laissons parler ici une des voix les plus éloquentes qui se sont fait entendre dans le monde. " Imaginez un " instant la société, dit le Père Félix, dans sa très " grande majorité, composée de familles perver- " ties par l'intelligence, corrompues par le cœur, " chétives par le sang : quels que soient la supé- " riorité de vos lois, le génie de vos inventions et " la sagesse de vos institutions, vous avez néces- " sairement une société misérable, prête à la ser- " vitude, prompte à la dégradation." Au contraire, ajoute-t-il, plus loin : " Supposez dans l'humanité " contemporaine toutes les familles pareilles à des " sources vives, versant continuellement dans la " société, avec les générations sorties d'elles, des " doctrines sans erreurs, des mœurs sans déprava- " tion, et un sang pur de toute corruption : des " parties saines ne constitueront pas une masse " corrompue ; le résultat général sera une huma- " nité grande et forte par l'intelligence, grande " et forte par le cœur, grande et forte par le sang, " grande et forte par ces trois faces principales : " intellectuellement, moralement, physiquement."

Je sais bien que la famille est protégée par la

religion, et que la politique, par ses législations, a sauvegardé plus ou moins les intérêts de la vie domestique. Mais c'est surtout au point de vue de la vie du sang, que nous voulons vulgariser des connaissances nécessaires à son amélioration, son agrandissement. Parlant de la famille, le Père Félix dit: " elle tient si radicalement à la société, " que les progrès et les décadences de l'une sont " indissolublement unis aux progrès et aux déca- " dences de l'autre." Il ajoute plus loin: " les " historiens et les géographes recherchent avec " une curiosité ardente les réservoirs mystérieux " d'où s'échappent avec leurs affluents les fleuves " qui réjouissent la terre. Il est d'un intérêt bien " autrement profond de rechercher de quelle source " s'échappe ce fleuve des générations humaines " qui porte dans son cours la prospérité des peu- " ples, la civilisation des siècles, les magnificences " de l'ordre et du progrès social." Plus loin, il dit: " le fleuve de la vie sociale sort du foyer domes- " tique; la famille est la source vive de la patrie." Ailleurs il ajoute: " Or, messieurs, veuillez le re- " marquer, les eaux que les fleuves roulent dans " leur lit ne sont pas distinctes des eaux qui ont " jailli de leurs sources. Je sais bien que ces ondes, " si pures soient-elles à leur origine, peuvent s'al- " térer dans leur cours et se transforment en partie, " quand elles viennent se mêler à celles des grands " fleuves; mais règle générale, l'eau des fleuves " n'est pas plus pure que celle de leurs affluents, " ni celle de leurs affluents plus pure que leur " source. Ainsi, la vie puisée dans la famille peut

" s'altérer et ne s'altère que trop dans ce torrent " du siècle qui roule tant d'impuretés ; mais dans " son ensemble, elle n'est jamais plus belle dans " les sociétés qu'elle ne l'est dans les familles." Enfin nous dirons encore avec le Père Félix : " Quiconque voudrait suivre dans les siècles le " développement parallèle de la famille et de la " société, découvrirait facilement à la lumière des " faits, que partout et toujours la société et la " famille ont subi à peu près les mêmes atteintes " et suivi les mêmes destinées ; il n'en verrait, à " n'en pouvoir douter, que tout ce qui a affermi " ou ébranlé la première, a toujours plus ou moins " affermi ou ébranlé la seconde."

Ainsi donc, pour résumer, mortalité considérable des petits enfants, destruction trop fréquente de leur vie à l'état embryonnaire ou de fœtus dans l'organisme maternel, ignorance des règles de l'hygiène relatives à l'état gravide et des préceptes de l'hygiène qui regarde l'enfance, nécessité de répandre la connaissance de ces règles et de ces préceptes, la famille est le principe de la société. Voilà autant de raisons qui m'ont déterminé à écrire ce livre que je présente au public, surtout aux mères de famille. Mais l'idée que la société a sa source dans la famille est plus que suffisante pour m'engager à composer cet ouvrage. Les emprunts que je ferai à d'illustres écrivains constitueront tout le mérite de cette œuvre que je vais m'efforcer de rendre aussi populaire que possible.

Passons maintenant au plan de cet ouvrage. Je ferai quelques citations qui en feront ressortir

toute l'importance et l'utilité. Il est divise en six parties. La première expliquera en peu de mots ces quatres idées : vie, santé, maladie, mort. La deuxième sera consacrée à la vie dépendante de l'enfant, c'est-à-dire à sa vie en dedans de l'organisme maternel : ce sera le père, spécialement la mère qui feront l'objet de nos études, relativement à cette vie dépendante du petit être en dedans ; nous exposerons toutes les causes capables d'influencer, d'une manière heureuse ou malheureuse, cette nouvelle vie qui se développe et que la moindre secousse peut renverser. La troisième partie s'étend de la naissance au sevrage ; nous traiterons de l'éducation physique du nouveau-né ; nous instruirons les mères sur les soins que réclame le jeune enfant et montrerons les dangers que lui fait courir l'oubli de ces soins. Nous ferons voir tous les dangers d'une alimentation qui n'est pas éclairée par les lumières de l'hygiène infantile.

" Rien n'est absurde, observe le Dr. Clarke, " comme l'idée que dans la première période de " leur existence, les enfants requièrent une variété " d'aliments : la nature ne leur en a préparé qu'un " seul, et c'est une présomption de prétendre que " le Créateur du monde s'est trompé et que l'igno- " rance de l'homme soit capable de corriger ou " d'améliorer ses œuvres."

Les mères pensent qu'elles peuvent inconsidérément toujours faire manger leurs enfants.

" Ceux qui leur donnent beaucoup à manger " dans l'espérance de les fortifier, se trompent

" beaucoup, et *il n'y a point* de préjugé *qui en tue* *un aussi* grand nombre.—(Tissot).

Nous ferons comprendre aux mères que l'allaitement est bien plus avantageux pour elles et pour l'enfant.

" Ce ne saurait être en vain, comme l'a dit " Plutarque, que la nature a travaillé avec tant de " soin les organes où doit s'élaborer la première " nourriture de l'enfance, et si elle les a placés " sur la poitrine, c'est qu'elle voulait que la mère " pût à la fois allaiter son enfant et le couvrir de " ses baisers."

Elles méconnaissent aussi les inconvénients dont on a accusé avec raison l'usage de bercer les enfants. Il faudra laisser Galien leur dire :

" Le bercement peut être comparé au roulis " d'un vaisseau agité par les vagues. Si les hommes " les plus robustes ne peuvent le supporter, com" ment voulez-vous qu'il puisse être utile à l'en" fant ? Endormez-le donc plutôt par une belle " chanson, c'est le moyen de lui inspirer une noble " passion pour la mélodie."

Nous leur donnerons des règles à propos des soins de propreté, du sommeil, etc.

La quatrième partie va du sevrage à l'âge de sept ans. Elle sera la continuation de la précédente.

Dans la cinquième partie on s'occupera de l'éducation morale, intellectuelle de l'enfant à partir de sa naissance jusqu'à l'âge de sept ans.

" L'enfant est, dirons-nous avec Godlesbi, l'ave" nir de la société et de la patrie. La mère puise

" dans son amour maternel les soins minutieux et " délicats qui permettront à son enfant de défendre " sa patrie, et lui donne la direction morale qui " fera de lui un bon fils, un homme utile à ses " concitoyens, à l'abri des passions dangereuses " qui compromettent l'avenir des sociétés."

" Tout l'art de l'éducation, a dit Maine de Biran, " consiste à former de bonnes habitudes morales, " intellectuelles et physiques."

Nous pénétrerons les parents de l'importance de faire contracter de bonnes habitudes à leurs enfants dès leur entrée dans le monde.

" C'est à la coutume, s'écrie Montaigne, de donner forme à notre vie telle qu'il lui plait; elle " peut tout en cela, c'est le breuvage de Circé qui " diversifie notre nature comme bon lui semble."

N'oublions pas de reconnaître avec Montaigne, " que nos plus grands vices prennent leur pli dès " notre plus tendre enfance."

Nous dirons avec J. J. Rousseau : " l'éducation " de l'homme commence à sa naissance."

Nous leur ferons saisir combien il importe de toujours donner de bons exemples à ces petits enfants dans le cerveau desquels tout s'imprime si aisément.

" Arrivés à un certain âge, dirons-nous avec " Alban Stolz, les hommes ont ordinairement commis tant de péchés, qu'on est en droit de douter " s'ils jouissent encore de la grâce et de l'amitié de " Dieu. Au contraire, l'âme de l'enfant qui a conservé son innocence baptismale, est revêtue d'une " beauté ineffable, qui en fait l'objet de la com-

" plaisance divine. Le Père Eternel adopte tout " enfant qui reçoit le baptême, et cela est telle- " ment vrai, que l'on peut dire que jamais l'amour " des parents, même pour un fils unique, n'a égalé " l'amour de Dieu pour un enfant baptisé. Tel " est bien le sens des paroles que le Seigneur a " fait entendre autrefois par la bouche du pro- " phète Isaïe : " Une mère oublierait plutôt le " fruit de ses entrailles et n'aurait plus de cœur " pour lui, avant que moi je t'oublie, car je porte " ton nom écrit dans mes mains."

Plus loin il ajoute :

" Vous croiriez pécher gravement si vous man- " quiez de respect envers un crucifix bénit ou si " vous prononciez contre cette sainte image des " paroles injurieuses Eh bien ! n'oubliez jamais " que l'enfant est l'image de Dieu, image vivante " qui lui a été consacrée par le Saint Sacrement " du Baptême. De là cette terrible malédiction " sur l'homme qui scandalise l'âme d'un enfant : " Il vaudrait mieux pour cet homme, dit le " Sauveur, qu'on lui attachât au cou une meule " de moulin et qu'il fut précipité au fond de la mer."

Dans la sixième partie, nous enseignerons aux mères tout ce qu'elles auront à faire quand leurs enfants seront malades. " Pour l'âme humaine, dit Bacon, un corps bien sain est un hôte, un corps maladif un geolier." Elles doivent s'appliquer à les faire sortir le plutôt possible de l'état de souffrance par les moyens que nous leur enseignerons et par l'appel du médecin quand ce sera nécessaire. Cette dernière partie embrasse les maladies

les plus communes qui attaquent l'enfance depuis la naissance jusqu'à la septième année.

Qui ne voit maintenant combien est utile le travail que je dédie aujourd'hui, d'une manière plus spéciale aux mères de famille.

Combien il est important de vulgariser une science qui est tant ignorée encore en ces grands jours de progrès !

" Les premiers soins donnés à l'enfant, écrivait " Godleski, sont la première pierre de cet édifice " qui doit être si secoué, si souvent exposé aux " orages et qui s'appelle la vie. L'homme résistera " d'autant mieux aux secousses physiques et mora- " les qui l'assiègeront pendant son existence que dès " l'enfance il aura reçu avec l'éducation bienfai- " sante de la mère ce tempérament robuste, ces " soins de chaque instant qui lui permettent d'ar- " river à un âge avancé."

Eh bien ! après tout cela, on entendra des hommes instruits dire que l'hygiène n'est qu'une science purement spéculative, et qu'en pratique les hommes connaissent naturellement, par instinct, ce qu'ils doivent chercher ou éviter. Ces hommes ne sont pas observateurs. Ils ne voient pas autour d'eux toutes ces maladies, tous ces accidents qui arrivent à leurs semblables, à cause de l'ignorance des règles de l'hygiène. Ils ne remarquent pas le grand nombre d'enfants qui meurent ; ils n'ont pas l'idée d'en rechercher la cause. Aussi ne peuvent-ils concevoir l'idée de l'importance et de l'utilité d'un ouvrage comme celui-ci. " On a écrit : l'*Art d'éle-* " *ver les lapins* et de s'en faire trois mille livres de

" rente, dit le Dr. Brochard ; pourquoi n'écrirait-" on pas : l'*Art d'élever les enfants*, et d'en faire des " hommes utiles à leur pays." Ils prétendent que la connaissance de l'hygiène infantile n'appartient qu'aux médecins. " Mais, s'écrie le Dr. Brochard, " c'est dans toutes les classes de la société, toutes " imbues des plus ridicules préjugés, qu'il faut " faire répandre de saines doctrines sur l'hygiène " infantile."

Ces esprits médiocres ne voient que la superficie de la science de l'hygiène. Ils ne peuvent concevoir les grands problèmes qu'elle soulève. Ils n'ont qu'une idée confuse, vague, ou imparfaite de l'objet de cette science. Il n'est pas mauvais de leur citer un des plus grands hygiénistes des temps modernes, pour leur faire concevoir une idée plus haute de l'hygiène.

" D'une façon générale, l'hygiène peut être en-" visagée sous deux points de vue différents.

" Pour les uns, se tenant strictement à l'accep-" tion étymologique, elle se borne à l'étude des " moyens dont nous disposons pour conserver la " santé, c'est-à-dire pour éviter les maladies : l'hy-" giène ne serait donc, à proprement dire, que de " la prophylaxie pure et simple.

" Il est une autre manière de comprendre l'hy-" giène, plus haute et plus large. Avec elle le pro-" gramme de cette science s'étend singulièrement ; " il ne s'agit plus d'un but purement préventif et " prophylactique, d'un rôle surtout défensif : tout " ce qui peut conduire à l'amélioration de l'homme, " à l'accroissement de son bien-être physique et

" moral, de son activité somatique et intellectuelle, " devient du ressort direct et légitime de l'hy- " giène. Ainsi envisagée, elle franchit les limites " étroites de la médecine ; et la biologie, l'anthro- " pologie, la législation, l'histoire entière de l'hu- " manité, se réunissent pour constituer le fonds et " comme le domaine propre de cette science. Tout " ce qui touche à l'homme appartient à l'hygié- " niste."—(Proust).

Plus loin il ajoute :

" L'hygiène, dans la large et compréhensive " acception du mot, comporte l'étude de toutes les " conditions qui assurent la prospérité de l'indi- " vidu et de l'espèce, qui les améliorent morale- " ment et physiquement, en un mot, qui favorisent " et activent leur évolution. Ainsi comprise, cette " étude ne saurait être renfermée, comme plu- " sieurs auteurs le pensent, dans les bornes étroites " de la prophylaxie des maladies. Conserver la " santé de l'individu, prévenir la maladie, et re- " tarder l'instant de la mort, n'est qu'une partie de " la tâche que doit se proposer l'hygiéniste. Son " but doit être plus élevé, et son programme doit " se confondre avec celui qui résume toutes les " aspirations de l'humanité, toutes ses tendances " vers un perfectionnement continu et indéfini, et " qui se formule par un seul mot : le progrès."— (Proust).

Il est évident, pour celui qui sait approfondir, que l'hygiène est, après l'Evangile, la première science que tout homme doit savoir. Sans doute qu'on apprend cette science tous les jours, mais

c'est toujours aux dépens de soi-même quand on ne l'a pas étudiée d'avance. Mieux vaut connaître où sont les écueils que de marcher les yeux couverts d'un bandeau sur la mer orageuse de la vie. Oh ! oui, l'hygiène est la science qui console, nous apprend à conserver la santé, le premier des biens, le phare qui nous éclaire, l'étoile qui nous dirige, la force qui nous aide à supporter la vie. Recourons donc à cette science, fille du ciel.

Cet ouvrage n'est rien autre chose qu'un traité d'hygiène, s'occupant spécialement de l'enfance. L'hygiène infantile n'est pas sans importance, comme le démontre ce qui précède.

Elle apprend comment asseoir la vie. Elle enseigne comment préparer une génération forte, vigoureuse, dont la patrie pourra être fière, et sur laquelle elle pourra fonder des espérances qu'elle verra se réaliser pour sa gloire. Certes, c'est dire que l'hygiène de l'enfance est la partie la plus importance de cette vaste science ou de ce grand art, qu'on appelle l'hygiène. C'est donc rendre un service bien signalé au genre humain, que de se dévouer à cette cause de progrès pour la société. Fasse le ciel que nous atteignions le but que nous avons en vue.

Allons en avant, lecteurs. Soyez indulgents pour ce qui pourrait m'attirer la critique. Ne vous attachez qu'aux préceptes de la science. J'exclurai tous les mots qui ne seront pas à la portée des intelligences ordinaires, de manière à être compris de tout le monde. Et vous, mères de famille, qui prenez la plus grande part dans la formation et

l'élevation de la famille, acceptez cet ouvrage que je vous dédie, afin que vous en fassiez votre conseiller dans la mission que vous avez à remplir au foyer domestique. Mériter votre confiance, c'est tout ce qui est digne d'envie pour moi.

DR. ELZÉAR PAQUIN.

——o——

LE LIVRE DES MERES.

PREMIÈRE PARTIE.

Pères et mères, qui devez avoir à cœur de former des membres vigoureux pour vous et la société, connaissez-vous ce que c'est que la vie dont vous jouissez et que vous voulez transmettre à vos descendants ? En les mettant dans le monde, vous désirez que vos enfants viennent avec une constitution douée de toutes les prérogatives de la santé, vous souhaitez qu'ils passent de nombreuses années sur cette terre, et qu'ils arrivent au bout de leur vie, ici-bas, sans avoir été trop la pâture de la maladie et des souffrances.

Avant de vous enseigner les moyens qui vous mettront en état de pouvoir sûrement faire réaliser les désirs, les espérances, que de concert avec la Patrie, vous formez en vos enfants, il est bon de vous définir la vie, la santé, la maladie, la mort, afin que nous nous entendions bien sur ces quatre mots.

I.

LA VIE.

Lorsque nous considérons les évolutions du monde physique, lorsque nous réfléchissons sur

l'immense mouvement que l'astronomie nous fait voir dans le monde planétaire, lorsque nous admirons tous les phénomènes que le monde matériel produit tous les jours par le moyen de la chaleur, de l'électricité, de la pesanteur, de l'élasticité, de toutes les propriétés de la matière, nous concevons l'idée du mouvement dans l'univers, et de là nous pensons à la vie des êtres de l'ordre visible. Si nous regardons tous les mouvements de la végétation, l'idée de la vie s'éveille encore dans notre esprit. Quand étonnés, nous examinons dans le règne animal cette matière organisée, qui présente, non-seulement comme la plante, le plus beau théâtre des phénomènes chimiques, mais encore les phénomènes de sentiment et d'une certaine intelligence ; lorsque nous voyons cette matière organisée et animée se remuer d'elle-même, se transporter d'un lieu à un autre, jouir ou souffrir selon que les objets environnants l'impressionnent agréablement ou désagréablement, l'idée de la vie nous apparait encore. Enfin, lorsque dans l'admiration et dans un noble orgueil, nous contemplons au sommet de l'échelle animale, le roi de la création, nous paraissant réunir en lui l'intelligence et la volonté d'un esprit avec tout ce qu'il y a de plus merveilleux dans la nature sensible, l'idée de la vie se manifeste en nous encore plus belle et plus grandiose. Nous croyons que notre âme est entraînée par un mouvement qui doit la précipiter dans l'éternité. Mais pourquoi Dieu, qui a créé notre âme immortelle, l'a-t-il emprisonnée dans cette masse de matière, que

nous appelons notre corps. D'où vient qu'étant créés pour vivre éternellement dans la possession et la vision béatifique de Dieu, nous nous trouvions comme relégués dans un lieu d'exil ?

Oh ! n'oublions pas que Dieu nous ayant donné l'être pour le connaître et l'aimer toujours, nous a placés sur une terre d'épreuves pour nous faire mériter le bonheur auquel il lui plait de nous appeler. Le terme de notre épreuve ne serait pas la mort, si Eve n'avait pas consenti à goûter le fruit défendu et n'avait pas entrainé notre vieux père Adam à en manger comme elle. A cause de cette violation de la loi du Seigneur, Adam, Eve et tous leurs descendants sont condamnés à mourir : " vous mourrez de mort " a dit l'Eternel en chassant nos premiers parents du paradis terrestre. L'espace de temps que nous parcourons ici-bas détermine la longueur de notre vie sur la terre. En ce monde, la vie ne serait-elle pas la durée de notre existence du berceau à la tombe. Mais cette durée est nécessairement le résultat d'une cause quelconque, et elle est plus ou moins longue selon que nous avons plus ou moins d'aptitude à vivre. C'est la vie elle-même qui nous anime et nous fait rester plus ou moins longtemps sur cette terre avant d'entrer dans l'éternité. Notre âme existe, et nous croyons qu'elle vit. Dieu l'a créée lorsque chacune de nos organisations matérielles a été appelée dans l'humanité, et nous sommes certains qu'elle ne mourra jamais, de là l'idée de la vie. Mais quel est le secret de cette union de l'âme et du corps pendant que dure ce qu'on appelle communément

la vie sur cette terre. L'observation sur l'être humain nous fait constater que l'âme reste dans les organes corporels aussi longtemps que ceux-ci sont en état de la conserver. Nous remarquons que nos corps naissent, croissent, vivent et meurent. Pourquoi donc nos corps cessent-ils d'exercer les diverses fonctions qu'ils ont à remplir ? C'est, qu'à la mort, l'âme se sépare du corps. C'est qu'alors il n'a plus la vie. Les réflexions, qui précèdent, nous font penser et croire que l'idée de la vie est au fond de notre esprit gravée en caractères ineffaçables. Si nous cherchons à nous expliquer cette idée, la raison nous élève à Dieu, et alors surgit dans notre âme l'idée de la vie éternelle.

Mais qu'est-ce que la vie par rapport à l'Être Suprême, et au point de vue de l'immortalité des esprits célestes et de l'âme humaine ? Il est plus facile de concevoir ici l'idée de la vie que de définir cette notion. Nous nous élevons à l'idée de l'infini, à la notion de Dieu, et nous voyons alors la vie dans l'éternité.

C'est la vie éternelle d'un Être qui étant infini n'a jamais eu de commencement et qui voit en son immensité une nécessité absolue d'exister éternellement comme il a toujours subsisté. Oh ! quelle témérité de venir nous placer ainsi au bord de l'abîme de ce mystère insondable ! Dieu a la vie en lui, la vie éternelle, comme il nous l'enseigne par la bouche de son Fils Incarné : " Je suis la " Voie, la Vie, la Vérité ; quiconque mange ma " chair et boit mon sang a la vie éternelle, s'il le " fait dignement." Dans les diverses circonstances

de son passage sur la terre, le Sauveur nous avertit qu'il est la vie et nous exhorte à le suivre pour vivre toujours en lui, par lui et pour lui. Est-il impossible de comprendre la vie dans l'Être Suprême. Sans jamais pouvoir l'embrasser dans toute son étendue infinie, disons qu'elle est ce mouvement éternel qui a son origine et sa fin dans un Être Tout Puissant et infini ayant toujours existé et ne pouvant jamais avoir de fin.

Considérée relativement à l'immortalité des esprits célestes et des âmes humaines, la vie serait ce mouvement contemplatif dans les splendeurs divines ou consisterait dans cette participation progressive de la vie éternelle en la vision béatifique de la Beauté Suprême. Notre âme, créée à l'image de Dieu, est destinée, comme les anges, à entrer dans la possession de son Créateur qui est sa dernière fin, son bonheur éternel. Cette partie spirituelle de notre être est immortelle comme l'at testent notre conscience, notre raison et la révélation, et en conséquence elle est sous l'effet d'une force qui doit la précipiter dans le courant de la vie éternelle. Si en ce bas monde nous ne sommes pas dans la contemplation immédiate des attributs divins, notre âme ne devant jamais mourir ou être anéantie, nous pouvons regarder notre existence sur la terre comme le prélude de la vie éternelle ou de la mort éternelle, c'est-à dire de l'immortalité bienheureuse si en ce lieu d'épreuves nous marchons dans la voie du bien, ou de la souffrance éternelle, si nous suivons les sentiers ténébreux du mal ou du désordre. Ainsi quant à notre âme, la

vie ici-bas n'est que le commencement de ce mouvement de son être vers Dieu, et qui doit progresser dans l'éternité bienheureuse ou être repoussé par la vengeance divine éternellement, selon que nous aurons été dans cette course temporelle assez bons ou méchants pour mériter le ciel ou l'enfer ; la vie de notre âme a son début sur la terre dans le courant de la volonté divine et se continuera éternellement au delà de la tombe, de même que la mort de cette partie supérieure de nous-même commence en ce monde par le service du mauvais esprit ou du démon et se perpétuera en entrant dans l'autre monde dans ce lieu de souffrance qu'on désigne sous le nom d'enfer.

Mais cessons de travailler à comprendre la vie dans l'ordre surnaturel absolu ; cessons de porter nos regards sur la vie dans les êtres invisibles de la création. Descendons dans la nature sensible. La matière nous apparait, et chacun de nous se voit logé dans une organisation matérielle. C'est que le divin Créateur après avoir procédé à l'arrangement de l'harmonie de l'univers et après avoir créé les animaux, prit de la matière, l'organisa en plusieurs systèmes et unit à cet organisation une substance spirituelle et immortelle que nous appelons l'âme.

Déjà nous nous apercevons que considérer la vie, c'est mettre notre pensée devant la généralité des êtres et en face de l'immensité du temps et de l'espace, même de l'éternité. Combien ce mot vie est grand et sublime ! Ce mot d'une syllable est court, mais il porte en lui l'idée de l'infini.

Qu'est-ce que la vie dans les êtres organisés où elle se manifeste par des actes de plus en plus nombreux et compliqués à mesure qu'elle s'élève dans l'échelle animale? Qu'est-ce que la vie dans l'univers? A quelles causes sont dûs tous les phénomènes sensibles de la nature.

L'homme par son âme tient au ciel : à Dieu et aux esprits célestes ; et par son corps il est en rapport avec tous les êtres du monde matériel. Voilà pourquoi nous avons d'abord arrêté notre esprit sur ce qui est la vie en Dieu et en tous les êtres spirituels de la création. Cherchons maintenant à nous rendre compte de la vie dans l'ordre physique.

Les définitions que les physiologistes ont données de la vie dans les êtres qui composent les deux grandes séries du règne organique, s'équivalent toutes plus ou moins les unes les autres. Citons en quelques-unes :

Bichat définit la vie : " l'ensemble des fonctions qui résistent à la mort." Richerand appelle du nom de vie : " une collection de phénomènes qui se succèdent pendant un temps limité dans les organes." Morgan s'est contenté de cette définition : " la totalité des fonctions que chaque individu peut remplir constitue la vie." Béclard donne la définition suivante : " l'organisme en action."

La définition de Chardel serait la meilleure et la plus complète : " La vie n'est rien autre chose
" que la portion du mouvement élémentaire dont
" chaque être s'est emparé pour en faire le mo-
" teur de son organisme et la cause de sa chaleur

“ individuelle.” Cette définition convient à la vie des plantes. En effet on peut dire que la vie dans le végétal est la portion du mouvement dont il s’est emparé pour en faire le moteur de son organisme et la cause de sa chaleur individuelle.

Je crois pouvoir donner la définition suivante sur la vie dans les animaux et l’homme : Dans ces êtres, la vie est cette portion du mouvement élémentaire qu’ils s’individualisent dès leur formation, pour en faire la cause de leur nutrition et le lien de l’union du principe immatériel et de la substance matérielle qui les constituent.

Nous définirons d’une manière générale la vie dans tous les êtres de l’univers : la vie est le mouvement de l’être dans l’ordre de sa fin. Cette définition s’applique à la vie des anges, de l’âme des animaux et de l’âme de l’homme. Elle convient aussi à tous les êtres du monde physique.

Nous essaierons quelques développements qui feront comprendre que ces trois dernières définitions s’accordent avec ce qui se passe dans la nature des corps ou de la matière pondérable.

Dans l’ordre matériel, les corps sont inorganiques ou organiques. Les premiers sont simples ou composés et constituent le règne minéral ; les corps organiques sont toujours composés et comprennent trois catégories : les végétaux, les animaux et l’homme. Les végétaux forment le règne végétal ; les animaux, le règne zoologique ; et l’homme, le règne anthropologique. On désigne aussi sous le nom de règne animal, les animaux et l’homme.

La vie, avons-nous dit, est le mouvement dans les êtres : mais tout mouvement n'est la vie dans les êtres, qu'autant que ce mouvement est coordonné à leur fin. Dans les êtres du monde moral, il y a une force qui les active. Dans les êtres du monde physique, on constate aussi le mouvement. Tout ce que, dans les corps on appelle phénomène physique, combinaison chimique, action mécanique, n'est rien autre chose que le mouvement.

Il faut d'abord remarquer que par inertie ou repos dans la matière on entend un état qui n'est qu'apparent : car tout est mouvement dans le monde physique. Les mouvements qui se manifestent dans les êtres de l'ordre matériel, et qui existent dans les êtres de l'ordre immatériel ne sont que des impulsions reçues : c'est dire qu'il faut penser et croire que Dieu lui-même les a imprimés dans tous les êtres en les créant.

La force ou mouvement qui constitue tous les phénomènes sensibles que nous voyons dans les corps, n'est pas une substance impondérable, une substance autre que la substance solide, tangible ou pesante. Elle est essentielle à la substance matérielle, de même que la force inhérente aux êtres immatériels est absolument nécessaire à leur essence.

Le mouvement dans la matière se détermine de différentes manières ; de ses divers degrés de rapidité résultent la chaleur, la lumière, l'électricité, etc. Pour expliquer les phénomènes qui se rapportent à la chaleur, à la lumière, à l'électricité, etc., les sciences physiques ont créé des théories

qui attribuent à différents fluides impondérables, la chaleur, la lumière, l'électricité, l'affinité chimique, etc. De grands savants tels que Tyndall, Guillemin, Secchi ont enrichi la physique moderne de progrès si immenses, ont agrandi si prodigieusement le cercle des connaissances, qu'on peut dire qu'il n'y a plus lieu de croire à toutes ces hypothèses. La doctrine du Père Secchi sur " l'Unité des forces physiques " est généralement admise aujourd'hui.

Les phénomènes physiques, les phénomènes schimiques, tous les phénomènes de chaleur, de lumière, d'électricité, etc., que nous présentent les corps, sont les effets divers des différentes déterminations de la force ou du mouvement dans la matière, ou plutôt nous dirons : tous ces phénomènes sont la force ou le mouvement donnant à la matière telles ou telles formes, affectant les corps de telles ou telles manières, leur faisant subir tel ou tel changement, en un mot les déterminant de façon qu'ils effectuent tout ce qu'on appelle les phénomènes de l'ordre matériel.

Resterait maintenant l'exposition d'un système de physique basé sur ce principe de l'Unité des forces physiques, en d'autres termes nous aurions à faire l'application de cette idée générale que nous venons d'établir.

Ce n'est pas mon intention d'entrer dans les détails des phénomènes sensibles : car cela nous entrainerait en dehors du cadre que le sujet de ce livre doit remplir.

Jetons néanmoins un coup d'œil sur l'ensemble

des phénomènes de la nature depuis le minéral jusqu'au roi de la création, pour que dans cet examen nous arrivions à saisir comment le mouvement dans la matière réveille en notre esprit l'idée de la vie.

Toutes les substances appartenant au règne minéral n'offrent que les combinaisons les plus simples. Elles ont une vie. Mais la vie dont elles nous donnent l'idée est bien différente de la vie que l'on considère dans les êtres du règne organique. Les corps minéraux ont des mouvements qui les forcent à former des composés en se combinant les uns avec les autres. C'est là la fin de ces mouvements. Les composés qui résultent des combinaisons dans le règne minéral sont des corps bruts, inertes et qui demeurent tels tant qu'une autre force ne vient pas réduire leurs éléments primitifs à l'état simple ou les combiner sous d'autres formes avec d'autres parties de la matière. Ces corps n'attirent pas sans cesse dans leur composition une partie des substances environnantes et ne rendent pas aux éléments ou autres corps de portion de leur propre substance. Ces corps en surgissant des combinaisons chimiques ne se trouvent pas constitués en organes qui permettent à d'autres combinaisons de s'effectuer. C'est ce qui les distingue si éminemment des êtres du règne organique. La vie donc dans le monde minéral est ce mouvement de l'être dans l'ordre de sa fin. C'est ce mouvement qui fait de la matière des composés, tels que les acides, les oxydes, les sels, les terres, les alcalis etc.

Mais la vie dans les êtres organiques est autrement compliquée et suppose l'idée d'une organisation.

Ce qu'il faut remarquer avant tout, c'est la dépendance mutuelle dans laquelle se trouvent à l'égard les uns des autres, les composés minéraux, les végétaux et les animaux, malgré les nombreux rapports de dissemblance qui existent entre eux. "Le règne végétal, dit un savant, est le lien qui "unit la création animale à la création minérale. "C'est par la végétation que les substances miné- "rales sont introduites dans le système animal; "puisque, généralement parlant, tous les animaux "se nourrissent en dernière analyse, de végétaux."

Les premières combinaisons qui ont lieu dès la formation ou germination des végétaux et génération des animaux ont pour résultat un petit composé dont les diverses parties solides sont disposées en organes qui les rendent capables de nouvelles combinaisons jusqu'à leur complet développement. Quand leur organisation est arrivée à sa dernière période de développement, elle se maintient alors pendant une durée dont la longueur varie suivant une foule de causes. L'organisation est le théâtre de combinaisons et de décompositions qui s'effectuent pendant toute cette durée.

Ainsi dans les végétaux et les animaux le mouvement comporte une série de procédés chimiques dont le résultat est un produit végétal ou une substance animale. Cette série de procédés dans une organisation nous fait concevoir la vie comme un ensemble de phénomènes qui se succèdent pen-

dant un temps limité dans les organes. Mais là il n'y a rien que le mouvement. C'est la matière qui étant déterminée de telle ou telle manière par le mouvement devient végétale ou animale. Dans les végétaux donc la vie est le mouvement coordonné à leur fin, c'est-à-dire que dans le végétal, la vie est la portion de mouvement dont il s'est emparé pour en faire le moteur de son organisme et la cause de sa chaleur individuelle ; tandis que dans les animaux et l'homme, cette partie élémentaire du mouvement qu'ils s'individualisent dès leur formation pour en faire la cause de leur nutrition devient le lien de l'union des deux substances différentes qui entrent dans leur composition.

Nous ferons observer qu'il y a entre les végétaux et les animaux, c'est-à-dire, tous les êtres doués de l'animalité, une différence qui est bien la principale. C'est que dans les plantes, il n'y a pas de substance immatérielle. C'est pourquoi la vie dans le végétal n'implique pas la notion de sensibilité. Il n'a pas de mouvement volontaire ; il est fixé au sol par ses racines et puise dans la terre les matériaux propres à l'alimenter.

Prétendrait-on que les végétaux sont sensibles parce que leurs tissus sont contractiles. Mais de l'irritabilité de la matière à la sensibilité il y a un abime insondable. Comment ne pas voir que le végétal n'a en lui que le mouvement de la matière, en sus de toutes les opérations qui forment ce que les physiologistes appellent la vie végétative, laquelle se réduit à la nutrition ou à l'accroissement de ses organes.

Les végétaux ne comprennent que la matière et les mouvements qu'ils manifestent, ceux coordonnés à leur vie comme ceux qu'on regarde comme phénomènes physiques ou mécaniques, ne révèlent que la matière elle-même.

Les phénomènes de l'animalité ne paraissent que dans les animaux et l'homme. C'est ce qui établit la distance si grande qu'il y a entre les plantes et l'autre grande série des êtres organisés.

Quoi de plus étonnant que la vue d'un animal et d'un être humain. Ils présentent des mouvements matériels qui n'expliquent rien autre chose que la matière elle-même : ces mouvements constituent la vie intérieure, matérielle ou organique, comme dans les végétaux. Cette matière organisée que nous voyons dans les animaux et les êtres humains, ne nous parait pas seulement comme dans la plante un petit laboratoire de travail chimique produisant et maintenant leur organisme, cette matière nous apparait encore comme étant douée de sentiment, d'intelligence et de volonté.

Est-il concevable que de tels phénomènes soient le résultat de la matière exclusivement ? Il n'y a qu'une substance immatérielle qui puisse être cause de ces phénomènes. Cette substance en l'homme est spirituelle et immortelle, tandis que l'âme des animaux est incapable d'immortalité.

L'âme des bêtes est tellement bornée et a des attributs si médiocres en comparaison des nobles et sublimes prérogatives de l'âme humaine, qu'elle nous parait bien infime et bien misérable. Les

animaux possèdent des sens comme l'homme, mais ils n'ont que l'instinct, tandis que l'intelligence et la volonté sont réparties au roi de la création.

Résumons : coup d'œil sur l'ensemble des mouvements dans le monde extérieur ou visible, de là l'idée de la vie ; un petit retour sur nous-mêmes a fait naître en nous l'idée de la vie ; la vie en Dieu, la vie dans les esprits célestes, la vie au point de vue de l'âme humaine ; la vie dans l'ordre matériel depuis l'élément brut jusqu'à l'homme.

Une dernière observation sur la vie dans l'être humain. L'homme est composé de deux substances bien différentes, comme nous le savons. Car chacun de nous voit en soi deux êtres opposés, le corps et l'âme, et il croit que ces deux substances constituent en l'homme l'unité de personne, il croit invinciblement à l'union substantielle de la matière et de l'esprit dans l'être humain.

Nous avons vu séparément la vie dans l'ordre moral, la vie dans l'ordre physique. Mais prenons l'homme dans l'actualité des relations existant entre l'âme et le corps, prenons-le dans son composé. Nous dirons encore : la vie dans l'homme, c'est-à-dire la vie considérée dans le composé humain, est le mouvement coordonné à la fin de ce composé.

Le corps, l'âme, la vie, telles sont les trois grandes choses qui se trouvent dans le composé humain. Elles sont de nécessité absolue pour la réalisation, le maintien et la fin de son existence. Mais pour que dans l'homme le mouvement se détermine en ce sens qui fait la vie de l'ensemble ou

du composé, il faut que la vie dans l'ordre physique soit subordonnée à la vie dans l'ordre moral; en d'autres termes il est nécessaire que l'action de l'âme contrôle l'action du corps.

Cet ordre a été bouleversé lors de la déchéance de l'homme dans le paradis terrestre. L'âme s'est trouvée sous le poids de la matière qui tend toujours à établir son empire sur cette partie spirituelle dont le mouvement a dévié. De là ces luttes continuelles en ce monde ! De là dans la vie sous le rapport intellectuel cette confusion d'idées, ce mélange monstrueux d'erreurs et de vérités, cette opposition de jugement, cet antagonisme continuel entre les idées, les croyances et les opinions des hommes. De là aussi dans la vie au point de vue du sentiment, ce mélange de plaisirs et de souffrances. L'homme, séduit par mille illusions, trempe ses lèvres dans la coupe dorée des plaisirs que lui présente la main du siècle, et il empoisonne son existence. Y a-t-il un homme qui puisse se trouver heureux au milieu de toutes les satisfactions qu'il accorde à ses passions ! Tous les hommes sentent en eux-mêmes qu'ils ne peuvent rencontrer le bonheur que dans le courant de la volonté divine !

L'homme est tombé de ses splendeurs premières, et la vie en ce monde est devenue comme une mer orageuse. C'est que l'âme s'étant détachée de Dieu, s'est vue aux prises avec la matière. Ainsi plus l'on se dirige en droite ligne sur cette mer orageuse de la vie vers le phare lumineux de la divinité, plus l'on marche dans la vie. Plus on s'en éloigne,

plus on rencontre de déceptions et de douleurs, et plus on se préparent une mort prochaine toujours précédée de sa phalange de maux.

Mais à cause du châtiment imposé à l'homme en punition de son premier péché, nous sommes tous condamnés à la souffrance et à la mort. Néanmoins si l'homme voulait toujours maintenir la vie corporelle dans sa subordination à la vie morale, il s'exempterait une foule de maux, bien qu'un jour il doive mourir.

II.

SANTÉ ET MALADIE.

On conçoit l'idée de santé quand on éprouve un bien-aise dans les organes de l'économie en même temps qu'il n'y a aucun trouble dans l'âme. La santé donc, serait-elle suivant Foy : " cet exercice " libre et parfait des organes qui composent le " corps humain, cette harmonie facile et agréable " des fonctions de l'économie."

Nous définirons la santé : cette condition du mouvement de la vie dans toutes les parties de notre être, cette condition qui met notre existence à l'abri de la souffrance ou bien qui l'établit dans un état de bien-aise physique et moral auquel elle voudrait toujours tenir.

La santé est donc un des plus grands biens que nous puissions acquérir ; à elle seule, elle est comme dit Foy le don le plus précieux que le divin maître ait pu nous faire.

Combien il importe donc de conserver la santé.

Combien il est important de faire connaître à tout le monde les soins que cet état de bien-être, ce trésor suprême, exige pour son entretien, sa prolongation.

Les législateurs, les philosophes, les médecins ont donné à l'homme de nombreux et sages préceptes pour protéger la santé. Mais, chose étonnante, dans tous les temps on s'est montré trop indifférent pour la propagation des préceptes hygiéniques qui se rattachent à la génération, à la formation et à l'élévation des êtres de l'espèce humaine.

Pourtant on devrait apprécier plus les qualités, les attributs, les caractères de la santé. "L'homme "qui se porte bien, dit Foy, a le teint plus ou "moins animé, la carnation fraiche, la peau sou-"ple, les traits calmes et heureux, le port droit, la "stature aisée, la démarche sûre et hardie, le tra-"vail du corps et de l'esprit facile, le repos doux "et réparateur, les fonctions régulières, l'appétit "bon, la digestion prompte, les excrétions propor-"tionnelles, la respiration grande, la circulation "régulière, l'intelligence en rapport avec le genre "des occupations ordinaires, le caractère bon, les "passions calmes."

Si les parents attachaient une plus grande valeur à ces caractères généraux que nous venons de donner de la santé, on ne verrait pas tant de petits infirmes, faibles, décolorés, languissants sous le rapport physique comme sous le rapport moral.

Une foule de causes peuvent modifier la peinture que nous avons faite de la santé, sans qu'on puisse

dire que cette dernière soit altérée. Ainsi on sait, comme le reconnait Foy : "que tel individu dont "le teint est pâle et en apparence languissant jouit "d'une santé aussi bonne, et quelquefois meilleure "que tel autre dont le *facies* est fleuri et vermeil."

Un grand nombre de causes peuvent aussi altérer, même détruire la santé. Tels sont les excès, les passions, les privations, les misères, les chagrins, l'ignorance de l'hygiène, une constitution portant dans son sein des germes de maladies héréditaires qui s'y trouvent à l'état de sommeil et qui peuvent s'éveiller plus ou moins de bonne heure, etc., etc.

Pères et mères, apprenez à conserver intact le don divin de la santé dont vous êtes en possession ; n'ignorez jamais les règles auxquelles vous devez astreindre votre vie, et, dans cet assujettissement, vous serez en garde contre tout ce qui pourrait la mettre en danger et même vous la ravir en un instant. Par là vous aurez la chance de vivre plus longtemps.

La santé ! vous devez faire en sorte de n'en jamais oublier les précieux avantages et toujours vous conduire de manière à les transmettre dans ces vies nouvelles que vous appelez du néant et qui, répondant à vos transports amoureux, viennent se fixer sur le champ de la génération humaine.

Pour vous engager à lire ce livre où des conseils vous seront donnés et vous montrer l'importance de les tenir toujours gravés dans votre esprit, réfléchissez un moment sur les inconvénients et les

souffrances de la maladie. " Si la santé, dit Foy, " est le plus doux et le plus grand des biens, la " maladie, cet état dans lequel les organes de l'éco- " nomie sont mal à l'aise, déplacés ou plus ou " moins profondément altérés, dans lequel les " fonctions sont irrégulières, interrompues, sus- " pendues ou douloureuses, la maladie, disons- " nous, est, par contre, le plus grand et le plus " cruel de tous les maux. Avec elle la vie est une " amère déception, une longue et poignante dou- " leur. La pauvreté, compensée par la force et le " courage, lui est mille fois préférable. L'homme " malade compte mille fois ses heures, ses jours, " ses années. Tous ses vœux tendent vers une " seule et même chose, la fin de ses souffrances. " Chez lui, l'amitié n'est plus qu'un mot, les liens " de famille se détruisent peu à peu, le cœur de- " vient muet. La possession des richesses les plus " belles, des titres les plus élevés, des honneurs les " plus grands, est nulle et superflue. Sans cesse " tourmenté par le mal et la douleur, le valétudi- " naire a le caractère chagrin et maussade ; ses " passions sont tristes ; il recherche la solitude ; il " est sourd aux conseils de la philosophie, de la " morale, de la religion. Heureux quand son hu- " meur noire, sa mélancolie, ne le portent pas au " désespoir, à l'envie de mal faire, au meurtre, au " suicide."

Plus loin il dit encore : " L'homme est malade " toutes les fois qu'il y a déplacement, lésion ou " altération des organes constituant son économie " tout entière.'

Ailleurs il ajoute : " L'homme infirme est celui " chez lequel quelques organes manquent en tota- " lité ou en partie, ou bien sont déplacés ou mal " développés."

Dans le Dict. de Littré et Robbin, la maladie est définie comme suit : " Toute perturbation surve- " nant dans une ou plusieurs des parties simples " ou composées du corps, qui se manifeste par le " trouble des actes d'un ou de plusieurs organes " en particulier, et même d'un ou de plusieurs ap- " pareils en entier."

La cause première de la maladie et par suite de la mort est cet abus que l'homme a fait de sa liberté sous l'influence de la passion, abus qui a amené la déchéance de l'humanité, qui l'a condamnée à tomber des splendeurs de la sphère où son état d'innocence la tenait élevée. Mais les passions, les excès, l'ignorance de l'hygiène, les changements subits de température, les coups, les chutes, etc., conspirent tous les jours à affaiblir, à abaisser, à faire rétrograder et périr l'humanité déchue, et cela avec une rapidité toujours de plus en plus étonnante. De là toutes ces maladies constitutionnelles, comme les cancers, la syphilis, la phthisie, etc., et tant d'autres affections qui tourmentent le genre humain incessamment. Parmi les agents extérieurs, il y en a qui exercent nécessairement une action morbifique sur l'organisme, comme les effluves, les miasmes. De là toutes ces maladies, qui apparaissent tantôt épidémiques, tantôt sporadiques, tantôt endémiques, comme le choléra, la variole, la diphthérie, etc.

Quand la maladie envahit un individu sain de corps et d'esprit, elle détermine en lui des effets d'autant plus désastreux qu'elle se montre avec une violence plus grande. Quand un enfant entre infirme en cette vie, ses infirmités peuvent se guérir quelquefois, et souvent elles dépassent les ressources de l'art. Les affections mentales, comme l'imbécilité, la folie, rendent encore bien misérables et pitoyables les affligés qui en sont atteints.

La maladie est donc un fléau sous les atteintes duquel nous sommes tous condamnés à tomber. C'est une chaine de malheurs et de souffrances que nous portons continuellement dès notre conception, pour bien dire, et surtout dès notre entrée dans le monde, jusqu'à ce que la mort nous ait enfermés dans le tombeau. Cette chaine, il faut bien l'admettre, est rendue de plus en plus lourde par nos passions et toutes les folies de la vie.

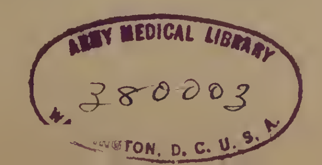
Vous voulez, parents, revivre dans vos descendants. Ah ! N'oubliez pas que ceux et celles à qui vous donnez le jour, porteront l'empreinte des désordres ou des vertus de votre vie, seront comme un miroir où vos qualités physiques, vos vices constitutionnels, vos vertus, tout ce que vous auriez pu être dans votre vie moralement et physiquement apparaîtront plus ou moins exactement, se reconnaîtront plus ou moins facilement, en dépit de toutes les nombreuses modifications qui peuvent avoir lieu. Apprenez donc à améliorer les conditions de votre existence, et n'ayez pas la présomption de vous mêler à créer la famille sans vous y être préparés d'avance. Connaissez comment allu-

mer le flambeau de la vie de manière qu'en vos descendants ce flambeau puisse briller d'un vif éclat.

III.

LA MORT.

Les êtres ont tous une route à parcourir, un voyage à faire, et doivent arriver à la fin du terme inévitable du mouvement qui les emporte. La matière et l'esprit, ont un mouvement qui les entraine à leur fin respective. C'est ce mouvement qui est la vie. L'atome ayant parcouru sa route, ayant fait son voyage, ayant été entrainé par ce mouvement qui l'a conduit à sa fin, n'est pas anéanti : car la matière est impérissable. Il subit diverses transformations. Il entre comme partie élémentaire, fondamentale, dans l'oxygène, l'hydrogène, en un mot dans tous les corps simples. Voilà sa fin. Est-il tombé dans le néant ? Non : il a subi une métamorphose. A leur tour, les corps qu'on appelle simples parcequ'ils sont considérés dans l'état actuel de la science comme indécomposables, sont devenus corps composés, acides, oxydes, sels, etc., après leur course qui était leur vie. Ces éléments simples sont-ils par là précipités dans le néant ? Non : ils ont subi diverses transformations dans lesquelles leur nature première s'est effacée de manière que de ces différents changements résultent d'autres corps revêtus de caractères nouveaux. Parmi tous ces corps simples et tous ces corps composés, un très-grand nombre sont empor-



tés par un mouvement qui les fait arriver à prendre les caractères, les attributs de la matière végétale ou de la matière animale. La matière dans les végétaux et les animaux est le siége d'un travail chimique d'une durée dont la longueur varie suivant une foule de circonstances ; à un moment donné, elle arrête sa course dans la région animale et dans la végétale, et, prenant une direction contraire, elle revient dans le règne de la matière minérale ou inorganique. Voilà comment nous considérons et expliquons la mort dans l'ordre matériel ou physique. Elle est la fin de telle ou telle manière d'être de la substance corporelle. Cette fin donc ne peut impliquer l'idée d'anéantissement, mais elle a lieu par un changement de nature, par le passage d'une nature à une autre. La matière présente une métempsycose, c'est-à-dire, qu'elle voyage continuellement dans un cercle dont elle ne s'est pas encore écartée.

Quant à l'ensemble de l'ordre physique, le torrent impétueux du temps le précipite dans le gouffre de l'éternité. Après la fin du monde, comment se trouvera l'ordre physique ? Pouvons-nous supposer qu'ayant cessé toutes ses transformations, ayant perdu la variété de ses formes, il sera réduit à l'unité d'essence et suivra silencieux le mouvement de l'éternité ? Ici il n'y aurait que des suppositions à faire.

D'où vient que l'idée de la mort détermine en nous une si grande frayeur, une épouvante si terrible. C'est que, ne pouvant lutter contre le cours du fleuve de la vie, ne pouvant y jeter l'ancre,

nous redoutons le tribunal du Souverain Juge, lorsqu'il lui plaira de nous faire passer de cette vie dans l'éternité, ou plutôt, de faire arriver le fleuve de notre vie dans l'océan sans bornes de l'éternité. Voulons-nous nous habituer à envisager la mort sans crainte, cessons de nous occuper d'une manière déréglée à entasser des trésors, de chercher toujours quand même à nous couvrir de gloire, à acquérir des connaissances sans celle de servir Dieu, et d'accorder à nos sens toutes les satisfactions qu'ils demandent; rappelons-nous que nous sommes immortels; comprenons qu'ici-bas la mort n'est que la dissolution, la désorganisation du corps, de manière que l'âme se sépare de lui pour s'envoler aux cieux où l'immortalité bienheureuse ou la mort éternelle l'attend infailliblement.

Lecteurs et lectrices, je vous ai mis ci-dessus sous les yeux le mouvement qui emporte tout l'ordre créé, et vous avez conçu l'idée de la vie dans les êtres. Quant à l'homme, nous avons vu, et nous l'éprouvons tous les jours, que dans le cours de la vie, il rencontre plus de peines que de plaisirs, chacun de nos pas étant suivi du cortège des soucis. Il est exposé à la maladie, à la souffrance. C'est qu'il expie la peine dûe à son premier péché. De plus il est condamné à mort, pour que le corps retourne en poussière et ressuscite après, tout resplendissant dans la gloire du ciel ou tout hideux dans l'abime des enfers. Dans le premier cas donc la mort n'est que le passage d'une vie inférieure à une vie infiniment supérieure. Ainsi dans l'autre monde, le mouvement ou la vie de notre être ten-

dra toujours à atteindre cette fin pour laquelle nous sommes créés, en l'incrustant de plus en plus dans le corps de la divinité.

Si pélerins de la vie sur cette terre, nous avons tant d'ennuis, nous rencontrons tant de déceptions, nous essuyons tant de maladies, et nous finissons par mourir, il nous est toujours possible d'améliorer les conditions de notre existence, d'amoindrir le nombre de nos misères ou de nos douleurs, de procurer à cette existence une longévité plus étendue, de retarder l'instant de la mort.

Ainsi donc, pères et mères, apprenez comment donner la vie à vos enfants, comment créer la famille, de manière que la génération nouvelle reçoive l'existence dans les meilleures conditions possibles. Mais dans le mariage, votre mission ne se borne pas à la génération, à la création de la famille : elle s'étend encore à la formation, à l'élévation de cette progéniture qui vous appartient. Apprenez donc aussi quels sont les moyens à prendre pour donner à la vie de vos enfants entrés dans le monde, une direction qui soit autant que possible exempte d'irrégularités, ou qui leur permette d'avoir moins de maladies autant que cela se pourra, de jouir d'une santé de plus en plus florissante, de passer une vie de plus en plus longue.

Oui ! Connaissez la conduite que vous devez tenir pour vous préparer à la grande œuvre de la propagation de l'espèce humaine ; connaissez l'art de la former, de l'élever, de l'améliorer, de la mettre à l'abri des dangers si nombreux qui accompagnent ses premiers pas dans la vie ; connaissez les

secrets de la science pour la délivrer des maux si fréquents auxquels tous les jours elle est tant exposée à l'état de l'enfance. N'oubliez jamais que la bonne éducation fait le bonheur de l'homme.

La société s'élèvera, l'humanité grandira, si vous avez à cœur de connaître les moyens propres à la procréation d'enfants forts et bons et que vous vous serviez des moyens qui sont mis à notre disposition et que nous allons développer.

DEUXIÈME PARTIE.

VIE DÉPENDANTE DE L'ENFANT.

Cette vie s'allume et se développe dans un des plis de l'organisme maternel. Elle provient d'une source qui, suivant l'usage qu'on en fait, peut être altérée plus ou moins ou acquérir une fraicheur et une limpidité de plus en plus admirables. Dans son évolution, cette vie est soumise à des lois dont elle ne peut se soustraire sans souffrir ou s'éteindre.

La vie dépendante de l'enfant est la vie intra-utérine : comme la plante dans les champs, elle fixe ses racines et s'accroît, grandit, parvient à sa maturité dans un organe constituant une partie de l'appareil générateur chez le sexe féminin. Considérée dans les trois ou quatre premiers mois de son évolution, elle s'appelle vie embryonnaire, et on la désigne ensuite sous le nom de vie fœtale. C'est que dans les premiers temps de la gestation, le produit qui détermine l'état gravide, prend le nom d'embryon et que dans les mois qui suivent, jusqu'à la naissance, on lui donne le nom de fœtus.

Portons nos regards sur l'immense étendue du champ de la génération humaine, considérons que, par ci, par là, il est frappé de stérilité, regardons toutes les productions qu'il présente. Nous ne nous occupons ici que de la partie de ce champ sur la-

quelle a été essayée ou effectuée l'œuvre de la propagation de l'espèce humaine. Nous voyons ici que le feu dévorant des passions a desséché une partie considérable de ce champ sur laquelle la nature avait répandu les vertus de la fécondité.

Passons de ces plaines ravagées et arides où croupit une eau stagnante et infecte, et venons là examiner des régions stériles, les unes l'étant absolument ou nécessairement par la nature, les autres l'étant accidentellement ou relativement. Allons ailleurs et considérons ces endroits où végètent des millions de vies qui viennent de sortir du néant : ici des milliers de petits êtres sont secoués violemment par les tempêtes des passions ; là, des milliers de nouvelles existences, à peine enracinées dans le champ de la vie, sont chétives et languissantes ; de toutes ces vies nouvelles, il y en a un grand nombre qui s'éteignent sans présenter encore quelque chose de la forme humaine, il y en a d'autres, en grande quantité, qui sont déracinées sous les coups de l'ignorance des lois de la vie et de la santé, d'autres qui, pour un bon nombre, s'évanouissent malgré leur développement assez avancé. Oui, voyez ces milliers et milliers de petits êtres, voyez comme ils sont précipités dans l'abime de la destruction, avant qu'ils puissent atteindre cette maturité, qui leur permet de passer de la vie parasite à la vie indépendante. Suivez de vos yeux ceux d'entre eux qui arrivent au terme de leur évolution, et peuvent entrer viables dans le monde, poursuivez-les de votre attention dans leur voyage ici-bas et vos regards seront affligés du cortége de

maux qui s'attache aux pas de leur vie s'avançant misérablement.

Détournons notre vue, un instant, de toutes ces représentations sombres. Dirigeons, d'un autre côté, notre course sur le champ générateur de la mère. Contemplons ici tous ces milliers de petits êtres, qui, comme les épis dorés d'un beau champ de blé, sont tout resplendissants sous le soleil radieux de la vie. Parmi eux, il est vrai, apparaissent quelques vies pâles et languissantes, mais le spectacle n'est pas moins ravissant.

Savez-vous pourquoi tant de malheurs et d'accidents éclatent sur le champ de la génération humaine? Comprenez-vous pourquoi un nombre si considérable de ces petits êtres sont frappés de toutes ces misères qui empêchent ou retardent leur développement? Connaissez-vous la raison pour laquelle, d'un autre côté, brille tant d'harmonie, existe tant de force, dans la constitution de ces nouvelles existences assez nombreuses et qui se développent comme par enchantement? Ignorez-vous pourquoi on constate tant de stérilité, je ne dis pas absolue, mais accidentelle, relative, dépendant le plus souvent de l'emploi de moyens criminels ou de l'abus de l'appareil générateur sous l'influence des passions?

Si vous désirez connaître les causes de tous ces mystères de la génération humaine, de tous ces phénomènes que nous venons de faire passer sous nos yeux étonnés, remontons aux parents, à l'homme et à la femme, dans la vie conjugale ou en dehors de l'association matrimoniale, pénétrons

dans leur conduite, suivons toutes leurs actions et nous découvrirons toutes ces causes. Il est vrai que parmi les procréateurs, il y en a plusieurs qui ont reçu de la nature une mauvaise organisation, une constitution faible, même viciée jusque dans ses profondeurs, et qui, néanmoins, mènent une vie régulière, conforme aux lois de l'hygiène. Pour ceux-là, ils ne font que porter le stigmate des désordres de leurs ascendants.

Dans cette deuxième partie, nous allons chercher à connaitre toutes les causes qui exercent une influence bonne ou mauvaise sur la vie, le développement de ces petits êtres qui, surgissant du néant sous l'action de la force procréatrice de la nature, restent fixés pendant neuf mois à l'arbre générateur de l'espèce humaine. Nous apprendrons comment donner à ces nouvelles vies tous les soins dont elles doivent être incessamment entourées au milieu des nombreuses secousses qui tendent constamment à les étouffer, à les détruire. Les procréateurs constitueront tout le domaine où nous pousserons toutes nos recherches.

"L'avenir des enfants, dit Mignet, est en grande " partie dans les parents. Il y a un héritage en- " core plus important que celui des biens, c'est " celui des qualités. Ils communiquent le plus " souvent avec la vie, les traits de leur visage, " la forme de leur corps, les moyens de santé ou " les causes de maladie, l'énergie ou la mollesse de " l'esprit, la force ou le débilité de l'âme, suivant " ce qu'ils sont eux-mêmes. Il leur importe donc " de soigner en eux leurs propres enfents. S'ils

" sont énervés, ils sont exposés à les avoir faibles ; " s'ils ont contracté des maladies, ils peuvent leur " en transmettre le vice et les condamner à une " vie douloureuse. Il n'en est pas seulement ainsi " dans l'ordre physique, mais dans l'ordre moral.

" En cultivant leur intelligence dans la mesure " de leur position, en suivant les règles de l'hon- " nêteté et les lois du vrai, les parents communi- " quent à leurs enfants un sens plus fort et plus " droit, leur donnent l'instinct de la délicatesse et " de la sincérité, avant de leur en offrir l'exemple. " Et, au contraire, en attirant dans leur esprit les " lumières naturelles, en enfreignant dans leur " conduite les lois que la Providence de Dieu a " données au monde, et dont la violation n'est " jamais impunie, ils les font ordinairement parti- " ciper à leur imperfection intellectuelle et à leur " dérèglement moral. Il dépend donc d'eux, plus " qu'ils ne le pensent, d'avoir des enfants sains ou " maladifs, intelligents ou bornés, honnêtes ou " vicieux, qui vivent bien ou mal, peu ou beau- " coup. C'est la responsabilité qui pèse sur eux, et " qui, selon qu'ils agissent eux-mêmes, les récom- " pense ou les punit dans ce qu'ils ont de plus " cher."

Le passage suivant doit nous porter à beaucoup réfléchir sur ce point. " On a signalé, dit J. Crozat, " bien des causes de nos revers militaires dans " notre malheureuse guerre contre la Prusse : peu " de critiques ont voulu s'avouer à eux-mêmes " l'une de celles qui y ont le plus contribué. Quand " la France a demandé la paix, elle avait encore

" un million d'hommes sous les armes. Pourquoi " cette immense armée a-t-elle si peu répondu aux " espérances qu'elle avait données? Sans doute, " nos jeunes gens étaient mal équipés, mal armés, " mal exercés, mal commandés. Mais aussi, fou- " lons aux pieds le sot orgueil national qui nous a " tant de fois aveuglés, et, avouons-le humblement, " ils ont manqué de courage moral, ils ont manqué " de force physique ; ils étaient, en grand nombre, " incapables de supporter les privations, de faire " les longues marches et de résister aux fatigues " qui s'imposent habituellement aux armées en " campagne. Il n'y a pas lieu de s'en étonner ; l'on " n'a pas et l'on ne peut avoir du courage quand " on ne sait pas résister à ses penchants et qu'on " en subit honteusement la tyrannie. Et puis la " force de notre constitution baisse depuis long- " temps, pour une raison du même ordre. La " plante s'épuise et meurt pour produire sa graine. " L'homme, non plus, ne transmet pas sa vie sans " en consumer et sans s'en dépouiller par partie. " Or, à notre âge, le flambeau de la vie brûle et se " consume infiniment plus pour le mal que pour " le bien. Immense, horrible est la part faite à la " volupté ! Que reste-t-il pour l'humanité ? Le vice " honteux étouffe, dessèche, dévore dans leurs " germes des générations innombrables. Quels en- " fants peuvent encore avoir ces pères minés par le " libertinage, affaiblis, épuisés ? Et quelle sera la " progéniture de leurs fils, stigmatisés des marques " de leurs désordres et accablés de leurs infirmités ? " Il n'est que trop évident qu'une telle décadence

“ mène fatalement un peuple à une ruine irrépa-
“ rable. C'est ainsi, du reste, que, dans l'histoire,
“ nous voyons les nations périr.”

I.

DE L'HÉRÉDITÉ.

Ce qui précède nous montre que la procréation est soumise à la loi de l'hérédité. C'est une vérité qu'il est impossible de nier. Elle saute aux yeux de tous ceux qui sont initiés aux moindres secrets de la génération. Avant que nous nous mettions à la recherche des causes des faits que nous venons de constater dans le domaine de la procréation, il est bon de considérer un instant l'hérédité, afin de faire voir combien il importe de ne pas la perdre de vue dans notre étude des rapports que la vie des procréateurs a avec les vies nouvelles qui en découlent.

Nous lisons dans le Dict. de Littré et Robin ce qui suit : “ D'après la propriété qu'ont les subs-
“ tances organiques de transmettre d'une manière
“ lente, mais continue, leur état moléculaire aux
“ substances avec lesquelles elle sont en contact, il
“ est évident que toutes les parties qui naitront par
“ suite du développement des premières cellules
“ génératrices de l'ovule seront modifiées en bien
“ ou en mal, selon l'état que celui-ci offrait lui-
“ même...... On comprend d'autre part comment
“ les *spermatozoides* ou cellules embryonnaires
“ mâles (c'est-à-dire la semence chez l'homme)
“ pourront transmettre à la cellule embryonnaire

" femelle ou au blastoderme, dont ils déterminent " la naissance aux dépens du vitellus qu'ils ont " fécondé, les états particuliers dont eux-mêmes " sont affectés, et qui sont propres aux mâles dont " ils proviennent : d'où la transmission héréditaire ; " transmission modifiée plus ou moins par l'état " qui était propre à l'organisme entier de la femelle. " On comprend, en outre, que, si les aptitudes " peuvent se transmettre ainsi, les affections patho- " logiques qui auront modifié l'organisme jusque " dans ses plus intimes éléments agiront de même."

Plus loin il ajoute : " Les exemples sont perpé- " tuels de la ressemblance des produits avec les " procréateurs, tant dans la conformation physique " que dans la disposition morale. Et non-seule- " ment les particularités innées sont transmises " héréditairement, mais les particularités acquises " te sont aussi."

Nous pouvons donc dire que l'hérédité est, dans les procréations mâles ou femelles, le résultat de l'état naturel et des particularités d'organisation et d'aptitude où se trouvaient les procréateurs antérieurement à la conception et des faits particuliers qui surviennent chez la mère pendant tout le cours de la gestation. De là, 1o : l'hérédité physique, c'est-à-dire la transmission de tout ce qui tient au physique des êtres qui engendrent aux êtres engendrés, avec toutes ses nombreuses irrégularités, toutes ses modifications et toutes ses interruptions. Car quelquefois on constate que des enfants n'ayant aucun des traits ni le tempérament du père ou de la mère, ne présentant le type d'aucun de leurs

ascendants immédiats, offrent néanmoins une ressemblance remarquable avec d'autres parents de ligne collatérale : c'est l'hérédité indirecte. D'autres fois les enfants ne ressemblent pas aux auteurs de leurs jours, mais sont le portrait de leurs grands pères ou de leurs grand'-mères, l'hérédité ayant sauté d'une génération à l'autre et même parfois à une distance de plusieurs générations : c'est l'hérédité en retour. Enfin il arrive assez souvent qu'un enfant ne porte la ressemblance ni de son père, ni de sa mère, veuve mariée en secondes noces, mais est la représentation du conjoint antérieur défunt : c'est l'hérédité d'influence. Mais au milieu de toutes ces variétés de modes de déterminations qu'affecte la loi de l'hérédité, il y en a une qui est un fait constant et qui se reconnait par la reproduction de l'espèce, de la race, du genré humain, et cela d'une manière invariable : c'est l'hérédité permanente ou absolue. Les transmissions héréditaires les plus fréquentes et les moins mobiles ou changeantes se manifestent dans la conformation, ou contenance extérieure, dans les traits du visage, la taille, la couleur, les formes, en un mot dans tous ces attributs physiques qui déterminent les ressemblances de nation, de famille, de frère et de père.

2o : L'hérédité morale. La loi des transmissions héréditaires ne s'étend pas seulement à l'organisation physique, elle s'applique aussi à l'ordre moral, aux facultés intellectuelles, et cela encore en apportant une foule de modifications déterminées par un nombre immense de circonstances. Il est,

en effet, établi que l'organisation corporelle se répercute plus ou moins fortement dans les dispositions de l'âme. On sait que les facultés de la substance spirituelle ne dépendent pas de la matière, quant à leur nature ; mais quant à leur manifestation, à leur mode d'action, dans l'être humain, elles sont sous la dépendance plus ou moins complète de l'organisme corporel, comme l'a démontré l'Abbé J. Crozat. Or, s'il est certain que tout ce qui tient aux qualités et vices du corps, comme la beauté, une constitution robuste, la tonicité musculaire, l'énergie vitale, la santé, la force, le courage, la faiblesse, la viciation du sang, les infirmités, les maladies, etc., s'il est démontré, dis-je, que tout cela se lie à la loi des transmissions héréditaires, il faut admettre que les dispositions et facultés morales seront brillantes ou sombres. puisqu'elles sont, en grande partie, le résultat de l'organisation physique, il est logique de croire que l'identité morale répond à l'identité physique ; mais il est bon d'observer que l'éducation, les milieux dans lesquels on vit, apportent des changements à cette règle.

3o : L'hérédité morbide. La transmission des diverses maladies est un fait admi.s A chaque page, l'histoire de la vie humaine nous montre, en effet, les descendants des hommes accablés de disgrâces et d'infirmités physiques participer aux désavantages extérieurs et aux maladies constitutionnelles de leurs pères. Tout le monde sait que les dispositions morbides des parents, comme les diathèses cancéreuses, dartreuses, scrofuleuses, syphi-

litiques, tuberculeuses, uriques, l'apoplexie, les maladies contagieuses, entrent toutes sous la loi des transmissions. Tous le jours, on a aussi, sous les yeux, des exemples qui attestent que l'hérédité des désordes cérébraux, comme l'imbécilité, la folie, l'idiotisme, se transmettent plus fréquemment que les bonnes qualités. Navons-nous pas constaté encore que la diathèse nerveuse se reproduit, de même que les névropathies de tous genres, dans les êtres engendrés? Qui pourrait mettre en doute que l'hérédité des instincts criminels, du crime, n'est pas aussi palpable que les transmissions précitées? On considère que l'hérédité est certaine quand l'enfant venant au monde présente les symptômes des affections qu'on remarque chez ses parents ou dont on peut constater l'existence chez eux. Les maladies héréditaires ne s'annoncent pas toujours à l'époque de la naissance, comme l'observation nous le fait voir. Ainsi, par exemple, le rachitisme fera son apparition dans l'enfance; les affections du cœur et de la civité thoracique se manifestent pendant la jeunesse; le rhumatisme, la goutte, les *calculs* de la vessie, les maladies mentales éclatent à l'âge mûr. La syphilis héréditaire se montre ordinairement dans l'enfance, mais ne suit pas toujours cette marche et n'a pas toujours de limites bien déterminées, ayant ses prédilections, suivant tantôt une ligne non interrompue, tantôt sautant une génération pour tomber sur la suivante. Il en est de même, du reste, de la pathologie héréditaire. Une dernière remarque, c'est que l'hérédité quelquefois n'existe qu'à l'état de pré-

disposition : alors il est plus facile de la combattre.

Ainsi donc, l'hérédité, en général, est une loi à laquelle sont soumis tous les êtres vivants du règne organique. On ne peut en avoir une plus grande preuve que dans la fécondation, dans la génération, la procréation, puisque chaque espèce vivante se perpétue par là constamment sans jamais sortir des caractères qui lui sont propres.

L'hérédité ! mais c'est la vie qui se transmet dans la procréation ; c'est la tradition de la vie de l'être qui engendre à l'être engendré ; c'est le transport en petit de tout ce qui tient au physique du procréateur dans sa progéniture : de là, ressemblance du moral de celle-ci aux attributs moraux, intellectuels de celui-là, puisque l'identité physique implique l'identité morale ; c'est un filtre qui, dans la génération, laisse passer sous forme d'atomes, de molécules, de globules tout ce qui se trouve dans la totalité de l'organisation du procréateur. Tout ceci en effet, me semble d'accord avec les démonstrations actuelles de l'histologie et de la physiologie

On pourra demander : comment se fait-il alors que tous les enfants d'une même famille ne revêtent pas les mêmes caractères, les mêmes qualités physiques et les mêmes qualités morales, n'aient pas le même tempérament, etc ? Cela est vrai. Mais l'hérédité dans ses résultats, bien que toujours constante, est modifiée incessamment par une foule de circonstances pendant la grossesse, de même que plus tard le produit en dehors du corps

de la mère sera modifié par l'éducation et les milieux où il vivra.

Ecoutons une autorité sur ce point : " Le tempé-
" rament de l'enfant, écrit le Dr. Godleski, dépend
" en partie de l'état d'esprit dans lequel se trouvait
" la mère pendant qu'elle le portait dans son sein.
" Il est logique d'admettre, et cela peut être prouvé
" par l'observation, que l'enfant présente un état
" nerveux, irritable, inquiet, si la mère a été ner-
" veuse, irritable, inquiète pendant sa grossesse,
" tandis qu'un caractère doux est souvent la consé-
" quence de cette douce harmonie du ménage qui
" caractérise une union sympathique. Je connais
" plusieurs femmes qui, enceintes pendant le siége
" et la Commune, ont donné naissance à des en-
" fants d'un tel état nerveux que chez quelques-
" uns, il va jusqu'aux convulsions, suites certaines
" de vives émotions, d'angoisses terribles, justifiées
" par les cruels bouleversements que nous avons
" traversés. On ne s'est peut-être pas assez occupé,
" malgré les recherches d'hommes infatigables,
" d'une science profonde et convaincus de l'in-
" fluence de la grossesse sur le tempérament de
" l'enfant, s'il n'était dû qu'à l'hérédité, tous les
" frères et sœurs auraient la même constitution,
" la même idiosyncrasie ; il suffit cependant d'une
" observation attentive pour voir qu'il n'en est pas
" ainsi. Combien y a-t-il d'enfants dont le tempé-
" rament diffère complètement de celui du frère et
" de la sœur ? Celui-ci a toutes les apparences de la
" santé, il résiste facilement à la fatigue, tous les
" régimes lui sont bons ; celui-là est souffreteux,

" ne peut supporter le moindre travail pénible et
" contracte la maladie avec une extrême facilité.
" Je ne crois pas que ce soit trop s'avancer que de
" rapporter en grande partie à la grossesse, aux
" accidents qui se sont manifestés chez la mère et
" qui nont pas été combattus, à des frayeurs qu'on
" n'a pas pu éviter, à une hygiène mal observée, la
" différence de tempérament que l'on observe chez
" les enfants nés d'un même père et d'une même
" mère."

II.

L'HOMME ET LA FEMME PROCRÉATEURS.

La perpétuation de l'espèce est du ressort de l'union des sexes. Celle-ci repose sur l'instinct de reproduction qui se traduit par une des plus grandes fonctions de l'organisme : la génération.

C'est dans le mariage que l'homme et la femme doivent se rencontrer par l'amitié, l'estime, l'amour, pour perpétuer le genre humain. " Le mariage est " l'acte fondateur et l'état constitutif de la famille," dit le Père Félix. " Le mariage, dirons-nous avec " Godleski, cette institution sublime qui unit pour " la vie l'homme et la femme par cette suave " harmonie de la tendresse et de l'affection, qui " confond leurs idées et leurs intérêts, a pour mis- " sion essentielle la reproduction."

Le mariage est cette union de l'homme et de la femme scellée du sceau divin par un des sacrements de l'Eglise et protégée par le concours de la loi civile conformément aux dispositions de la loi divine.

Procréer l'espèce en dehors du mariage, c'est donc violer l'ordre établi par les lois, tant divines qu'humaines.

Hommes et femmes qui aspirez aux devoirs et douceurs, les uns, de la paternité, les autres, de la maternité, connaissez-vous la grande responsabilité que met sur votre tête l'accomplissement du noble rôle de la reproduction de l'espèce? Réfléchissez sur l'immense influence de l'hérédité, et vous comprendrez que la bonne santé des parents est la vraie source de celle de leurs enfants, de même que l'état pathologique ou morbide des procréateurs est la vraie source des maladies du produit de leurs procréations. Fonder la famille est une mission à laquelle on ne saurait commencer trop tôt à se préparer. L'observation ne laisse aucun doute dans mon esprit que la bonne ou la mauvaise constitution des enfants est un arbre qui prend ses racines dans le terrain de l'organisation des parents. Mais il ne faut pas se contenter d'énoncer ce fait : il importe de bien l'expliquer. Il convient donc de faire voir que les différentes propriétés et les diverses conditions de ce terrain exercent une influence considérable sur la germination, l'accroissement, l'agrandissement de ce grand arbre ; en d'autres termes, il est important de chercher dans les parents toutes les causes qui peuvent nuire aux produits de la procréation ou les favoriser. Montrer les rapports de causes et d'effets qui existent entre les procréateurs humains et tout ce qui, dans l'ordre de la génération, découle de ces derniers, tel sera le fruit des études qui suivent.

Ce sera alors le temps de dire qu'il est impossible de nier que le progrès, le perfectionnement, l'élévation, l'abaissement, la décadence de l'humanité qui engendre, ne sont indissolublement unis au progrès, au perfectionnement, à l'élévation, à l'abaissement, à la décadence de l'humanité qui est engendrée. Voyons ce qui, relativement à la progéniture, améliore ou fait rétrograder l'humanité qui procrée. Considérons l'humanité qui engendre dans ses rapports avec l'humanité qui est engendrée. Prenons le procréateur et sa progéniture et cherchons à découvrir les liens mystérieux qui les unissent.

Nous distinguerons en deux sections l'humanité qui transmet la vie : la section qui se perpétue ou tend à se perpétuer en dehors des limites du mariage, et la partie qui se propage ou tend à se propager dans les liens sacrés et indissolubles du mariage. Nous ne jetterons qu'un coup d'œil sur la première section.

III.

PROCRÉATEURS EN DEHORS DU MARIAGE.

La vie dépendante ou intra-utérine issue d'un rapprochement sexuel illicite ou défendu est condamnée à rencontrer dans son évolution embryonnaire ou fœtale toutes sortes d'obstacles qui le plus souvent l'étouffent et la détruisent sur-le-champ ; elle est secouée par une foule de tempêtes qui se déchainent les unes après les autres contre elle si elle survit aux premières difficultés le plus sou-

vent insurmontables, et arrive généralement à son terme portant l'empreinte des misères qui l'ont assaillie dans sa course de neuf mois. Le mouvement de cette vie dépendante est comme le courant d'un rapide ou d'une rivière coulant sur un terrain inégal et plein d'abimes. Voyons, en effet, les conditions physiques et morales où se trouve une femme fécondée en dehors des liens du mariage. Tourmentée par les remords, dévorée par mille inquiétudes, elle ne tardera pas à sentir que l'activité vitale de son organisme s'affaisse ; les signes extérieurs venant à annoncer au monde l'ignominie de son état, venant à révéler sa faute avec celui qui l'a rendue mère, elle s'aperçoit que la honte est déjà rejaillie sur elle et elle se laisse plonger dans un état d'agitation continuelle qui met de plus en plus en danger la nouvelle vie sur laquelle cet état a un retentissement effrayant. Pour tâcher de cacher les apparences, cette femme, honteusement et illicitement fécondée se condamnera à un mode d'habillement qui sera fatal au produit de sa conception en dehors d'un légitime mariage, ou bien elle fera éteindre la vie de ce produit par l'emploi de moyens criminels contre lesquels la nature se révolte. C'est ce qui arrive ordinairement, à moins qu'un sentiment d'humanité ou de religion détourne du crime les personnes de cette catégorie. Un grand nombre de ces personnes mènent une mauvaise vie, soit dans les maisons de prostitution ou ailleurs. Il n'est pas étonnant alors qu'il y ait tant d'aridité, de stérilité sur le champ générateur de ces organisations abandonnées où se commet-

tent tant d'abus, où passent tant de hontes, où paraissent tant d'ignominies. Supposez qu'une vie nouvelle prenne racine et apparaisse sur un tel champ, quelles tempêtes vont l'assaillir, combien de vices d'organisation, combien de germes morbides vont être transmis, hélas! Les auteurs de cette vie nouvelle ne sont-ils pas pour la plupart, épuisés, infectés par le virus syphilitique, sans mœurs dignes de la société et sans religion? Vous comprenez combien est triste le sort de ces petits êtres qui reçoivent l'existence de tels procréateurs. Leur conception et leur évolution utérine, soumises à la loi des transmissions, est continuellement sous l'influence de toutes sortes de mauvaises causes venant soit du dedans, soit du dehors. Si ensuite toutes ces naissances illégitimes, tous ces enfants naturels ne sont pas légitimés par le mariage ultérieur de leurs parents, par ces mariages réparateurs, tous ces pauvres enfants nés en mariage illégitime n'auront pas d'autre sort que celui d'être abandonnés à la charité publique. Comme on le voit, les unions sexuelles illégitimes en dehors de la vie conjugale sont accompagnées et suivies d'un nombre immense de circonstances défavorables. Elles nuisent à la vie dépendante du produit ou l'empêchent d'éclore. L'accomplissement des fonctions de l'appareil générateur ou du système génital chez l'homme et chez la femme, en dehors de l'association conjugale ou matrimoniale, est donc un fléau pour la vie dépendante de laquelle ressort la propagation de l'espèce humaine, une source de malheurs pour la société, une cause

puissante de rétrogradation de l'humanité. On me dira que parfois il se rencontre des enfants illégitimes qui, devenus hommes, se sont distingués par d'excellentes qualités tant au physique qu'au moral. Il n'y a là qu'un coup du hasard, et le plus souvent, presque toujours, on constate que la constitution de ces enfants est inférieure à celle des enfants légitimes. D'ailleurs les statistiques nous démontrent que l'influence de l'illégitimité est très grande sur la mortalité des enfants naturels.

Proust comparant la mortalité des enfants légitimes et des enfants illégitimes, donne la statistique suivante : " Le nombre des enfants trouvés s'élève " en France à 76,000, de 0 à 12 ans, âge auquel ils " cessent de recevoir des secours. De 1843 à 1855, " le chiffre de la mortalité parmi eux s'est élevé " annuellement à 100 par 1000, tandis que la popu- " lation générale de cet âge présente une mortalité " de 35 pour 1000, 3 fois moins considérable par " conséquent."

IV.

LES CONJOINTS OU L'HOMME ET LA FEMME PROCRÉATEURS DANS LES LIENS SACRÉS DU MARIAGE.

Dans ce qui va suivre, j'étudierai l'homme et la femme mariés dans leurs rapports avec leur progéniture. Quelle méthode vais-je suivre pour montrer en l'homme et la femme procréateurs, dans le mariage, tout ce qui peut les préparer à procréer avantageusement, tout ce qui peut nuire

à la vie dépendante du produit ou du fruit de leurs amours, tout ce qui peut l'enrayer dans son évolution ou la favoriser depuis la conception jusqu'à la naissance, tout ce qui, en un mot, peut la modifier en bien ou en mal ? Sur le champ de la procréation humaine, considéré dans la sphère conjugale ou matrimoniale, je vois ici, parmi ces petits êtres engendrés, un grand nombre de ces nouvelles vies qui sont faibles, en langueur, et qui me font l'effet de la flamme d'une lampe commençant à s'éteindre ; j'en vois d'autres qui portent les germes de maladies constitutionnelles, d'autres qui se forment en dépit des infirmités corporelles s'acharnant à la marche de leur évolution ; j'en remarque d'autres dont la constitution est assez forte, mais qui sont chargés de toutes les disgrâces physiques ; j'en observe d'autres qui me paraissent doués d'une grande activité vitale, d'un tempérament robuste, d'une riche santé, d'une complexion bien ordonnée ; j'en découvre d'autres qui me présentent un mélange plus ou moins considérable de ces qualités, de ces défauts, de ces vices physiques ; je trouve enfin dans ce champ générateur une partie frappée d'aridité, de stérilité, où la fécondation ne s'effectue pas. Pour arriver à connaitre les causes qui produisent tous ces résultats, je procéderai de la manière suivante. D'abord j'établirai que toute la vie des parents pèse de tout son poids sur leur progéniture, c'est-à-dire que tout ce qui a rempli la vie des parents sous le triple rapport moral, intellectuel, physique, peut être considéré comme une cause ou du progrès, ou de l'abaissement, de la

décadence de la vie dépendante sur le champ de la procréation humaine. Ensuite je considérerai d'une manière spéciale la femme à l'état gravide relativement au fruit qu'elle porte. Par là j'atteindrai le but pour lequel j'ai fait entrer cette deuxième partie dans mon ouvrage.

En premier lieu, lecteurs et lectrices, nous jetterons un coup d'œil sur les passions, l'ignorance de l'hygiène, la mauvaise éducation, l'impuissance chez l'homme et la stérilité chez la femme, pour en faire voir le terrible retentissement sur la vie dépendante cachée sous le voile des mystères de l'état gravide, et pour montrer comment elles peuvent l'empêcher d'éclore; de plus, nous ferons passer rapidement sous nos yeux toutes les causes qui peuvent contribuer de loin ou de près à modifier en bien cette vie dépendante de l'enfant dans son évolution cachée.

En second lieu, ne pouvant nous arrêter à cette thèse générale, nous dirigerons notre attention sur l'état gravide de la femme en voie de famille. C'est alors que cet ouvrage deviendra tout spécialement le Livre des Mères, et qu'il se présentera à elles sous son côté pratique. Vous me suivrez, mères chargées du fardeau de la génération, et je vous donnerai, avec le secours de la science, des conseils que vous pourrez suivre en toute sûreté, et pour votre avantage et pour celui du fruit que vous portez.

Les passions.—Le courant contemporain des passions est menaçant pour la vie dépendante du produit de la conception: non-seulement dans son

cours il abaisse, il diminue, il affaiblit cette vie, mais il se pose de plus en plus comme un obstacle à son éclosion.

Voyons comment les passions inscrivent leurs ravages dans l'organisation du procréateur mâle ou femelle, et nous comprendrons comment, par la voie toujours ouverte de l'hérédité, elles retentissent jusque sur la vie dépendante qui, comme une plante, pousse sur le champ générateur de la mère. L'homme a reçu de son Créateur, l'intelligence, la volonté et la liberté. En lui, il y avait un ordre établi par le Divin Maitre. D'après cet ordre de la nature humaine, l'action du corps était subordonnée à l'action de l'esprit. La passion a entrainé l'homme à faire un abus de la liberté dont il devait se servir conformément à la volonté de Celui qui la lui avait accordée comme une de ses plus belles prérogatives, et l'ordre a été bouleversé : c'est la décadence de notre nature, au paradis terrestre, se détachant de Dieu par le mauvais usage de sa liberté. C'est alors que l'humanité, livrée à elle-même, s'est vue en butte à toutes sortes de misères, à tous les maux de ce monde, depuis Adam jusqu'aux générations actuelles. Ces misères, ces maux augmentent toujours en nombre par les abus et les excès actuels des passions qui minent le genre humain avec un progrès de plus en plus alarmant.

" Le Créateur, dit l'Abbé Crozat, dans l'amour
" éternel et infini qui lui a fait produire les
" hommes, ne s'est point proposé de les tirer du
" néant pour les jeter en pâture à la douleur et à

" la mort. Les Saints Livres nous apprennent " qu'il les a formés, dans le principe, pour l'im- " mortalité et le bonheur, et que c'est par le péché " que la mort est entrée dans le monde avec tout " son cortége de misères et de souffrances, et " qu'elle a pu prendre possession de l'humanité " tout entière." Ce sont les passions qui nous entrainent au péché et qui sont, par conséquent, la source la plus ordinaire et la plus abondante de nos maladies et de nos souffrances. " Nous en " sommes convaincus : les maladies ne sont si nom- " breuses et si rebelles, que parceque, à la place de " la sagesse et de la vertu, c'est la folie de la pas- " sion qui tient le gouvernail de la vie humaine," dit l'Abbé Crozat. Le corps subit le contre-coup des passions et en reçoit toujours les atteintes meurtrières. " Car c'est une chose certaine, dit " La Chambre, que le corps s'altère et se change " quand l'âme s'émeut et que celle-ci ne fait pres- " que pas d'action qu'elle ne lui en imprime les " marques."

Le docteur Descuret nous dit : " Les diverses " émotions de la joie, de la tristesse, de la colère, " de la jalousie et de la débauche, nous dictent " divers mouvements corporels, nous donnent une " attitude extérieure particulière, contractent ou " détendent de diverses manières les traits du " visage. Que ces émotions se renouvellent sou- " vent, leurs traces, d'abord légères, deviennent de " plus en plus profondes et finissent par lui laisser " une expression habituelle de laideur ou de beauté,

“ qui est comme le reflet du caractère, c'est-à-dire
“ de l'état le plus habituel de l'âme.”

“ Mais tandis que la vertu éclaire la face d'un
“ reflet céleste, ajoute l'Abbé Crozat, qu'elle l'illu-
“ mine d'un rayon de beauté divine, l'un des pre-
“ miers effets des passions, c'est d'assombrir le
“ visage, de briser l'harmonieuse régularité de ses
“ lignes, d'altérer plus ou moins profondément la
“ pureté et la douceur de ses formes et de commu-
“ niquer à ses traits une expression dure, heurtée,
“ et parfois molle et lascive, hideuse et repoussante
“ toujours.”

“ Les plaisirs, dit Bossuet, ont amené dans le
“ monde des maux inconnus au genre humain;
“ et les médecins nous enseignent, d'un commun
“ accord, que les funestes complications de symp-
“ tômes et de maladies qui déconcertent leur art,
“ confondent leur expérience, démentent si sou-
“ vent leurs anciens aphorismes, ont leur source
“ dans les plaisirs.”

“ Les vices moraux, c'est de Maistre qui parle,
“ peuvent augmenter le nombre et l'intensité des
“ maladies jusqu'à un point qu'il est impossible
“ d'assigner, et réciproquement, le hideux empire
“ du mal physique peut être resserré par la vertu
“ jusqu'à des bornes qu'il est tout aussi impossible
“ de fixer.”

“ Dans notre état social, dit le docteur Virey, les
“ passions et leurs suites désastreuses font peut-
“ être périr plus d'individus que la peste, la guerre
“ et la famine réunies, si l'on voulait tout compter,
“ car mille affections minent la vie sans relâche.”

" Et pour parler des maux qu'enfante le luxe, " dit Tourtelle, combien de maladies ne voit-on " pas éclore de l'inaction dans laquelle il entretient " le corps et l'âme ; de ces dangereuses habitudes, " que contracte le riche indolent, de ne respirer " que l'air étouffé de ses appartements, de ne sortir " qu'en voiture, de veiller la nuit et de dormir le " jour, de n'user que d'aliments succulents et de " boissons spiritueuses, de se livrer sans ménage- " ment à tous les genres de voluptés, même les " plus criminelles, de l'ennui auquel le condam- " nent ses richesses, et qui seul rend l'existence " d'abord insipide, et ensuite douloureux et pénible, " enfin d'une foule de plaisirs factices qu'il substi- " tue aux véritables jouissances."

" Et, en effet, ajoute le Docteur Debreyne, quel- " les sources de peines, de chagrins et de maux " physiques sans nombre que ces spectacles, ces " bals, ces jeux, ces veillées énervantes, ces sensa- " tions exaltées, ces émotions vives, ces passions " ardentes, ces prestiges, en un mot, de toutes les " vanités et de toutes les illusions ! Ajoutez encore " le fastueux étalage des parures les plus mon- " daines, les enchantements d'une voluptueuse et " énervante harmonie, les entretiens érotiques ; " bref, toutes les séductions et toutes les pompes " réunies et rehaussées par le vif éclat de mille " flambeaux parfumés. Cette exaltation nerveuse " et sensoriale, sans cesse renouvelée, émousse, " épuise la sensibilité humaine jusqu'à paralyser " l'énergie musculaire, et anéantit la puissance de " l'innervation interne ganglionnaire et nutritive.

" De là, le collapsus général, la langueur, la tor-
" peur et l'affaiblissement de toute l'économie qui,
" ordinairement, succède à cette surexcitation ner-
" veuse et à ces paroxysmes de presque toutes les
" passions... Faut-il s'étonner, après tout cela, de
" rencontrer tant d'êtres efféminés, cacochymes,
" pâles, blafards, décolorés, étiolés, émaciés, quoi-
" que mangeant souvent, mais ne digérant jamais.
" Aussi deviennent-ils la pâture de toutes les ma-
" ladies."

" C'est ainsi, ajoute Crozat, c'est ainsi que, pour
" les satisfactions qu'elles reçoivent, les passions
" enfantent la douleur. Le voluptueux s'endort
" dans l'enivrement du plaisir et il se réveille dans
" l'abattement, dans le sentiment d'une amertume
" inexpliquée et dans les transes de cent infirmités
" cruelles. En quelques instants d'émotions saisis-
" santes et de voluptés véhémentes il consume des
" années de sage et douce félicité, et court à sa
" perte par un chemin semé de dégoûts, d'ennuis,
" de tortures morales et physiques.

" Si, du moins, il payait seul les dépens de ses
" désordres et de ses excès ! Mais non, voyez ce
" que devient une nation qui a perdu la simplicité
" et l'austérité des mœurs, qui ne reconnait plus
" d'autres lois que celles de ses penchants et de ses
" désirs, et se livre sans frein à l'amour de la
" richesse, du luxe et des plaisirs ! c'est une nation
" arrivée à la décadence intellectuelle, morale et
" physique. En perdant la vérité et la vertu, elle
" perd la force même de sa constitution corporelle."

Le même auteur prétend que les violentes émo-

tions de l'amour engendrent la moitié des phthisies, tant acquises qu'héréditaires. " L'intempérance, " ajoute-t-il, est mère de la goutte, de l'hydropisie, " des inflammations aigues. Les maladies chro- " niques de l'estomac, du foie, du pancreas et de la " rate, la mélancolie, l'hypochondrie, la manie du " suicide, sont dues, le plus souvent, à l'ambition, " à la jalousie, à l'envie, aux haines concentrées, à " des affections contrariées, à de longs et profonds " chagrins.

" N'a-t-on pas vu souvent ces mêmes passions " produire rapidement des dartres rebelles, des " démangeaisons, des érysipèles, des scarlatines, " des urticaires, et les diverses autres altérations " de la peau ? Que de fois la frayeur et la colère " n'ont-elles pas causé l'épilepsie, l'hystérie, la " danse de saint Guy, les tremblements nerveux et " toutes les variétés des convulsions ? Qui pourra " dépeindre l'horrible tableau des innombrables " maladies qui ont la volupté et le libertinage pour " origine? C'est là qu'est le principe, non-seule- " ment de ces infirmités honteuses qu'il ne con- " vient pas même de nommer, mais de ces ruptures " d'anévrismes, de ces dépérissements et de ces " consomptions, de ces affaiblissements et de ces " troubles de la vue et des sens, de ces bourdonne- " ments d'oreilles, de ces aberrations de la sensi- " bilité, de cette paresse, de ces aigreurs, de ces " douleurs, de ces crampes d'estomac, de cette " surexcitation maladive du système nerveux, de " cette hébétude et de cette insouciance qui s'em- " parent, à notre âge, de tant de personnes, au

" grand étonnement et pour la désolation de leurs
" familles et de leurs amis. La folie, l'apoplexie,
" les suicides ont, le plus souvent, leurs causes
" dans l'ivrognerie, la débauche, les accès de jalou-
" sie, d'orgueil, de fureur et de désespoir.

" Il n'y a rien de plus incontestable : les plus
" grands ennemis du genre humain, les pour-
" voyeurs les plus actifs et les plus terribles de la
" mort, ce sont les passions."

" Voici un libertin miné d'horribles infirmités,
" suites de ses débauches, ajoute ailleurs le même
" auteur ; là, c'est un tempérament que dévore
" intérieurement un incendie allumé par ses excès ;
" ailleurs, c'est un homme colère, sujet aux syn-
" copes et aux congestions, menacé d'anévrisme ;
" comment voulez-vous qu'ils recouvrent la santé,
" si les passions qui l'ont détruite continuent à
" exercer en eux leurs ravages ? "

" L'homme qui pèche en présence de Celui qui
" l'a fait, dit l'Ecclésiaste, tombera entre les mains
" du médecin."

Le Sauveur ayant guéri le paralytique lui dit :
" Voilà que tu as été rendu à la santé, garde-toi
" maintenant du péché, de peur qu'il ne t'arrive
" quelque chose de pire."

En l'homme, la matière et l'esprit sont unis par des liens mystérieux ; ces deux substances tout à fait distinctes exercent l'une sur l'autre une influence réciproque. C'est ainsi que s'explique l'immense influence que les passions exercent sur notre constitution physique et sur nos facultés intellectuelles et morales, c'est ainsi que se révèle le secret

de cette influence sur notre esprit, notre caractère, notre humeur, nos goûts, nos inclinations, nos bonnes dispositions à la vertu, nos malheureux penchants au vice, notre moralité.

Admettons-le ! Ce sont les passions qui ont assujetti l'humanité à la douleur, à la souffrance, à la maladie ; ce sont leurs abus et leurs excès de tous les jours qui engendrent tous les maux qui se précipitent sous chacun des pas du genre humain ; ce sont leurs déréglements continuels qui abrégent la vie humaine de plus en plus, qui altèrent la vie jusque dans sa source, qui détériorent de plus en plus l'organisation, la constitution de l'homme.

En l'être humain, le corps est, dans les emportements des passions, la région des tempêtes les plus désastreuses : ces tempêtes se déchaînent de toutes parts, ravagent tout, déracinent tout. Les modifications qu'elles déterminent dans l'organisme humain avant qu'elles l'aient frappé d'une dissolution complète, se répercutent terriblement dans la région spirituelle ou l'âme.

Tout ce qui précède nous met en état de juger de l'influence des passions sur la vie humaine dans son évolution cachée sous les ombres maternelles ; oui, si nous savons ce qu'est l'hérédité, nous comprendrons maintenant comment les passions, frappant de leurs atteintes meurtrières les procréateurs, portent de loin ou de près leurs traits dévastateurs sur la vie dépendante, dont, plus haut, nous nous sommes fait la représentation sur le champ humain de la fécondation où elle s'élève et se développe ; nous nous expliquons comment il se fait que, sous l'in-

fluence éloignée ou prochaine des passions, cette vie nouvelle attachée à l'arbre maternel comme le fruit à l'arbre qui le soutient, est modifiée de tant de manières dans le sens de la rétrogradation de l'espèce humaine.

Oh ivrognes ! hommes ou femmes, vous tous qui êtes emportés par le torrent destructeur de la passion de l'ivrognerie, dans notre organisation qui se brise sous les coups redoublés des vagues écumantes de ce torrent qui vous roule et vous entraine ; dans cette dégradation qui éclate en vous de toutes manières ; dans tous ces résultats déplorables issus de vos désordres dans votre entrainement par ce courant dévastateur, résultats qui, pour votre malheur, se manifestent affreux en votre organisation et s'élèvent en antagonisme avec le bonheur de la vie domestique ; en un mot, dans tous vos désordres d'autrefois et d'aujourd'hui, je découvre un grand nombre de ces causes qui tendent à amener la décadence de la vie dépendante et même, parfois, l'empêchent d'apparaître ou d'éclore.

Oh, hommes et femmes, qui êtes à la poursuite effrénée des jouissances de l'amour charnel, qui aimez la pratique des amours volages, qui, avides de plaisirs, trempez vos lèvres dans la coupe de la volupté, dans le fait que vous acceptez le règne grossier de la chair comme un privilége de l'humanité ; dans votre ivresse des voluptés charnelles ; dans tous vos opprobres et dans toutes les flétrissures indébiles que la main de la débauche a imprimés en vous ; dans toutes ces

blessures honteuses que vous avez reçues dans les combats de Cythère ; dans tous les abus que l'impureté vous a portés à faire sur vous-mêmes ; en un mot, dans vos déportements, dans tous ces plaisirs sensuels et dans toutes les conséquences qui en résultent, il m'apparait un nombre immense de ces causes qui conspirent ensemble à produire le même résultat si fatal à la vie dépendante. Sous l'influence de ces causes, la vie dépendante, soit dans son état embryonnaire ou dans son évolution fœtale, soit dans tout son cours, est continuellement dans un état de langueur et de souffrance, et le plus souvent son éclosion est impossible.

Voilà les conditions où se trouvent ceux et celles qui suivent le dérèglement des passions et dans les désordres de leur vie l'on découvre les causes de toutes ces tempêtes qui secouent constamment tous ces miliers de petits êtres, greffés à l'organisme maternel.

Sous l'empire des passions, les hommes peuvent être entraînés dans le courant des doctrines révolutionnaires. C'est sous le despotisme des passions, que des hommes pervers ont créé la doctrine du socialisme. Or cette fausse science conspire à tout bouleverser : elle attaque la tradition, la propriété et la religion. Si ce courant contemporain de la science révolutionnaire venait à emporter les sociétés, c'en serait fait des chances de succès pour la progéniture, puisque ce courant renverserait les trois bases sur lesquelles repose la famille, et puisque c'est de l'union conjugale que découle, sous de

meilleurs auspices, la vie dépendante, telle que nous l'entendons ici dans cet ouvrage.

C'est encore sous le mobile des passions qu'il se fait tant d'unions antipathiques. Que résulte-t-il de telles unions ? la guerre dans le ménage, souvent l'adultère, quelquefois séparation de corps et de biens. Analysez toutes les conséquences qui procèdent de ces antipathies, et vous comprendrez pourquoi il y a tant de choses à déplorer relativement à la progéniture.

C'est aussi sous l'empire des passions, que se font ces mariages précoces, ces mariages tardifs, ces mariages disproportionnés. La précocité dans l'union sexuelle énerve et épuise le jeune époux, le fait tomber dans la satiété, et est encore plus fâcheuse pour l'organisme de la mère. En l'union précoce et ses effets désastreux, on trouve l'explication de ce que nous a fait constater notre coup d'œil jeté sur l'ensemble des petits êtres engendrés sur le champ de la procréation sans fécondation, malgré le mariage.

Les unions tardives, si nous pouvons réfléchir sur ce qu'elles sont, nous enlèveront le voile qui nous cache une foule de ces causes à la recherche desquelles nous nous livrons dans cette deuxième partie du Livre des Mères. Il en est de même des unions disproportionnées.

Enfin, réfléchissez sur les maux qu'engendrent dans la vie toutes les passions, et vous verrez comment leurs effets rejaillissent sur la progéniture et sur la faculté procréative des organes génitaux chez les deux sexes. N'est-ce pas encore sous le

prétexte d'une économie mal entendue, sous le motif d'intérêts sordides, sous l'empire de l'ambition, l'avarice, de la paresse, des passions pour tout dire, que le génie du mal crée des moyens dont l'usage a pour résultat l'empêchement de la famille, ou que des mains criminelles, par des opérations odieuses ou par des agents abortifs, blessent l'organisme maternel de manière à amener sur le champ la chute de ces vies nouvelles, qui, sans cela, auraient peut-être été fraiches et vermeilles ?

L'ignorance de l'hygiène.—D'où vient que cette science, l'hygiène, soit, je ne dis pas négligée, mais abandonnée, oubliée au sein des sociétés ! Comment ! la première des sciences humaines serait si indigne de l'attention des hommes ! Mais que dirait-on d'un navire qui s'engagerait sur les mers, sans boussole, sans moyens de se guider pour faire la traversée et arriver au port ? Eh bien ! tel est l'homme qui traverse la mer orageuse de la vie, sans la connaissance de l'hygiène. Il s'avance dans la vie, un bandeau sur les yeux ! Il n'est donc pas étonnant qu'il aille si souvent se précipiter dans tous ces abimes de maux, puisqu'il ignore si honteusement les causes qui peuvent nuire à sa santé, la détruire complètemen tet qu'il méconnaisse si préjudiciablement les causes qui exercent sur ce bien précieux une influence heuseuse. Oh ! Il n'est que trop évident que l'ignorance de ces causes est la source de presque tous les maux qui affligent l'humanité. Elle est au service des passions, de même que celles-ci lui donnent la main, et cela

toujours pour le malheur des mortels humains. Comment croire maintenant que de cette ignorance des lois de l'hygiène, de cette indifférence pour la connaissance de soi-même, de tous ces préjugés qui accompagnent cette ignorance et cette indifférence, il ne résulte d'effets fâcheux pour la race, il ne découle pas une partie de tout ce qui entre dans l'ordre des causes que nous cherchons à découvrir dans notre examen de tout ce qu'il y a d'anormal, d'irrégulier, de pathologique, de défectueux, de fatal dans la progéniture et sur le champ de la génération humaine.

La mauvaise éducation.—Considérez un instant cette classe de personnes qui ne sont pas ornées de cette bonne éducation qui fait le bonheur de l'homme. Manières grossières ; rusticité repoussante ; familiarité désagréable ; rapports sociaux dépourvus de cette délicatesse de manières et de procédés qui fait que dans les relations avec nos semblables nous trouvons la vie supportable, nous éprouvons du bonheur ; voilà ce que l'on rencontre chez ces gens mal élevés, sans culture intellectuelle, sans enoblissement du cœur, quoique le plus souvent leur nature recèle dans ses profondeurs tout ce qu'on pourrait désirer de mieux. La plupart de ces personnes sont inaccessibles au beau, à cause du défaut de culture et d'exercice du sens esthétique dont ils sont doués comme les autres. Aussi ne les voit-on pas montrer, pour la plupart, ces grands sentiments qui transportent l'âme vers le sublime, ces nobles aspirations qui l'élèvent au merveilleux, cette délicatesse d'action

qui dénote l'homme bien fait et bien formé par l'éducation sous tous les rapports. Eh bien ! observez cette partie de l'humanité dans les rapports qu'elle a avec la progéniture qui en dépend, et vous pourrez juger quelles impressions celle-ci peut recevoir durant le cours de son évolution dans l'enceinte maternelle. Car les époux ne transmettent pas seulement à l'enfant la santé, et toutes les qualités bonnes ou mauvaises sous le rapport physique, ils lui transmettent aussi les facultés et les penchants de l'âme.

Pour arriver à bien comprendre tout ce qui est à la portée de l'esprit humain, il faut toujours remonter des effets aux causes. C'est ainsi que nous procédons depuis que nous cherchons à nous expliquer le tableau de tout ce qui frappe nos yeux sur le champ de la procréation humaine ; oui, c'est ainsi qu'à toute vitesse, nous allons à la découverte de toutes ces causes desquelles provient l'immense variété de ce tableau ; c'est ainsi que nous arrivons à connaître tout ce qui nous explique les divers états de la vie dépendante s'élevant silencieuse et grandissant d'une manière merveilleuse sous la voûte sacrée du temple de la génération. Pour mieux apprécier l'étude que nous faisons ensemble, lecteurs et lectrices, il est bon de lire la citation suivante : " Ne pensez-vous pas que " si, en France, (c'est madame Marie Gjertz qui " parle) on pouvait compter le nombre des hommes " estropiés de cœur, d'esprit, d'âme, de corps parce " que leurs mères les ont conçus dans le dégoût, " dans la colère, dans l'abrutissement, dans la

" pensée même du crime, ne pensez-vous pas que " le nombre monterait à un chiffre qui épouvanterait le monde."

L'IMPUISSANCE ET LA STÉRILITÉ.—L'impuissance et la stérilité chez la femme, soit absolues, soit relatives, dépendent d'une foule de causes dont l'énumération m'entraînerait à dépasser les limites que j'ai assignées à cet ouvrage. C'est pourquoi, je me contenterai d'engager tous ceux et toutes celles qui liront ce livre de bien se rendre compte de ce que l'on entend par impuissance et stérilité et de toutes les causes qui produisent ces deux fléaux contre la vie dépendante, et alors leur esprit saisira pourquoi cette vie est si souvent condamnée à rester pour toujours à la porte du temple de la procréation. Nous laissons enfin tout ce qui regarde la partie sombre du tableau que nous étudions. Passons maintenant à la partie brillante. Quelles sont les causes qui modifient en bien la vie dépendante cachée sous les plis mystérieux de l'enveloppe maternelle ? Ces causes se trouvent toutes dans l'hygiène et la religion.

L'HYGIÈNE.—L'homme qui conforme sa vie aux règles de l'hygiène, court toutes les chances de passer de nombreuses années sur la terre au milieu de tous les avantages de la santé ; et, si dans un corps délabré dès sa naissance il traîne une existence languissante, il sera encore heureux de pouvoir améliorer sa nature. L'hygiène apprend à l'homme comment il doit se mettre en rapport avec toutes les choses qui l'environnent, de manière que celles-ci ne lui nuisent pas et servent au contraire

à embellir sa vie. Par là l'homme devient réellement le roi de la création, par l'empire qu'il prend sur lui-même, il peut commander à la nature et la plier suivant ses légitimes besoins et les fantaisies qui lui conviennent. L'homme a de plus des rapports avec lui-même et avec ses semblables. Les préceptes de l'hygiène enseignent ce que peuvent être ces rapports pour le bonheur ou le malheur de l'individu et de la société. Suivre les conseils de l'hygiène en toutes les circonstances de la vie, c'est pratiquer la sagesse et trouver le moyen d'être heureux.

Je conclus de là que dans les rapports de conformité qui peuvent et doivent exister entre la vie des parents et les préceptes de l'hygiène, il se trouve une longue série de causes qui toutes en définitive produisent les résultats les plus avantageux pour la vie dépendante enveloppée sous les ombres des mystères de la grossesse. Combien de choses aurions-nous à dire aussi sur l'influence de l'hygiène contre l'impuissance et la stérilité? Pensez-y, lecteurs et lectrices.

La religion.—Par sa divine action, la religion transforme l'humanité, c'est elle qui la vivifie: elle est cette grande force qui soutient et fait progresser le genre humain sous tous les rapports. C'est Dieu agissant dans l'homme pour l'empêcher de demeurer toujours absorbé dans la sphère des choses sensibles et le forcer à diriger sa vie vers le centre divin qui est sa destinée. Elle procure à l'homme la paix et la félicité. Le vrai contentement et cette tranquillité qui font les délices de la

vie ne sont donnés que par la religion seule. Ce lien sacré qui unit l'homme à Dieu, règle les mouvements de l'âme comme l'hygiène gouverne l'action du corps. Sans la religion, l'homme et les sociétés marchent dans les ténèbres et vont se précipiter dans les abîmes de tous les maux. Ils n'en sortent pas, à moins que la divine influence de la religion vienne ranimer le peu de force qui leur reste pour se relever. L'irréligion est la source de tous les désordres de la vie des individus et des peuples, et la pratique de la religion est la source du bien qu'il y a dans le monde. Heureuses donc seront les conditions de la progéniture descendant de parents qui ont suivi et suivent toujours les saintes lois du devoir, de la vertu, de la religion. Heureuses encore sont les femmes qui aiment la pratique du bien, qui s'avancent de plus en plus dans la voie de la perfection chrétienne, car la fécondité se montrera en elles plus éclatante, à moins que les dérèglements d'un époux ne corrompent ce don précieux de la nature.

J'aurais pu donner de plus longues explications sur tout ce que je viens d'exposer dans cette partie du Livre des Mères. Il y avait là un beau et vaste sujet à développer. Je me suis borné à peu de développements, je me suis même parfois abstenu de démonstrations nécessaires. Si mes assertions ne sont pas toujours accompagnées de leurs preuves, c'est que j'ai cru jusqu'ici devoir m'appuyer sur la sagacité de mes lecteurs et de mes lectrices. Dans un livre comme celui-ci, qu'il faut mettre à la portée de toutes les bourses, il est difficile pour l'auteur qu'il fasse

autrement. Dans ce pays comme partout ailleurs, les œuvres littéraires utiles, surtout celles qui sont volumineuses, attirent bien moins l'attention du public en général, que la littérature légère, il existe même une certaine classe dans la société, où les ouvrages contraires à la morale et aux bons principes occupent les premières places. Il fallait donc, pour que mon livre fut goûté du public, qu'il fût court, mais concis ; pas de longues phrases, mais claires, et mises à la portée de toutes les intelligences. Voilà pourquoi je n'ai pas écrit des volumes pour développer le plus longuement possible tout ce que renferme la deuxième partie de ce livre, bien convaincu d'ailleurs que dès sa première apparition cet ouvrage ne pourra pas gagner les sympathies de tout le public, soit pour la raison qu'un grand nombre de pères et de mères n'ont guère à cœur l'intérêt de leurs petits enfants quant à la santé de ces chers petits êtres, soit parce que dans beaucoup de familles, il y a trop d'antipathie pour la lecture, soit enfin à cause d'une certaine ignorance et d'une foule de préjugés.

Néanmoins j'espère qu'un public assez nombreux accueillera et lira cet ouvrage, et que par sa pénétration d'esprit, il pourra découvrir les preuves lorsqu'elles font défaut. Quelle que soit d'ailleurs la perspicacité de ceux et de celles qui voudront lire ce livre attentivement, il me semble qu'il y a au moins assez d'éclaircissements pour en tirer du profit. C'est ma conviction que cette œuvre utile, fruit d'un travail bien pénible et d'une observation

de tous les jours, les mettra en état de se bien pénétrer de cette grande vérité, énoncée dans la proposition suivante : dans l'humanité, la nature et la vie des êtres qui engendrent pèsent de tout leur poids sur la nature et la vie des êtres engendrés, c'est-à-dire que la nature et la vie des parents se feront sentir, se répercuteront dans la nature et la vie des enfants à naître. C'est ce dont il est possible de se convaincre quand on étudie le père et la mère dans leurs descendants, malgré que l'éducation et le milieu où l'on vit apportent en ces derniers des changements tellement considérables, que de prime abord il semble difficile de reconnaître en eux quelque chose de la nature et de la vie des auteurs de leurs jours. Oh, hommes et femmes ! qui exercez cette faculté de procréer dont vos organisations sont douées, avez-vous déjà réfléchi sur l'immense responsabilité qui vous incombe dans cet exercice ? Vous y réfléchirez maintenant et vous vous préparerez en conséquence, si vous ne l'avez pas encore fait. Tirez des conséquences pratiques de ce qui précède ; qu'il y ait toujours en vous une conviction profonde de la doctrine que je viens de vous exposer. Par là vous améliorerez toujours vos conditions d'existence, quelles qu'elles soient, et vos descendants jouiront de tout le bien qui en résultera pour eux.

Tout ce que je viens de mettre sous vos yeux, lecteurs et lectrices, dans cette deuxième partie, doit vous faire comprendre que vous devez, avant d'embrasser l'état du mariage, en connaître toutes les exigences, doit vous persuader que toujours

dans votre vie, si vous aspirez à procréer, vous êtes obligés de régler, suivant les lois de la morale, vos sentiments, vos penchants, votre cœur, votre intelligence, en un mot les mouvements de votre corps et de votre âme : antérieurement à la conception, afin que de votre nature il ne découle rien de fâcheux ou de médiocre dans la nouvelle vie qui vient de jaillir comme une étincelle, du contact de vos amours; postérieurement à la conception, pour des raisons du même genre. C'est dans ce dernier cas surtout que vous devez faire attention à la conduite de votre vie.

Jusqu'ici je me suis attaché à montrer que la bonne ou la mauvaise conduite des parents, que tout ce qui améliore ou détériore leur nature, sont les premières pierres, les fondations de cet édifice qui doit être si secoué, si souvent ébranlé par les orages et qui s'appelle la vie dépendante de l'enfant dans le sein maternel. Godleski dit : " L'homme résistera d'autant mieux aux secousses " physiques et morales qui l'assiègeront pendant " son existence, que dès l'enfance il aura reçu avec " l'éducation bienfaisante de la mère ce tempéra- " ment robuste, ces soins de chaque instant qui " lui permettront d'arriver à un âge avancé."

J'ajouterai : l'organisation humaine est un arbre qui résistera d'autant plus longtemps aux forces qui tendent à le faire périr, qu'il aura pris racine dans les meilleures conditions et sur un terrain plus propice.

Procréateurs, de l'attention que vous apporterez à suivre, à appliquer tout ce que vous pourrez dé-

duire de pratique de ce qui précède, résulteront la validité et la bonne constitution de l'enfant, toutes sortes de chances pour la mère, même des couches faciles.

Je sais que les femmes ont le désir bien naturel de donner le jour à des enfants sains de corps et d'esprit, bien faits, bien beaux. Dans ce qui précède, je me suis chargé de leur faire connaître les principes généraux, en quelque sorte, sur lesquels elles doivent régler leur vie pour obtenir cet heureux résultat. Jusqu'ici je me suis attaché à montrer, d'une manière générale, dans les procréateurs, hommes et femmes, tout ce qui, relativement à la progéniture, pourrait avoir des conséquences heureuses ou malheureuses. On ne peut donc pas dire que tout ce que renferment les pages précédentes ne tend pas au but de cet ouvrage : celui d'être utile aux mères dans l'intérêt de leurs enfants.

C'est ici que je commence à m'occuper exclusivement de l'état gravide de la femme. Ce qui va suivre sera la continuation du développement du sujet qui occupe cette partie du Livre des Mères.

V.

DE LA FEMME À L'ÉTAT GRAVIDE.

Oh femme ! la nature vous a rendue mère ! Ne devant plus vivre pour vous, tous les instants de votre vie seront désormais consacrés à cette vie nouvelle qui vient de s'allumer en vous. " Lors-" qu'une femme devient enceinte, dit Brochard,

“ elle ne s'appartient plus. Elle appartient tout “ entière à l'être qu'elle porte dans son sein et “ dont Dieu lui a confié l'existence. Elle se doit “ à son enfant dont la vie est désormais liée à la “ sienne. Elle se doit à la société, à laquelle elle “ sera heureuse de donner un membre qui pourra “ lui être utile et dont plus tard peut-être elle sera “ fière.”

Pour la conservation du petit être, le sentiment maternel pousse déjà la femme enceinte à se tenir dans des conditions favorables et l'avertit qu'elle ne saurait éviter avec trop de soin tout ce qui pourrait lui être contraire. “ Il faut donc, dit “ Brochard, que la jeune mère évite toutes les cir- “ constances qui pourraient nuire à la marche “ régulière de la gestation. Toutes ses pensées, “ toutes ses actions ne doivent avoir qu'un but, le “ développement normal de l'enfant qu'elle a conçu, “ de la vie duquel elle est responsable devant Dieu “ et devant les hommes.”

En premier lieu, je vais m'arrêter un instant sur l'hygiène de la femme enceinte.

1o. ÉGARDS DU MARI.—Oh époux ! réfléchissez bien sur la position de mère où se trouve votre femme. Que votre tendresse entoure de tous les soins, de tous les égards, de toutes les sollicitudes la vie de votre épouse dans laquelle se développe une vie nouvelle. Si vous aimez réellement celle qui doit vous rendre père, vous aurez pour elle toutes sortes de prévenances ; les douces caresses de l'amabilité, de la complaisance, seront pour elle une compensation à la douleur qui lui est réservée

après la conception. Le Dr. Seraine dit : " Que " les maris soient modérés dans leurs désirs, et " qu'ils aient pour leurs femmes les attentions et " les égards qu'exige l'état d'un individu doué de " deux vies, la sienne et celle de l'être qu'il doit " mettre au jour."

" Il est hors de doute, dit le Dr. L. Pénard, " qu'une femme enceinte est généralement plus " impressionnable, plus irritable, que lorsqu'elle " n'est pas dans cette position. On doit donc alors " la traiter avec les plus grands ménagements et " les plus grands égards. Il ne faut donc pas " l'irriter, l'effrayer, lui causer du chagrin inuti- " lement."

Le Dr. Godleski parle comme suit : " La femme " enceinte doit être l'objet des plus grands égards " de la part de tous ceux qui l'entourent ; son " caractère n'est plus le même, elle est plus impres- " sionnable, plus nerveuse ; elle n'a pas cons- " cience de ce changement survenu dans sa ma- " nière d'être ; les personnes qui vivent avec elle " doivent savoir que ses petites impatiences, ses " soupirs sont indépendants de sa volonté ; ce " serait ne pas comprendre son état que de répon- " dre à ces mouvements involontaires par un " manque de sympathie. La plupart des grossesses " sont pénibles ; les vomissements, les douleurs " névralgiques affectent le physique et le moral, " la femme a toute la peine, c'est elle qui a toutes " les souffrances pour donner à son mari cet en- " fant tant désiré ; il est bien juste qu'on la comble " de ces petites affections, de ces égards bienveil-

" lants qui sont une grande consolation dans la " douleur."

Combien donc sont déplorables ces refroidissements, ces antipathies, ces jalousies, ces emportements, ces haines, ces colères, ces chicanes, ces querelles, qui existent bien trop souvent entre l'homme et la femme dans l'état du mariage ! L'hygiène et la religion se donnent la main pour réprimer ces désordres qui empoisonnent la vie domestique.

2o. Le devoir conjugal.—La bonne santé de la mère est la condition qui contribue le plus à donner à l'enfant la force et une heureuse constitution. Si la vie des parents n'est pas bien réglée au physique et au moral, pendant tout le temps de la gestation, l'existence de l'enfant à naître sera compromise. Il importe donc aux parents de bien connaître les règles relatives aux rapports sexuels, pendant la grossesse. Si vous êtes embrasés de désirs et que vos transports soient fougueux, évitez les rapprochements trop impétueux, parce que ceux-ci déterminent souvent des accidents d'une gravité déplorable : " ébranlement direct de l'u- " térus, décollement de l'œuf quelque part, épan- " chement de sang entre lui et la face interne de " la matrice, contraction de celle-ci et expulsion " hâtive du produit," comme dit Pénard. Si le coït, bien qu'il ne soit pas impétueux, s'accompagne d'un plaisir très vif, il peut encore déterminer, suivant Pénard, une congestion dans la matrice, par le seul effet de l'acte vénérien, l'hémorrhagie, le décollement de l'œuf et, enfin, l'ex-

pulsion du produit Les parents devraient savoir combien les abus des plaisirs sexuels peuvent occasionner de troubles du côté du produit de la conception ; ces abus augmentent l'irritation provoquée par le corps étranger et dont on peut comparer les effets à ceux de l'irritation causée par les vers. Il faut être très sobre des plaisirs sexuels. Je ne prétends pas que les droits du mari doivent être suspendus pendant la grossesse, mais la modération et la prudence dans leur usage sont deux conditions indispensables. " Car, dit Pénard, il " est certain que l'abus du coït est une cause d'a- " vortement plus commune qu'on ne le pense."

Ainsi les rapports sexuels ne doivent pas se répéter trop souvent, pendant tout le cours de la gestation ou de l'état gravide. Mais c'est plus particulièrement du 2e au 4e mois et dans le 9e mois, qu'il faut observer autant que possible la continence, et assez souvent dans ces temps-là la continence parfaite est absolument nécessaire, elle l'est toujours dans les premiers temps aux femmes qui ont fait déjà des fausses couches. " Si la femme a déjà " fait une fausse couche, dit le Dr. Brochard, " elle doit s'abstenir de ces rapports, du moins pen- " dant les premiers mois de la grossesse."

Ecoutez les conseils d'un grand hygiéniste : " Pendant la grossesse, dit Foy, les femmes éviteront avec le plus grand soin tout ce qui pourrait " augmenter l'irritation d'un appareil d'organes " déjà très excités par le fait même de la gestation, " c'est-à-dire de l'utérus, des mamelles et de leurs " annexes. Ainsi, pas de titillations sur les mame

" lons, pas de masturbation, pas de coïts immo-
" dérés, pas de lectures romanesques ou capables
" d'enflammer les sens et les passions."

Un mot, pour les maris. Vous êtes obligés de porter beaucoup de tendresse à vos femmes, de les entourer de tous les soins, de tous les égards qu'exige leur position de mère, de leur prodiguer toutes les affections qu'elles méritent dans cet état; de là pour vous l'obligation de vous mettre d'abord à la hauteur de votre position d'époux, afin que par vos connaissances vous soyiez capables de traiter vos femmes convenablement quand elles sont enceintes, car par ces lumières vous pourrez voir et comprendre tout ce que cet état réclame, votre tendresse ne sera pas aveugle, votre affection sera dirigée suivant la science de l'hygiène.

Si vos femmes sont trop amoureuses, pendant qu'une nouvelle vie se développe en elles, sachez vous-mêmes leur faire comprendre l'importance de se modérer. Le plus souvent, les femmes pêchent par l'excès contraire, se montrent indifférentes, froides dans l'accomplissement de l'union sexuelle. Dans ce cas, prenez-y-garde! L'état physique, l'agacement nerveux, les dispositions morales où se trouvent les femmes enceintes, vous ordonnent d'être moins despotes dans vos volontés, d'être assez sages pour remettre à plus tard, de respecter les diverses conditions qui appartiennent à une mère en voie de famille.

N'oubliez jamais que souvent chez une femme enceinte, l'état spasmodique est plus prononcé, les

sympathies nerveuses sont mises en jeu par la matrice animée d'une nouvelle vie.

Conduisez-vous donc comme des hommes sages et chrétiens, suivant les préceptes de l'hygiène et de la religion. C'est de l'oubli de ces préceptes que résultent tous ces arrêts de développement, tous ces vices de conformation, toutes ces déviations que présente le produit de la conception. Oh ! si vous étiez convaincus de cela, vous auriez plus d'empire sur vos passions, vous sauriez leur faire la sourde oreille et les laisser crier. Cherchez à éteindre les ardeurs de cette fièvre génitale qui dévore vos sens surexcités, par la réflexion sur ce que devra être votre enfant plus tard et le désir de ne rien faire qui puisse lui nuire. Lorsque cet enfant sera mis au monde, vous serez heureux de le trouver bien beau, bien charmant, plein de vie.

Combien il y en a de ces hommes, esclaves de leur sens génital, et qui ne sont arrêtés par aucune considération. De tels maris, s'ils se confessent comme il faut, ne doivent pas recevoir l'absolution, à moins qu'ils ne se corrigent.

3o. Du respect de l'homme.—" La femme enceinte a toujours eu droit au respect de l'homme. " A Rome, la foule, les magistrats eux-mêmes s'écartaient devant elle et lui cédaient la " partie " d'allée de la voie publique." La religion juive, " la religion catholique la dispensent du jeune et " de l'abstinence." (Brochard).

4o. Air.—Une femme enceinte doit respirer un air pur. Ainsi il vaut mieux habiter la campagne que la ville. Une femme grosse ne peut pas tou-

jours changer d'habitation, mais, dans la classe riche de cenx qui ont deux demeures, il me semble qu'il n'est pas difficile de faire en sorte que la femme enceinte passe à la campagne quelques mois, sinon tout le temps : " l'air y est meilleur, suivant le Dr. " Godleski, les impressions morales moins vives, " le sang y devient plus riche ; les promenades " dans les bois, dans les champs sont plus faciles " que dans les rues d'une ville ; on respire à pleins " poumons ; ce n'est plus l'air confiné de la capi- " tale où des milliers de poitrine se disputent une " atmosphère viciée ; on a ses coudées franches, on " ne court pas le risque d'être bousculé par les " gens toujours pressés qui vont à leurs affaires et " ne songent pas à leurs voisins."

Il n'y a pas de doute qu'un air pur et frais est indispensable et que son action est des plus avantageuses. " Une des preuves les plus sensibles de " l'influence de l'atmosphère dans laquelle vit une " femme enceinte, dit le Dr. Seraine, c'est que le " nombre des crétins a considérablement diminué " depuis que les femme du Valais, pour échapper " aux funestes influences de l'air vicié des vallées " étroites de ce pays, vont passer le temps de leur " grossesse dans des lieux élevés, où elles respi- " rent un air sec et pur."

Le Dr. Munaret dit : " Les beaux enfants nais- " sent au sein des campagnes par la même raison " que les arbres en plein vent produisent des fruits " hâtifs, mais plus gros, plus colorés que ceux qui " languissent sous les vitres d'une serre énervante."

Pour toutes ces raisons, la femme enceinte cher-

chera toujours un air réparateur, propre à la respiration. Une foule de causes déterminent la viciation de l'atmosphère. Elle aura soin de renouveler souvent l'air de la chambre qu'elle habite. En été, les croisées seront ouvertes le matin, et une partie de la journée s'il fait très chaud ; en hiver, dans les temps froids, l'appartement doit, pour être bien aéré, laisser pénétrer les courants de l'air extérieur, pendant 10 à 15 minutes, le matin ou vers le milieu du jour. Une coutume louable, c'est de ne pas faire le lit, sans que les couvertures aient été préalablement exposées à un air frais, pur. Apprenez que la végétation modifie notablement la composition de l'air. Les plantes dégagent, le jour, du gaz oxygène, la nuit, de l'acide carbonique, gaz délétère. Ne mettez donc jamais de fleurs dans votre chambre à coucher, surtout évitez de les garder dans vos appartements pendant la nuit. Autrement votre sommeil ne sera pas salutaire, le matin vous vous réveillerez, la tête lourde, vous aurez des vertiges, etc. Les animaux domestiques, une lampe allumée sont, comme les plantes, les fleurs, des causes capables de vicier l'air, d'y introduire des principes nuisibles. Ne restez jamais dans ces pièces où se trouvent agglomérées des familles, souvent nombreuses. Une belle salle à manger, un salon spacieux, même luxueux de décors et de magnificence, peuvent donner des occupants l'idée la plus favorable ; mais une femme enceinte doit voir si, à part ces pièces dites de réception, les appartements qu'elle occupe habituellement ne pèchent pas par fausse économie

sous le rapport de l'espace. Il faut éviter la malpropreté et la négligence, causes de l'insalubrité des logements. Un système d'égoûts défectueux, les eaux pluviales, les eaux ménagères sont des causes viciantes de l'air. Les marais, les cimetières, certains ateliers, certaines manufactures fournissent des émanations délétères ; il n'est pas bon de vivre dans le voisinage de ces causes qui modifient l'atmosphère. La morale et la religion défendent de coucher sur des grabats sales et dégoûtants, frères et sœurs ensemble, et à côté le mari et la femme ! Attachez beaucoup d'importance à ce que le tirage de la fosse d'aisance s'effectue convenablement et à ce que celle-ci soit assez loin de la chambre à coucher. Si les latrines sont placées trop près de la maison, l'air extérieur qui communique avec celui des pièces où se trouve habituellement une femme enceinte, apportera des gaz qui rendront l'atmosphère de l'intérieur impropre à la respiration. Dans nos villes, combien de cloaques, de passages, de réduits infectes, de rez-de-chaussée, d'entre-sols, occupés par l'ouvrier, l'artisan, le malheureux, et qui n'offrent aucun avantage sous le rapport hygiénique ! Combien de familles habitent des mansardes, réunissant à elles seules toutes les conditions d'insalubrité qu'on pourrait imaginer ! Dans les habitations pauvres, les principaux obstacles à l'hygiène viennent des privations de toutes sortes. Sans ouvrage, privés de nourriture ou obligés de se contenter d'une alimentation complètement insuffisante, glacés et n'ayant rien pour se réchauffer, les habitants pauvres des villes dési-

rent avant tout éviter l'entrée de l'air frais dans les petits logements qu'ils occupent, le plus souvent entassés les uns sur les autres.

Dans les campagnes, combien de maisons où l'air ne se trouve jamais que dans un état impropre à la santé. Combien est triste le tableau des misères sociales! N'est-il pas temps que la politique moderne appelle l'hygiène à son secours pour tirer le peuple de toutes ces conditions d'insalubrité? On verrait la population devenir forte, vigoureuse.

Quelquefois l'air est trop dense ou trop raréfié. Pour obvier aux inconvénients qui en résultent, il est bon de savoir que les habitations élevées conviennent aux constitutions molles et qu'elles nuisent, au contraire, à celles qui sont prédisposées aux inflammations de poitrine, aux hémorrhagies, etc.

" L'air chaud et sec, modérément, bien entendu, est avantageux dans les maladies caractérisées par l'inertie des mouvements organiques et par la langueur des fonctions, telles que les scrofules, le rachitisme, les rhumatismes, etc. Il est nuisible, au contraire, aux individus dont la constitution est irritable, la sensibilité excessive, ou qui sont atteints de maladies dans lesquelles les forces vitales sont dans un grand état d'exaltation." (Foy).

" Les dangers ou les accidents causés par l'air trop chaud sont : les hémorrhagies, les phlegmasies cérébrales et gastro-intestinales, les affections cutanées, les épidémies etc." (Foy).

Etes-vous scrofuleuse, atteinte de rhumatismes, prenez toutes les précautions nécessaires, pendant les saisons froides, afin de tenir votre corps toujours chaudement ; laissez les caprices de la mode pour vous soumettre aux conseils de vos médecins.

Ecoutez encore l'illustre hygiéniste Foy : " L'action longtemps prolongée de l'air chaud et humide finit par donner à notre économie tous les " caractères fâcheux d'une constitution molle et " lymphatique. Il est donc sage et prudent d'en " préserver les femmes, les enfants, les individus " cachectiques et tous ceux dont les chairs sont " flasques, décolorées, disposées à la bouffissure et " à l'infiltration. Cette action dispose également " au développement et à l'entretien des fièvres intermittentes, simples ou pernicieuses, du scorbut, de l'hydropisie, des épidémies, des phlegmasies chroniques des membranes muqueuses, et " en particulier des muqueuses gastro-intestinales, " etc. Tous ces effets fâcheux sont combattus par " l'action bienfaisante d'une chaleur et d'une sècheresse naturelles ou artificielles sagement administrées. Dans quel cas l'hygiéniste et le médecin peuvent-ils faire une application heureuse " de l'air chaud et humide ? Dans tous ceux où " l'on a affaire à des individus d'une constitution " sèche et bilieuse, dont les organes sont surexcités, les affections aigues, etc. C'est alors qu'il " est bon de placer les individus ou les malades " dans des chambres préalablement chauffées " d'une manière artificielle, et dans lesquelles on " a répandu une certaine quantité de vapeur d'eau.

" Enfin des fumigations pulmonaires sont encore
" un excellent moyen de combattre les mauvais
" effets d'une température chaude et sèche, et de
" seconder avantageusement l'action de l'air chaud
" et humide.

Quand à l'air froid et sec, ainsi que pour l'air froid et humide, je me bornerai à dire à la femme enceinte qu'elle doit toujours se vêtir de manière à se prémunir contre la toux, les rhumes qui sont souvent des causes d'avortement. Ce n'est pas ce qu'elle fait, quand elle devient esclave des extravagances de la mode. En général, il est dangereux d'habiter au rez-de-chaussée, à cause de l'humidité qui, suivant Godleski, pénètre le mur avec d'autant plus de facilité qu'il est plus rapproché du sol.
" J'ai vu, ajoute-t-il, chez les femmes enceintes
" beaucoup de douleurs qui n'avaient pour cause
" qu'une habitation placée dans ces conditions."

Ainsi, femmes qui êtes en voie de famille, tachez, au moyen de ces quelques préceptes, de vous mettre en rapport avec les états variés sous lesquels l'atmosphère peut exister.

5o. Nourriture.—La femme enceinte ne doit en général rien changer à son régime alimentaire.
" Vouloir le modifier, suivant Godleski, c'est s'expo-
" ser aux accidents que l'on observe si fréquemment
" du côté de l'estomac ; elle mangera comme avant,
" ni plus ni moins." " La nourriture doit être habi-
" tuelle,dit Foy,c'est-à-dire subordonnée,comme tou-
" jours, à la promptitude et à la facilité avec laquelle
" l'appétit se fait sentir. Se croire ici dans la nécessité
" de manger pour deux est une erreur préjudiciable

" à la mère et à l'enfant. En effet, une indigestion. " par les phénomènes qui en sont l'expression et la " conséquence, est toujours une chose fâcheuse, et, " dans ce cas, il peut en résulter un avortement ou " un accouchement prématuré. La sobriété est donc " indiquée toutes les fois que la digestion est diffi- " cile, l'appétit peu prononcé, etc.

" Comme l'appétit est ordinairement augmenté " pendant la grossesse, la femme, dans cet état, " doit éviter de surcharger son estomac d'aliments " trop excitants qui pourraient troubler la diges- " tion. (Brochard).

" Pendant la grossesse, surtout dans les derniers " temps, au lieu d'emplir l'estomac d'une trop " grande quantité d'aliments, il vaut mieux faire " des repas plus fréquents. En fait de change- " ments, la femme enceinte peut, opérer ceux qui " lui sont commandés par un dégoût ou par une " appétence invincibles. Et encore faut-il que le " nouvel aliment ou la nouvelle boisson qu'elle " désire substituer à d'autres qui lui sont devenus " antipathiques, ne puisse en rien lui être nui- " sible, comme le seraient, par exemple, les viandes " fumées ou trop fortement épicées et les bois- " sons alcooliques prises en trop grande quantité." " (Pénard).

" Une femme enceinte ne doit prendre que des " aliments sains : ceux dont elle faisait usage anté- " rieurement à la grossesse, lorsqu'ils sont en rap- " port avec sa constitution, doivent encore être ses " aliments ordinaires et préférés. Surtout qu'elle " ne se livre pas à des appétits dépravés. Il ne

“ faut pas croire, avec le vulgaire ignorant, qu'une “ femme grosse puisse manger impunément les “ choses les plus malsaines, les plus indigestes et “ les plus bizarres, sans en être incommodée : on a “ des preuves journalières du contraire.” (Dr. “ Seraine).

“ Tous les conseils médicaux ne sauraient indi- “ quer à la malade mieux qu'elle ne le comprend “ elle-même ce qui ne lui est pas contraire. On “ ne doit faire d'opposition que dans les cas d'ap- “ pétits bizarres ou déraisonnables, quand les sub- “ stances désirées peuvent nuire à la santé par “ leur nature ou par la quantité ingérée ; d'ailleurs “ la perversion du goût disparaît, le plus souvent, “ quand la grossesse est plus avancée.” (Godleski).

6o. Des boissons.—Je laisserai le Dr. Seraine vous dire ce qu'il en pense, par rapport à votre état. “ Les boissons alcooliques, dit-il, surtout “ prises en grande quantité, ont toujours de fu- “ nestes effets ; chez les femmes enceintes, elles en “ ont de plus graves encore, puisque, outre la “ fâcheuse influence qu'elles ont sur leur santé, “ elles peuvent transmettre aux enfants de funestes “ prédispositions, soit à l'ivrognerie, soit à un “ grand nombre d'autres maladies, comme l'épi- “ lepsie, la folie, etc. S'il se manifeste quelque “ apparence de perte de sang, il faut faire usage “ d'aliments farineux et mucilagineux, et boire “ de légères décoctions froides de riz. C'est “ particulièrement, s'il y a déjà eu une perte de “ sang, qu'il faut bien se garder des boissons spiri- “ tueuses, qui paraissent pour un moment soute-

" nir les forces, mais ne font qu'augmenter l'écou-
" lement du sang par la chaleur et l'agitation
" qu'elles causent."

Une dernière remarque : une femme enceinte ne doit pas faire usage de *bière* ou de *porter* sans consulter son médecin.

7o. Vêtements.—Tout vêtement qui comprime la taille et la poitrine des femmes enceintes est proscrit par l'hygiène et la religion. Les vêtements donc doivent être libres, larges, peu serrés, aisés, afin que le développement du ventre et celui de l'enfant ne soient gênés en rien. Sous prétexte de se garantir parfaitement du froid, il n'est pas nécessaire qu'une femme enceinte porte des vêtements faits de manière à empêcher les organes de la respiration, de la circulation, de la digestion, de remplir convenablement leurs importantes fonctions. " Lycurgue avait ordonné par un décret que
" les femmes enceintes portassent des vêtements
" larges, exempts de bandes et de ceintures ; les
" dames romaines avaient une ceinture pour sou-
" tenir les seins ; pendant la grossesse elles étaient
" tenues de la quitter sous peine d'amende et de
" réclusion." (Godleski).

Les épaules doivent porter le poids des jupons. Un caleçon large, léger et chaud tout à la fois est indispensable dans les saisons froides.

L'usage d'une ceinture hypogastrique est nécessaire quand l'abdomen descend trop sur les cuisses. Si les seins se développent outre mesure, il est bon de porter un demi-corset sans baleines pour les soutenir. Un mot sur l'usage du corset. Cette pièce

d'habillement est la plus nuisible et la plus funeste. Fille et n'ayant à penser qu'à vous, vous ne vouliez pas renoncer à l'usage invincible et pernicieux du corset ; vous vous condamniez au supplice du corset pour paraître coquette, avoir la taille fine et déliée, la beauté, les formes, les grâces, et vous obteniez tout le contraire aux yeux de ceux qui cherchent la beauté, la grâce, avouées par l'art et le bon goût. Votre poitrine n'avait-elle pas la forme d'un entonnoir ? ou plutôt, votre corps ne ressemblait-il pas à celui d'une guêpe, avec cet étranglement ridicule et choquant de la partie moyenne sous le corset trop serré, trop raidi par des lames de baleines. D'ailleurs, outre cette perversion de goût, n'y avait-il pas dans une coutume semblable un coupable attentat contre vous-même ? N'est-ce pas au fait d'exagérer la finesse de la taille par la *ceinture* ou le *corset*, que doivent être attribués cette gêne du mouvement des côtes, de l'expansion des poumons, cette gêne qui contrarie le libre jeu des organes respiratoires et peut être considérée comme une cause de consomption pulmonaire ; cet obstacle à la complète dilatation du cœur, qui finit par ralentir la circulation capillaire et détermine certaines congestions souvent dangereuses ; cet empêchement à la libre et parfaite distension de l'estomac ; ces syncopes, ces suffocations, ces étouffements, ces apoplexies dont on est si souvent témoin dans les salles de bal, de spectacle, de réunion ; ces rougeurs malsaines ou cette décoloration de la face, cette modification mauvaise dans la gracieuse ondulation des lignes ; ces dé-

formations souvent incurables, comme celles de la gorge, cet aplatissement des mamelons, l'étroitesse et la défiguration de la poitrine ; enfin, ces pertes blanches, ces toux sèches, ces irrégularités des règles et tant d'autres accidents ?

Eh bien ! je vous le demande, ô femmes enceintes, pouvez-vous encore vous rendre coupables de cet attentat contre vous-même, sans être coupables d'un autre attentat contre ces vies nouvelles, auxquelles votre organisation doit sans cesse servir de rempart pour les tenir à l'abri de toute atteinte des influences extérieures fâcheuses ? Au nom de ces vies si inoffensives et si chères, abstenez-vous donc de porter des corsets trop serrés, trop raidis, tous ces corsets pourvus de buscs métalliques et de baleines. C'est parce que vous n'avez pas le courage de mettre ce conseil en pratique, qu'il y a tant de descentes et de déplacements de la matrice, que les fausses couches et les grossesses maladives sont si communes aujourd'hui, qu'il y a tant d'accouchements laborieux, par suite d'une mauvaise position prise par l'enfant sous l'influence de cette compression qui s'est opposée à son libre accroissement. Un autre inconvénient attaché à l'usage du corset d'une manière inconsidérée, c'est de comprimer les seins, d'aplatir les mamelons ou bout des seins. C'est ce que dit le Dr. Brochard : " La dépression du mamelon, qui rend quelquefois l'allaitement si pénible pour la mère et l'enfant, ne reconnait souvent pas d'autres causes."

Si le corset n'est pas tout-à-fait supprimé, au moins qu'il soit peu serré, dépourvu de busc, com-

posé de simples élastiques, et qu'on ne s'en serve que pour corriger le trop grand relief et l'élasticité disgracieuse des poitrines débordantes.

Tout ce que je viens de dire sur l'hygiène du vêtement, relative à la femme enceinte, m'autorise à condamner fortement les femmes qui, par une pudeur mal entendue, ou sous le prétexte d'entretenir la taille, se serrent le corps, exercent une compression défendue par la science et la morale.

8o. TRAVAIL CORPOREL.—En général, les femmes du peuple se livrent à de trop rudes travaux, pendant la grossesse. Elles doivent savoir que tout travail nécessitant de grands efforts musculaires, les oblige à faire des mouvements ou secousses plus ou moins violents qui peuvent être préjudiciables à l'enfant.

9o. EXERCICE.—Tout exercice, comme l'équitation, la danse, la course, ne saurait être conseillé pendant la grossesse. La femme enceinte évitera la position assise trop prolongée. Elle fera des promenades à pied, au grand air, à la campagne, car cet exercice à pied est souvent nécessaire pour exciter l'appétit, faciliter la digestion, et conserver la santé à laquelle elle ne saurait porter trop d'attentions et avoir trop de précautions. En général, il faut qu'elle prenne de l'exercice, mais sans secousses, sans faux pas, sans fatigue. Godleski prétend que les promenades fatigantes des touristes amènent une lassitude que le repos peut à peine faire disparaître. Le même auteur conseille à la femme enceinte, qui a déjà fait une fausse couche, de prendre peu d'exercice, de sortir peu, de faire quel-

ques petites promenades dans le jardin ou à proximité de la maison jusqu'à l'époque correspondante à la fausse couche ; " alors, dit-il, elle devra redoubler d'attention et garder la chambre quelques " jours ; si l'avortement s'est produit plusieurs " fois, il est prudent qu'elle reste sur une chaise " longue pendant cette période qui peut varier de " 15 jours à 1 mois." L'exercice dans une voiture douce, est favorable à la femme enceinte, suivant Brochard. " Il faut éviter, dit Godleski, d'aller en " voiture mal suspendue, ou sur un terrain peu " uni ; les mouvements brusques, les cahotements " sont douloureux, peuvent faire prendre à l'enfant " des positions défectueuses ou occasionner un accouchement prématuré."

D'après le Dr. Seraine, " il faut éviter, surtout " quand on approche du terme de l'accouchement, " les exercices violents, et les promenades fatigantes. Un repos absolu doit être gardé si quelques " signes de perte se manifestent, ou si, dans les " derniers temps, des pesanteurs, des tiraillements, " des crampes, se font sentir trop douloureusement " pendant la marche." La même autorité conseille aux femmes faibles, qui ne pourraient faire d'exercices à pied, de sortir dans une voiture douce, à laquelle on évitera de laisser prendre un mouvement trop rapide, et qui ne devra s'engager que dans des chemins unis.

10o. DANGERS DES VOYAGES.—Suivant le Dr. Seraine, *de longs voyages*, surtout dans des voitures rudes, traînées rapidement sur des terrains inégaux, ne doivent pas être risqués, à une époque un

peu avancée de la grossesse. La femme enceinte renoncera donc aux longs voyages sans but déterminé, même aux voyages en chemin de fer, lesquels seront sévèrement défendus pendant les quatre premiers mois de la grossesse, d'après Brochard. " Les mouvements de trépidation, dit-il, " que l'on éprouve sur certaines lignes est une " cause très-fréquente de fausses couches. J'en ai " observé de nombreux exemples. L'habitude " qu'ont aujourd'hui les jeunes femmes de partir " le jour même ou le lendemain de leur mariage, " pour faire un voyage de quelques semaines ou " de quelques mois, est contraire à tous les pré-" ceptes de l'hygiène, comme elle est contraire à " tous les préceptes de la morale. Cet usage, qui " tend à se répandre de plus en plus dans toutes " les classes de la société, me paraît être la cause " la plus sûre, la plus efficace de toutes ces fausses " couches que l'on observe si fréquemment au-" jourd'hui au début des mariages, et qui quelque-" fois privent pour toujours les femmes du bon-" heur d'être mères."

110. Séjour au lit.—La femme enceinte se couchera de bonne heure, pour prendre le sommeil dont elle a besoin ; elle dormira au moins huit heures. Aussitôt réveillée, elle ne restera pas au lit, toute la matinée, le meilleur temps de l'existence. " Ce séjour au lit, le matin, amollit la " femme, dit Brochard, et provoque une sueur " légère et continue qui la débilite et l'énerve. Que " la femme enceinte n'oublie jamais ce précepte, " que rien n'est réparateur comme l'air du matin."

Elle ne doit pas ignorer que les veilles trop prolongées lui sont contraires. Avec l'autorité du Dr. Seraine, je lui recommanderai de ne pas coucher sur des lits de plumes, qui provoquent la transpiration, font affluer le sang vers le bassin, peuvent occasionner une fausse couche.

12o. BAINS.—La question des bains est très importante. Toutes les femmes encientes peuvent-elles prendre les bains, et celles qui le peuvent, doivent-elles en faire usage pendant le temps de la grossesse ? D'après le Dr. Brochard, les grands bains tièdes et courts conviennent à toutes les femmes enceintes, puisqu'il se borne à dire que ces bains n'ont d'inconvénients que si l'on en abuse. "Ils sont très-propres, affirme-t-il, à faire dispa-"raître le sentiment de lassitude qu'éprouvent si "souvent les femmes enceintes et à modérer les "mouvements quelquefois douloureux de l'enfant.' Je crois que les femmes d'une constitution molle et très-lymphatique feront bien de s'abstenir de ces bains généraux ou de n'y avoir recours que le plus rarement possible : les ablutions et les lotions seront pour elles d'un plus grand secours. Quant aux autres femmes enceintes, surtout celles chez lesquelles prédomine le tempérament nerveux, je pense que ces bains tièdes et de courte durée peuvent déterminer chez elles les effets des meilleurs antispasmodiques. C'est pendant le premier et le dernier mois de la grossesse qu'ils agissent le plus favorablement. Car, au début ils ont pour effet d'apaiser l'excitation de la matrice ou l'état spas modique, quelquefois trop prononcé, dans les der-

niers temps, les parties génitales s'en trouvent mieux par la souplesse plus grande qu'elles acquièrent et se disposent à se distendre plus facilement, grâce à l'action vraiment ramollissante et hygiénique de ces bains. Chaque fois qu'une femme enceinte se lave à l'eau tiède, elle doit toujours craindre la brusque transition d'un air chaud à un air froid.

Mais le Dr. Brochard défend formellement les bains froids aux femmes enceintes. Néanmoins il ajoute : " J'ai cependant vu quelquefois de jeunes " femmes chlorotiques ou anémiques, ayant déjà " fait une ou plusieurs fausses couches, mener à " bonne fin une nouvelle grossesse, sous l'in- " fluence d'un traitement hydrothérapique, métho- " diquement employé pendant les trois premiers " mois de la grossesse ; mais ce sont des cas excep- " tionnels dont le médecin seul peut et doit être " juge."

Le Dr. Pénard enseigne que " si la femme avait " l'habitude des bains généraux, elle doit les con- " tinuer ; car ils lui sont bons et comme moyen de " propreté et comme moyen d'accroître la souplesse " des parties génitales externes. Mais elle doit " bien veiller à ne pas les prendre *chauds*. Les " *bains chauds* doivent alors être proscrits impi- " toyablement. Il faut que l'eau soit à peine *tiède*. " Frais même, les bains sont, en général, très bien " supportés, dans la deuxième moitié de la gros- " sesse surtout." Le même auteur déclare qu'il a vu beaucoup de femmes enceintes continuer de prendre des bains à une température très basse

jusqu'au moment de leur accouchement, et que ces femmes ont non-seulement accouché avec une grande facilité, mais encore ont eu des suites de couches très heureuses.

Le Dr. Godleski est d'opinion que " pendant les " premiers mois de la grossesse, il faut s'abstenir " de prendre des bains, on se contentera de soins " de propreté de courte durée. Chez certaines " femmes peu disposées, un bain prolongé peut " produire l'avortement. Ce n'est que pendant le " dernier mois que les bains sont indiqués ; on en " prendra deux par semaine ; à cette période on n'a " pas à redouter un accouchement prématuré ; les " bains de siége facilitent le travail des couches, " relâchent les tissus, diminuent le nombre et l'in- " tensité des douleurs de l'enfantement."

130. Bouts du sein.—Une femme enceinte doit toujours se conduire de manière à ce que rien ne l'empêche de nourrir son enfant de son lait. Elle évitera donc toute pression de la part des vêtements, afin que les bouts du sein ne soient gênés en rien dans leur développement. Si les mamelons sont comprimés, trop courts, il faut les faire saillir, au moyen d'une ventouse ou d'une pipe en verre à tube recourbé, suivant le Dr. Brochard. Le Dr. Pénard conseille de se servir d'anneaux de corne ou de buis de la grosseur du doigt, ou, mieux encore, de bouts de sein en cuir bouilli ou en caoutchouc assez épais. Ce n'est pas tout que les mamelons soient bien formés, bien faits, suffisamment développés, il faut penser, principalement lorsqu'ils paraissent révêtus d'une peau trop

délicate, à les fortifier par des compresses imbibées de vin de quinquina ou d'une solution de tannin, pendant 10 ou 12 jours avant l'accouchement, d'après le Dr. Seraine. Dans ce cas-là, le Dr. Pénard, pour prévenir les crevasses ou gerçures produites si souvent par les premières succions de l'enfant, conseille de laver les bouts du sein deux ou trois fois par jour, pendant les deux derniers mois de la grossesse, avec du vin rouge rendu plus astringent par l'addition d'un peu d'alun. Ou bien, comme le prescrit le Dr. Brochard, on peut maintenir sur le mamelon une petite compresse imbibée de rhum. " Ce moyen très-simple, dit-il, suffit quelquefois " pour empêcher les gerçures lorsque la femme " allaite."

J'ai appris que des médecins, pour faire sortir et fortifier le bout du sein, enseignent un moyen qui me parait bien facile à employer et dont l'efficacité me semble certaine. Ce moyen consiste à se servir d'une bouteille dont le goulot peut avoir un demi pouce à trois quarts de pouce de diamètre et à s'appliquer ensuite, en lotion, un peu de whisky ou n'importe quelle boisson alcoolique. Voici comment : on met de l'eau chaude dans la bouteille pour que celle-ci soit assez chaude pour l'endurer, on la vide aussitôt après l'avoir remplie et on place le goulot sur le bout du sein de manière que celui-ci puisse pénétrer dans le col de la bouteille. Par ce procédé il se fait une traction ou plutôt comme une espèce de succion propre à faire saillir le mamelon. Ce procédé dure deux à trois minutes, plus longtemps si l'on veut. La bouteille étant

9

enlevée, on peut essayer les lotions astringentes et toniques qui viennent d'être indiquées.

140. HYGIÈNE RELATIVE AUX TROIS FACULTÉS DE L'AME : LA SENSIBILITÉ, L'INTELLIGENCE ET LA VOLONTÉ.— Ne vous mettez jamais au service de vos passions ; ne leur sacrifiez pas votre liberté, et votre vie sera plus longue. S'abandonner aux exigences désordonnées de la nature, c'est se condamner à la servitude et à la mort. On n'est grand, on ne rayonne de vie, de splendeur et de beauté, qu'autant que l'on se commande à soi-même. C'est ce que, sans doute, vous comprenez depuis longtemps. C'est cette vérité qui, précédemment, a dû vous frapper l'esprit davantage, quand vous avez lu ce qui a trait aux passions.

Vous savez que toutes les passions prennent leurs racines dans l'âme ; mais, pour se manifester, pour jaillir, les unes exigent les organes corporels comme point de départ, les autres, ne se localisant pas dans une partie quelconque du corps, apparaissent sans appeler de besoin corporel, dominent la tête sans susciter d'appétit sensuel. C'est pourquoi, en vertu de ces deux modes de manifestation de leurs passions, les êtres humains sont portés à l'égoïsme de l'esprit ou l'orgueil et à l'égoïsme des sens ou la sensualité. O femmes, qui servez de point d'appui sur lequel se fixent les générations nouvelles pour s'élancer dans la vie, n'oubliez jamais combien est grande pour vous l'obligation de vous tenir toujours fermes. Vous êtes plus impressionables que les hommes, et, par là même, votre appareil nerveux vous expose constamment à

nuire d'une manière plus ou moins grave à ces existences nouvelles qui se forment en vous et n'attendent plus que le moment favorable pour prendre leur élan.

Vous comprenez donc combien il vous importe, dans l'intérêt d'une double vie, de faire sans cesse la sourde oreille aux cris discordants de vos passions. Laissez-les gémir, se lamenter, et, malgré les tempêtes qu'elles soulèvent, si vous savez vous recueillir en vous-mêmes, vous trouverez le calme, la sérénité, la paix qui appartient avec toutes ses douceurs à toutes les personnes capables de se maîtriser ou de résister aux mauvais penchants de la nature. Ayez incessamment le courage de mépriser profondément les attraits trompeurs du mal. Vous jouirez réellement de la vie, si les attraits du bien ne cessent de remplir votre esprit, de saisir votre imagination, de captiver votre cœur. Que votre vie soit un triomphe continuel sur l'égoïsme de vos sens, et vous serez toujours dans la douce certitude que de la surface externe de votre corps, il ne partira rien de fâcheux pour se transmettre à votre enfant par l'intermédiaire du système nerveux. Mais défiez-vous de l'égoïsme de l'esprit. Si l'orgueil se niche sérieusement dans votre cerveau, vous serez remplies d'une sotte vanité, vous serez impérieuses et d'un commerce désagréable. Ce n'est pas tout, cette passion, concentrée dans votre tête, fera d'un grand nombre de circonstances de votre vie autant d'occasions de bouleverser votre organisme, ce qui, comme vous le savez, n'est pas favorable à l'enfant

dont vous devez protéger le développement et la vie auxquels vous êtes si intimement liées. Vous ne sauriez croire combien sont nombreux les dangers auxquels vos passions exposent l'enfant que vous portez.

" Une femme grosse, dit le Dr. Seraine, ne doit
" avoir que des passions douces et tranquilles;
" éviter la colère et l'emportement, et fuir les oc-
" casions qui pourraient y conduire; écarter la ja-
" lousie, l'envie et la haine; bannir autant que
" faire se pourra la tristesse, le chagrin et certains
" désirs bizarres; enfin ne pas se laisser maitrîser
" par un amour effréné."

Des volumes entiers ne suffiraient pas à développer la question de la sensibilité chez la femme enceinte au point de vue de l'effet produit sur l'enfant.

O femmes, vous êtes persuadées que tous les mouvements de votre âme et de votre corps se transmettent à la vie dépendante, dans le temple de la génération. Si ces mouvements organiques ou moraux sont trop violents, ils deviennent causes éloignées ou prochaines des secousses, qui, trop souvent, ébranlent cette vie au point de la détacher de l'organisme maternel ou déterminent en elle toutes ces modifications, dont il doit vous être facile maintenant de concevoir l'idée. Vous ne voulez pas que vos enfants viennent au monde avec un ou plusieurs membres mutilés ou avec quelques-unes de ces nombreuses difformités qui affligent tant les parents; vous ne désirez pas que vos enfants fassent leur entrée en cette vie, dans des conditions telles qu'ils doivent toujours être à

vos yeux des existences vous rappelant les troubles, les désordres qui vous auront bouleversées pendant la grossesse ; vous aimez naturellement qu'ils vous apparaissent beaux comme des anges. Eh bien ! suivez les conseils de la sagesse ; conformez votre vie, pendant la grossesse, aux préceptes de l'hygiène, afin que vous vous trouviez le moins possible dans l'état pathologique ou de maladie dont l'influence agit sur l'enfant, parfois, d'une manière si déplorable ; évitez les coups, les chutes, occasionnés par les dérèglements d'une vie gouvernée par les passions ; ne portez pas, ne soulevez pas de fardeaux pesants, comme cela peut arriver à une femme emportée par la passion du jeu ou dominée par l'ambition d'obtenir un avantage quelconque ; évitez les excès de travail et de repos ; votre régime sera régulier ; votre conduite sera sans cesse conforme à la modération ; quel que soit le tempérament que vous ayiez, résistez aux dérèglements des passions ; prenez garde que des émotions trop vives, des saisissements trop subits, des frayeurs ou terreurs soudaines, ne secouent trop violemment votre organisation ; mettez-vous en garde contre toutes ces aberrations du système nerveux, en veillant sur votre imagination qui se laisse, parfois, aller à toutes sortes de désordres ; enfin que votre âme soit toujours calme, et le produit de la conception n'en sera que mieux.

N'allez pas vous imaginer maintenant que s'il vous arrivait d'avoir une grande peur, vous devez vous attendre à voir plus tard, sur une des parties du corps de votre enfant, la représentation de l'ob

jet qui vous aura soudainement épouvantées. Une frayeur vive et soudaine peut contrarier l'évolution de la vie dépendante dans l'enceinte maternelle, déterminer en cette vie de véritables effets morbides ; mais jamais elle n'aura la vertu de jeter sur la peau de la progéniture l'empreinte de l'objet qu'elle reconnait pour cause. Ne vous imaginez pas aussi que, si vous vous sentez une envie de femme enceinte, il faille toujours vous en accorder la satisfaction. Tant que les objets désirés ne sont nuisibles ni à votre santé ni au développement du petit être dans votre sein, tant qu'ils ne portent préjudice à personne, il n'y a nul inconvénient à vous accorder cette satisfaction. Mais, si dans vos caprices, dans vos fantaisies, vous convoitez des substances qui sont trop coûteuses ou entrainent après elles des accidents dont vous auriez à souffrir, vous devez mettre de côté toutes ces envies. On croit, dans certaines classes de la société, qu'on ne doit jamais refuser à une femme enceinte de satisfaire les envies qu'elle manifeste, parce que, dit-on, les femmes qui ont des envies, pendant la grossesse, en doivent exiger la satisfaction, dans la crainte que leur imagination, sans cesse tourmentée par ces désirs, imprime sur l'enfant des traces simulant les objets convoités. Il est impossible d'admettre que les femmes enceintes aient par leur imagination l'immense pouvoir de barioler, de barbouiller de leurs envies les enfants qui se trouvent en elles. Car, alors, que deviendrait l'humanité ? Heureusement qu'il n'y a là qu'un préjugé vraiment ridicule et encore trop répandu

aujourd'hui. "Combien, s'écrie le Dr. Godleski, "n'a-t-on pas vu de femmes déclarer durant la "grossesse que leur enfant porterait tel vestige de "leur désir ou de leur frayeur, être alarmées jus-"qu'aux plus tristes soucis des conséquences iné-"vitables qui seraient supportées par une victime "bien innocente, et, au grand étonnement et à la "grande satisfaction des parents, ces craintes ne "sont nullement justifiées, l'enfant n'a rien." Les envies des femmes enceintes, leurs goûts bizarres, indiquent rien autre chose qu'une aberration nerveuse. Si les désordres de leur imagination les poussent à des actes criminels ou propres à troubler la sécurité publique, ou les entrainent à manger des choses les plus dégoûtantes, on peut être certain que l'aliénation mentale est déclarée. O femmes enceintes, voulez-vous éviter d'avoir tous ces désirs extraordinaires et extravagants, pendant votre état, vivez toujours suivant les préceptes de l'hygiène et de la morale. Tâchez de toujours vivre de manière que rien ne puisse altérer la sérénité de cœur et d'esprit, si nécessaire à votre état. Les frayeurs subites peuvent être préjudiciables à la vie qui se développe en vous, mais il faut qu'elles soient assez puissantes pour produire les vices de conformation, les difformités, les tumeurs, les taches que l'on observe sur l'enfant. Entre tous ces accidents morbides et le préjugé vulgaire des *envies*, il n'y a pas de relation de cause à effet ; pourvu que vos envies ne tiennent pas votre imagination longtemps appliquée sur un même objet ne vous donnent pas d'idées fixes, ne

vous plongent pas dans un état de langueur ou dans aucune passion triste, pourvu, dis-je, que vos envies ne nuisent pas gravement à votre âme et à votre corps, soyez tranquilles et désirez tout ce que vous voudrez sans croire qu'il est nécessaire de satisfaire vos désirs : l'enfant n'aura rien. Si vos envies vous rendent maniaques, vous rendent malades troublent votre esprit de manière à produire un ébranlement profond dans votre corps, alors l'enfant subira l'influence mauvaise de cet état pathologique où vous auront réduites les désordres de votre imagination, votre constitution débilitée, et toutes les conditions antihygiéniques, dans lesquelles vous auriez pu être tenues par l'ignorance de l'hygiène. Ces envies, ébranlant fortement l'organisme maternel, modifiant en mal notablement les organes de la mère, ont sur l'enfant des effets plus ou moins fâcheux, mais ne laissent pas sur lui de traces des objets qui les ont déterminées. J'espère que le préjugé vulgaire des envies, auquel les femmes ordinaires ne sauraient se soustraire, n'aura pas d'empire sur les mères moins crédules et mieux instruites.

Cultivez votre intelligence par la lecture de livres utiles et intéressants. En toutes choses, cherchez à mêler l'utile et l'agréable. Cultivez aussi vos sens et vos sentiments seront délicats, vous aimerez le beau, votre imagination se nourrira d'une douce et suave poésie, votre intelligence sera plus élevée, votre cœur s'anoblira, et votre volonté vous fera trouver du bonheur à toujours pratiquer le bien.

150. Préparation de la layette.—" On emploie " maintenant le maillot français modifié ou le " maillot anglais. Le maillot français modifié, " préférable dans les premiers mois de la vie, se " compose généralement d'une chemise et d'une " camisole ou brassière ouverte par derrière et " munie de rubans (on ne doit pas employer d'é- " pingles), de langes de toile et de laine, puis d'un " bonnet de toile. Le maillot anglais est ainsi " composé : chemise de flanelle longue avec cor- " sage fendu en avant dans toute la longueur et " noué en arrière dans sa moitié supérieure ; robe " de dessus ouverte en avant seulement et nouée " avec rubans et ceinture, sans manches ; deux " couches en culotte triangulaire, une de toile, " une de laine et des chaussons de laine." (Proust).

D'après Mme la Comtesse de Ségur, si l'on veut que l'enfant soit en robe (à l'anglaise) dès sa naissance, on préparera : des chemises, des robes de flanelle, des robes de percale, des couches de fil (en dessous), des bas de laine et des chaussons (en été). De plus, en hiver, comme il faut, pour éviter les refroidissements, couvrir l'enfant assez chaudement, d'autres pièces seront préparées d'avance : des robes de futaine ou finette, des fichus de mousseline, des couches de flanelle. Les premières devront être mises sur la robe de flanelle, les seconds autour du cou, les troisièmes, sur la couche de fil.

Si vous désirez que l'enfant soit à la française (en langes), vous préparerez d'avance : des chemises, des brassières, les unes de flanelle, les

autres de futaine ou en percale doublée, des fichus de mousseline, des couches, des langes, les uns de molleton de laine, les autres de molleton de coton.

Suivant le Dr. Godleski, la layette se compose habituellement de :

1o- Un bonnet de toile, un bonnet de flanelle, un bonnet de coton piqué qui porte seul en général les rubans qui fixent le tout ;

2o. Brassières, couches et langes. (En été deux bonnets suffisent.)

" En Angleterre, l'habillement est plus simple, " dit cet auteur ; on se contente d'une serviette dont " les coins sont relevés en forme de sac au niveau " du bassin, et d'un lange de flanelle que l'on met " dessus sans comprimer les membres inférieurs."

Le Dr. Brochard dit que la " layette d'un nou- " veau-né se compose de petits béguins en toile et " en flanelle, de bonnets de mousseline, de che- " mises courtes et de brassières par derrière, de " petits fichus à une pointe, de couches de toile, " de langes de laine, de coton ou de piqué suivant " la saison.

" Si l'on doit habiller l'enfant à l'anglaise, la " layette se compose alors de petites chemises en " toile, ouvertes par derrière, de brassières en " laine tricotées, d'un petit corset en piqué, de cou- " ches en toile et en flanelle pliées en triangle, de " longues robes de mousseline ou de flanelle, puis " de chaussettes et de chaussons tricotés."

Il ajoute : " Les chemises et les bonnets ne doi- " vent pas tous être de même grandeur ; il en faut " pour le premier et pour le second âge. Les em-

" manchures ou les entournures des chemises et " des brassières doivent toujours être *très larges*. " Il faut avoir soin de ne pas mettre de cordons " trop fins aux chemises et aux brassières."

Voici les différentes pièces qui composent la layette, telle que la préparent ici les familles avec lesquelles je suis en rapport : douze bandes de flanelle blanche ; douze petites chemises, en toile ou coton fin, les unes avec garnitures, les autres simples ; trois douzaines de couches, dont le tissu sera suivant les goûts et la condition de fortune ; trois douzaines de petits piqués ; six langes de flanelle, de toile ou de coton suivant que la saison est chaude ou froide ; six jupons de flanelle, de toile ou de coton, encore suivant la variabilité des saisons ; douze bavettes, les unes avec festons, les autres unies ; quatre petits gilets en mérinos ou en flanelle ; six robes de nuit, (flanelle ou coton).

Pour le baptême, vous préparerez : une belle robe, un jupon, un manteau avec capuchon, un châle, un petit gilet.

N'oubliez pas que le bonnet de baptême doit être plus joli que tous les autres, comme dit de Beauville.

Après que vous aurez fini de vous occuper à rendre la layette aussi complète que possible, vous préparerez ou vous vous procurerez d'avance les pièces qui composent la literie d'un nouveau-né :

Matelas fait avec de la laine ou du crin, suivant les temps froids ou chauds, ou bien, comme le veut Brochard, un ou deux paillassons faits avec de la balle d'avoine, des feuilles de fougère sèches, de la

bruyère fine ; oreillers, les uns contenant du duvet ou de la plume d'oies, en hiver, les autres contenant du crin, en été ; six taies d'oreiller en toile dont trois garnies ; six couvre-pieds, trois en piqué, trois en frappé blanc avec quelques broderies ; six draps, trois unis, trois avec quelques festons ou garnitures ; trois couvertes en laine bien douce ; six grands piqués ; un caoutchouc.

Après avoir préparé tout ce qui est nécessaire à un nouveau-né, la jeune mère fera bien de se munir par avance de tout ce qu'il importe d'avoir à la portée de la garde-malade pour les exigences hygiéniques du lit sur lequel la nouvelle accouchée passe le temps de ses couches. Quelles que soient les conditions de fortune d'une famille, il est toujours possible à une mère de se faire des piqués pour ses couches et de se procurer un caoutchouc. Par ces pièces nécessaires au lit d'une nouvelle accouchée, bien des désagréments et des troubles, sans dire des maladies, seront évités.

Maladies. — L'état gravide n'empêche pas la femme d'être malade. Pendant la grossesse, les femmes peuvent contracter les affections communes à tous les individus, c'est-à-dire toutes les maladies qui peuvent atteindre toutes les autres personnes.

Car il ne faut pas croire que toutes les maladies qui se déclarent pendant la grossesse, en dépendent toujours. Souvent une femme enceinte éprouve des malaises, des affections plus ou moins sérieuses, que, sous l'influence des mêmes causes, elle pourrait avoir en d'autres temps. Ainsi les fièvres, les

maladies inflammatoires, tels que la pneumonie et tous les autres accidents pathologiques, peuvent l'atteindre, malgré son état. C'est pourquoi, elle doit, plus qu'en toute autre circonstance de sa vie, observer rigoureusement les lois qui assurent la condition de santé. Ce n'est pas ce qu'elle fait quand elle commet toutes sortes d'imprudences et toutes sortes d'extravagances, quand elle reste dans l'ignorance des devoirs si importants de son état, quand elle prend, pour bien dire, tous les moyens pour se rendre malade.

Après avoir lu ce qui précède, vous n'avez pas besoin que j'insiste davantage pour vous pénétrer de l'importance de toujours éviter les erreurs de conduite, de toujours mener une vie conforme aux règles de l'hygiène et aux préceptes de la morale.

Mais je vous reprocherai une faute que vous commettez trop souvent, pour que je ne vous la signale pas. Je me fais un devoir d'y attirer votre attention. N'allez pas penser que, vous trouvant plus curieuses que vous ne l'êtes, il me vienne à l'esprit l'idée de vous faire un petit coup de malice. Non : je n'y gagnerais rien. Au nom de votre intérêt et de celui de ce petit être, dont un jour vous aurez l'ineffable plaisir de contempler le doux sourire, je vous demande respectueusement de rester dans votre maison, lorsque, chez vos voisins ou vos amis, il existe des cas de maladies contagieuses, tels que le choléra, la fièvre typhoïde grave, le typhus, la variole ou picotte, la rougeole, la scarlatine, la diphthérie et autres maladies qui se transmettent par infection ou par contagion.

N'imitez pas ces sots ignorants qui, en dépit de l'autorité de la science et du sens commun, se figurent que ces affections ne se communiquent pas aux personnes dont l'ignorance et l'imprudence les exposent à l'action des germes dangereux de ces maladies ; ils se plaisent à dire, à tous ceux qui veulent les entendre, qu'il n'y a de danger pour personne, et paient souvent de leur vie leur folle incrédulité.

Sur ce point, il faut espérer maintenant que vous serez plus sages. Si la curiosité vous pousse à aller voir ce qui se passe, comment sont ces pauvres malades, à aller les fatiguer inutilement, comme cela arrive très souvent, sinon toujours, je vous engage à réfléchir sur cette vérité : qu'il n'y a pas, pour vous, d'obligation de visiter ces cas là, sans nécessité, et qu'au contraire il est beaucoup mieux, pour vous, de rester à votre demeure, afin de ne pas vous exposer à la maladie, ni de la transporter ailleurs, ni de l'apporter à quelques-uns de vos proches ou à d'autres personnes avec lesquelles vous avez des relations plus ou moins fréquentes.

Pendant la grossesse, il survient un grand nombre d'autres maladies qui naissent sous l'influence de cet état, qui en dépendent, qui s'y rattachent comme effet plus ou moins direct, comme dit le Dr. Pénard. Ce sont les malaises, les troubles fonctionnels, les maladies de la femme enceinte.

Ces malaises, ces accidents morbides qui appartiennent à l'état gravide, ne se rencontrent pas chez toutes les femmes enceintes. Chez plusieurs

femmes, dans cet état, la santé ne subit aucun dérangement ; il y en a même un certain nombre qui se sentent mieux que dans l'état de vacuité. Mais, très-souvent, chez les femmes en voie de famille, des indispositions, des malaises, des affections de toutes sortes, se manifestent comme accidents inhérents à la grossesse. Je n'ai pas la prétention de faire une description des symptômes de toutes les maladies qui sont dues à l'état gravide. Dans un traité comme celui-ci, je ne peux enseigner la médecine à la femme enceinte ; avoir l'intention de lui indiquer comment se soigner elle-même, c'est vouloir l'exposer à se faire plutôt du tort que du bien.

" La science de la santé et de la maladie, dit le
" Dr. J. P. Des Vaulx, est d'une étude si difficile
" que l'existence entière d'un homme suffit à peine
" ponr apprendre à en pénétrer les mystères, et je
" suis de ceux qui pensent qu'il n'est pire espèce de
" savants, que ceux qui savent à demi. D'ailleurs
" la vie humaine est trop précieuse, et les liens qui
" nous y attachent trop fragiles, pour qu'il soit
" permis de confier à une main inexpérimentée le
" soin de rétablir l'harmonie des fonctions quand
" la maladie est venue en déranger le mécanisme."

De tous les accidents qui peuvent survenir pendant la grossesse, il n'y en a pas de plus à redouter que la fausse couche. Par les mots, *fausse couche*, *blessure*, *avortement*, on doit entendre l'expulsion du nouvel être hors des organes maternels avant qu'il ait acquis assez de développement pour être viable ou avoir l'aptitude à vivre.

Ne négligez pas, ô femmes, de vous soumettre aux prescriptions générales de l'hygiène et vous pourrez plus sûrement arriver sans encombre au terme de la grossesse. Malgré que vous vous conformiez autant que possible aux principes hygiéniques tracés dans ce livre, quelques causes imprévues ou certaines circonstances indépendantes de la volonté peuvent encore empêcher votre grossesse de parcourir ses diverses phases ou de se rendre au terme fixé par la nature.

Mais ayez soin de toujours prendre les précautions que réclame la santé d'une femme enceinte, et vous courrez plus de chances, si vous ne pouvez pas faire en sorte que votre grossesse se continue jusqu'à terme, de la voir au moins se développer jusqu'à la fin du septième mois, terme de la viabilité, époque où l'enfant peut vivre.

VI.

FAUSSE COUCHE.

La fausse couche est un accident fatal ; pour l'empêcher ou le conjurer, vous devez, dès le moment de la conception, vous empresser à prendre les moyens que l'hygiène met à votre disposition.

La vie de l'être humain rencontre toujours toutes sortes de causes qui tendent à l'arrêter dans son cours : tôt ou tard, ces causes triomphent, la vie humaine ici-bas est éteinte, c'est la mort. A peine l'être nouveau qu'elle met en mouvement vient-il de recevoir l'existence sur le champ sacré de

l'amour conjugal, que des obstacles nombreux se dressent de toutes parts pour l'empêcher de s'avancer, cette vie qui fait agir les êtres de l'espèce humaine. Sans elle nous ne serions rien, et pourtant de tous côtés une foule de choses s'acharnent contre elle pour nous la ravir, même lorsque tout petits, sans défense, incapables de lui permettre de lutter, nous sommes encore attachés à l'arbre inviolable de la génération.

N'entendez-vous pas la vie humaine se lamanter sous l'enveloppe mystérieuse qui la soustrait à nos yeux. Cette vie souffre ! Elle meurt ! Si elle ne donne aucun signe de souffrance ou d'inaction, ne semble-t-elle pas nous dire : c'est avec raison que je suis cachée comme pour me mettre à l'abri de tous ces mouvements fâcheux qui se heurtent contre les mûrs de l'édifice où la nature m'a réfugiée dès mon apparition sous la douce impulsion de ses élans amoureux. Je voudrais retarder l'instant où je serai forcée de sortir de cet édifice. J'ai peur. Il me semble qu'une armée d'ennemis va se précipiter sur moi pour m'étouffer, dès mon entrée dans le monde.

Ce langage dénote des inquiétudes malheureusement trop fondées. O femmes, soyez sensibles à tout ce que réclament de vous toutes ces chères petites vies qui jaillissent joyeuses du champ voluptueux de votre fécondité. Elles vous demandent de leur fournir tous les éléments de progrès et de leur prodiguer toutes vos affections, tous vos soins, afin que rien ne les empêche de parcourir les périodes naturelles après lesquelles il leur sera donné d'entrer petit à petit dans le milieu où nous vivons.

Mettez-vous donc en garde contre la fausse couche, qui amène l'interruption de la grossesse.

Un coup d'œil sur la gravité, la fréquence et les causes de la fausse couche ; avant de faire connaître les signes précurseurs de cet accident, d'indiquer ce qu'il convient d'observer lorsqu'il y a imminence et dans un commencement de blessure, même lorsqu'elle a lieu, j'attirerai l'attention sur la conduite à tenir afin d'être le moins possible exposée à tomber dans le malheur.

1o. *Gravité et fréquence de l'avortement.*—Doublement coupables sont les femmes, qui, pour éviter la famille, n'hésitent pas à employer des moyens propres à déterminer la fausse couche. Provoquer volontairement la *blessure*, est un crime odieux et méritant la peine capitale : car il en résulte l'extinction d'une vie sur laquelle l'humanité n'a pas droit de mort.

La fausse couche ne procède pas toujours d'un acte libre de la volonté dépravée. Elle dépend, le plus souvent, de l'ignorance de l'hygiène, de la négligence à se donner les soins nécessaires et à prendre les précautions recommandées par le bon sens et d'une foule d'autres causes auxquelles participe non rarement d'une manière plus ou moins directe la volonté.

Apparaissez... Voici une grande dame, une dame de haute société. Elle ne possède pas la connaissance de l'hygiène et dédaigne cette science qu'elle ignore ; de plus, elle est mondaine. Ajoutez à son ignorance des lois de la santé un tempérament nerveux et un peu d'anémie ou de débilité constitu-

tionnelle. Cette femme de la classe riche est enceinte. Malgré la position de mère où elle se trouve, elle aime toujours trop le monde. Il est pénible de voir qu'elle ne pense pas aux devoirs qui regardent son changement d'état. Cette mère, au lieu d'éprouver le bonheur de se voir revivre dans sa progéniture, fréquente les soirées, les bals, les théâtres et ne manque jamais d'occasion de faire honneur à la danse. Cette femme, indigne de la position de mère, se livre aux plaisirs et commet toutes sortes d'abus. Enervée par les représentations théâtrales, épuisée par les plaisirs des bals qui l'ont portée à une sensibilité outrée, fatiguée d'avoir trop dansé, elle sent enfin des spasmes dont elle ne sait pas calculer la portée. Elle ouvre les yeux sur les imprudences et les écarts de sa conduite. Perte sanguine, douleur dans le bas-ventre, malaise général, le médecin est appelé. Tout est inutile : la matrice tombée dans un excès d'irritabilité entre en contractions prématurées. La fausse couche a lieu. Voyez la catastrophe : un petit être tout-à-fait inoffensif est lancé dans le gouffre de la mort.

Apparaissez.... Voici une autre dame de société. Sans être faible de constitution, elle présente comme la précédente un tempérament excessivement nerveux. Chez elle, le tissu du corps de la matrice est le siége d'une irritabilité extrême. Elle se croit grosse et en donne des preuves.

Elle aussi cherche dans les réunions, les bals, la danse, les théâtres, la cause de toutes ses émotions, l'occasion d'avoir bien du plaisir. Que sent-elle ? Ah ! les signes de la *blessure* se manifestent, l'avor-

tement est produit, il est fini ! Encore un événement fatal enregistrant la mort d'un être, qui, s'il eut pu dépasser l'évolution après laquelle la viabilité est constante, aurait fait l'honneur, la joie et les délices de sa mère.

Apparaissez.... Voici encore une dame de notre grand monde. Tempérament nerveux, sanguin, nature ardente, folle des plaisirs de la vie sociale, elle ignore les préceptes hygiéniques, ou, si elle les connaît, ne les met pas en pratique. Elle mène une vie oisive, elle couche sur des lits de plumes, se lève tard le matin, éprouve une constipation qu'elle ne cherche pas à combattre par des moyens appropriés et se plaint toujours de troubles digestifs. N'étant pas capable de décider quels soins lui conviennent ou trop négligente pour se les accorder si elle est assez instruite sur les besoins que réclame la position de mère, elle éprouve des choses inaccoutumeés : tantôt frisson, tantôt chaleur, perte d'appétit, envies de vomir, malaises, tiraillements dans le ventre, perte sanguine, etc. La fausse couche est inévitable. Impossible de l'arrêter. Encore une petite vie innocente précipitée au fond des abîmes de la mort.

Combien y en a-t-il de ces femmes de première société qui ressemblent aux trois types que je viens de faire passer sous vos yeux et qui suivent le même courant de nos mœurs anti-hygiéniques ? Ah ! Elles sont très-nombreuses. Heureusement que plusieurs d'entre elles échappent au désastre, grâce à certaines causes individuelles et à certaines circonstances qui les favorisent ou les protégent.

Apparaissez ! Voici un nombre assez considérable de dames des premiers rangs de la société, voyez comment elles se conduisent. Elles bravent les lois de l'hygiène et sont d'une légèreté inexcusable, lorsqu'elles deviennent enceintes. Elles sont esclaves des caprices insalubres de la mode, et, quand arrivent les saisons froides, elles s'exposent aux impressions subites du froid et du chaud, comme si ces impressions ne pouvaient pas quelquefois être causes occasionnelles de la fausse couche. Aimant à prendre de l'exercice plus qu'il ne faut, elles s'exposent à des coups, des chutes et d'autres secousses violentes, dans les amusements auxquels elles participent. Elles se promènent sans faire attention à une foule de petits soins dont l'oubli est parfois la source d'accidents déplorables. Elles font de longs voyages en chemin de fer, dès le premier jour de leur mariage, voyages qui deviennent une habitude comme s'ils n'étaient pas contraires à une jeune femme qui peut concevoir dès la première nuit de ses noces. Si elles vont en voiture sur des chemins trop rudes, en été, ou offrant trop de cahots, en hiver, elles ne penseront pas qu'un défaut d'attention peut les exposer à la fausse couche. Combien d'autres causes avortives qu'elles ne savent pas éviter ! Heureusement encore que toutes les *femmes du monde* qui commettent les mêmes erreurs de conduite n'ont pas toutes le malheur d'être arrêtées en chemin, pendant leur grossesse, à cause de certaines dispositions particulières.

Apparaissez ! Voici une jeune femme de la classe

aisée. Après avoir passé quelques années dans un pensionnat de haut ton et péchant sous le rapport des avantages hygiéniques, elle en est sortie tout étiolée. Elle vient de se marier, n'ayant pas encore ses 16 ans. C'est un mariage d'argent. Cette jeune femme est enceinte. Chez elle, tous ces troubles du côté des organes digestifs, ces pertes blanches, cette pâleur blafarde de la face, cette maigreur générale du corps, tout nous indique un profond épuisement par suite des habitudes précoces du mariage. Incapable de subir toutes les conséquences de la conception, la matrice de cette jeune dame vient à céder sous le poids de la grossesse. Le petit être qu'elle renferme devient trop fatiguant. Cette matrice ne pouvant plus se distendre, se prépare à se débarrasser avant le terme. Attention ! Un accident va arriver. Tiens ! Voilà, notre petite femme ne peut plus y tenir, elle appelle son médecin. Elle est sur le dos, sa progéniture s'échappe et s'en va mourante au milieu des décombres d'une grossesse prématurée.

Portez vos yeux sur la société. Combien y en a-t-il de ces unions précoces faites par l'argent, dans la catégorie des gens qui ne considèrent que la position sociale sans s'occuper d'autres considérations bien plus importantes. Il est vrai qu'il arrive qu'une femme mariée trop jeune, chez laquelle la matrice n'a pas encore acquis les dispositions organiques nécessaires aux évolutions de la grossesse ou à la reproduction de l'espèce, peut quelquefois supporter jusqu'à terme les incommodités innombrables de l'état gravide procédant de jouissances

prématurées du mariage. Sans dire que les enfants descendant de parents dont l'organisation n'a pas encore acquis son parfait développement, sont des êtres petits, chétifs, languissants, j'attire votre attention seulement sur toutes ces fausses couches qui couronnent l'acte reproducteur avant l'âge nubile.

Apparaissez ! Voyez ensemble toutes les femmes de ce qu'on appelle l'aristocratie, toutes les femmes distinguées de la société, toutes les femmes non vulgaires ou non communes, toutes les femmes de la classe riche ou aisée ! J'admets qu'elles sont belles, charmantes, ravissantes. Je reconnais que leurs bonnes manières en font de jolies coquettes qu'on ne se lasse de rechercher et d'admirer. J'avoue que parmi toutes ces dames qui constituent la partie aimable et attrayante de la société, il y en a plusieurs qui ont l'esprit orné de la connaissance de l'hygiène, il s'en trouve un bon nombre qui sont de véritables mères sous tous les points de vue, il est donné d'en admirer une partie assez considérable qui font les délices, le bonheur, l'honneur et la gloire de la famille et de la société. Mais ne sont-elles pas trop nombreuses, toutes ces dames qui ont des fausses couches par leur faute, ou par leur ignorance, ou par leur négligence, ou par leur impéritie, par une foule de causes dépendant plus ou moins de la volonté. Les unes d'une organisation trop délicate, malgré qu'elles soient engagées dans les liens du mariage, continuent toujours une vie de plaisirs sans nombre, d'émotions vives, de sensations voluptueuses, d'enivrement de toutes sortes.

Les unes et les autres, en un mot, s'écartent du sentier qu'elles doivent suivre, lorsqu'elles deviennent dans la position de mère ; emportées par l'amour des plaisirs du monde dans ce qui n'est rien que le tourbillon de la vie, elles ont une conduite portant l'empreinte d'une légèreté parfois inqualifiable, se donnent des aises souvent anti-hygiéniques, ne sachant pas quels soins leur conviennent, font extravagances sur extravagances, écarts sur écarts, commettent toutes sortes d'imprudences, pèchent de toutes manières contre les règles de l'hygiène. Aussi c'est parmi elles que l'on voit arriver tant de fausses couches qui auraient pu être évitées, moyennant l'accomplissement des devoirs prescrits par l'hygiène et la morale.

De toutes ces femmes du monde, pour la plupart ignorantes, négligentes, vaniteuses et pleines de présomptions, ne vivant que d'intrigues, ne cherchant que les plaisirs, ne pensant qu'à paraître, celles qui peuvent parcourir toutes les phases de la grossesse, ne sont guère plus heureuses que celles qui font des fausses couches. Car ne mettent-elles pas ordinairement au monde des enfants délicats et valétudinaires ?

Apparaissez ! Approchez, ô femmes, qui n'appartenez pas aux premiers rangs de la société. Fem mes du peuple ! C'est ainsi qu'on vous appelle. Moi, je vous appelle femmes moins cérémonieuses. Sans être aussi brillantes que nos grandes dames, vous pouvez avoir beaucoup de meilleures qualités qu'elles. Ce n'est pas le temps d'y voir. Une chose règne généralement parmi vous : c'est l'igno-

rance de l'hygiène. De plus, vous êtes remplies de préjugés. Vous n'aimez pas à lire, ni à vous instruire. C'est là votre défaut commun. Les préjugés ont tellement d'empire sur la plupart d'entre vous, vous êtes si apathiques, vous aimez tellement, pour le plus grand nombre, à croupir dans l'ignorance, qu'il est difficile de trouver, au milieu de vous, (que vous soyiez femmes d'*habitants*, de menuisiers, de forgerons, de journaliers, etc.,) 10 femmes sur 100 qui aiment à s'instruire sur leurs devoirs d'épouse et de mère de famille. D'après mes observations, vous êtes toutes d'une ignorance déplorable, relativement à ces devoirs. Cette ignorance, à mes yeux, est si grande, si profonde, que je la considère comme un fléau social. Pour convaincre les incrédules, on n'aurait qu'à examiner comment vous réglez ce qui a rapport à votre travail, à votre nourriture, à vos vêtements, à vos habitations, à votre sommeil, à vos voyages, à vos plaisirs, à vos sensations, etc. Aussi combien de grossesses, parmi vous, sont victimes de la danse, ou d'autres exercices imprudents ? Combien de grossesses sont interrompues par des travaux trop rudes et trop fatiguants ? Combien de fausses couches sont la conséquence de toutes vos erreurs de conduite ? Combien d'avortements dépendent de votre ignorance des dangers de produire volontairement la fausse couche ? Combien de blessures ont lieu chez les jeunes mères, parce qu'étant filles celles-ci n'ont pas été instruites sur tout ce qui concerne le noble rôle de la maternité, comme cela se remarque chez toutes les jeunes femmes de

toutes les classes de la société ? Mais arrêtons ! Des volumes peuvent être écrits sur l'ignorance, les égarements, les folies sans nombre de l'humanité.

Apparaissez ! Oui, ô femmes enceintes, montrez-vous toutes aux yeux de mes lecteurs et de mes lectrices, quelque soit le degré de l'échelle sociale que vous occupiez. Nous vous voyons toutes ensemble. Chacune de vous a ses défauts et ses vertus ; chacune avec son tempérament pèche contre l'hygiène d'une manière plus ou moins grave ou légère. Nous connaissons déjà pourquoi un si grand nombre d'entre vous gisent au milieu des débris de leur grossesse. Combien de fausses couches vous avez encore, parceque vous avez négligé d'employer les moyens propres à combattre la constipation, parce que vous avez fait des abus des purgatifs, parcequ'étant d'un tempérament sanguin, un afflux de sang vers le bassin n'a pas été détourné, parceque, pour tout dire en un mot, vous n'avez pas su opposer aux accidents qui sont sous la dépendance de la grossesse, les moyens capables d'y remédier. Que la fausse couche donc soit un accident qui se rencontre fréquemment, cela est indéniable. Elle est d'autant plus imminente qu'antérieurement elle s'est répétée plus souvent. " En vertu de l'habitude, dit le Dr. Se-" raine, un avortement survient d'autant plus " facilement qu'il a été précédé de plusieurs autres." Plus la fausse couche se répète, plus la femme est exposée à rester dans un état équivalant à une stérilité absolue. Chez les femmes qui accouchent à terme, les maladies de la matrice, suites éloignées

de la parturition, peuvent se déclarer dans un âge avancé. Mais, après les avortements, les engorgements, les polypes, les cancers, les lésions organiques de la matrice de toutes sortes, surviennent beaucoup plus communément et prématurément.

Suivant le Dr. Seraine, la fausse couche offre plus de gravité depuis la fin du premier mois jusqu'à celle du quatrième, " à cause de l'abon-" dance de l'hémorrhagie et de la difficulté que " présentent l'expulsion du produit et l'extraction " du placenta." Pénard jugeant de la gravité de la blessure par rapport à la mère, dit que cette gravité est plus grande du 4e. au 7e. mois de la grossesse. La fausse couche procédant de causes lentes ou prédisposantes est moins grave que lors qu'elle est déterminée brusquement par un accident ou toute violence extérieure. Une femme faible de constitution ou malade depuis quelque temps doit plus appréhender la fausse couche qu'une femme dont le tempérament et la santé sont brillants de vigueur ou ne laissent pas à désirer. O mères ? combien il vous importe d'éviter ce terrible accident dont le résultat est la mort du côté de votre enfant et dont les suites pour vous sont des inconvénients nombreux et des affections redoutables de la matrice.

2o. *Causes.*—Il n'est pas facile d'énumérer toutes les causes de l'avortement. Ce qui précède nous en fait connaître un grand nombre.

Causes provenant du père : âge trop proche de la puberté, âge avancé ou trop éloigné de la virilité ; constitution épuisée par la débauche et les excès

de tout genre ; les maladies dont la transmission peut avoir des conséquences opposées à l'évolution du produit. De tous ces états morbides, la syphilis est l'affection dont le retentissement sur la grossesse est la plus redoutable.

Causes originant immédiatement de la mère : Son âge : fécondée trop jeune, elle sera prédisposée à l'avortement, la matrice n'ayant pas encore atteint le volume nécessaire ; dans un âge trop avancé, une première grossesse n'est pas toujours sûre d'arriver à bonne fin, l'avortement pouvant être menaçant à cause de l'affaissement vital et de la rigidité ou de la raideur des fibres ou du tissu de la matrice.—Son état physique : a-t-elle une nature sanguine, les congestions auxquelles elle est sujette peuvent être causes que la blessure se fasse prématurément ; est-elle d'un tempérament nerveux, elle éprouve, enceinte, des spasmes qui peuvent exercer une influence fâcheuse sur la marche de la grossesse ; si sa constitution est lymphatique, son organe gestateur peut être frappé d'une flaccidité, d'une faiblesse telle que le produit soit obligé de sortir avant le temps déterminé par la nature ; que le tempérament bilieux porte la mère à des excès nuisibles à la durée naturelle de l'état gravide, c'est ce qu'il est difficile de révoquer en doute.—Son état physique ou moral : la mélancolie profonde, les chagrins qui empoisonnent l'existence, les tristesses concentrées, en un mot tous les états pathologiques de l'âme qui rongent la vie jusque dans ses fondements peuvent déterminer la blessure.—Les maladies dépendantes de la

grossesse, comme par exemple : la constipation habituelle, les vomissements incoercibles, l'éclampsie, etc.—Les affections de la matrice et de ses annexes : la rigidité et l'excès de contractilité des fibres de la matrice ; la faiblesse et la laxité trop grande du col de cet organe ; les congestions correspondant à l'époque menstruelle chez les femmes pléthoriques ; les tumeurs de diverses natures ; les ulcérations syphilitiques du col de la matrice, des altérations siégeant dans cet organe ; les pertes blanches abondantes ; les névralgies utérines ; les maladies constitutionnelles héréditaires, comme la syphilis, la consomption occasionnant une toux trop opiniâtre ou trop fatigante ; les maladies convulsives, telles que l'hystérie, l'épilepsie, de même qu'un état spasmodique extraordinaire ; voilà autant de causes qui ne sont pas étrangères à la production de la fausse couche Il faut mentionner la faiblesse de la matrice consécutive à une ou plusieurs blessures.

Causes provenant de la mère médiatement : toutes les causes qui déterminent les affections aigues, telles que les inflammations abdominales et de la poitrine, les fièvres, la variole, la peste, le choléra etc. ; les toux vives et opiniâtres ; la syphilis et autres affections acquises et devenues constitutionnelles ; la vie oisive, désœuvrée, s'écoulant dans la lecture des romans, passée dans les plaisirs, les bals, les soirées, les théâtres ; la vie trop sédentaire dans un bureau ; les travaux pénibles ou les fatigues excessives ; l'élévation des bras, la course, la danse, l'équitation, une chute ou un coup, les

cris immodérés, en un mot tous les mouvements violents et exagérés ; l'usage des corsets busqués ou à baleines, des corsets trop serrés et celui des pessaires ; les relations conjugales trop fréquentes ou peu ménagées ; une nourriture insuffisante ou de mauvaise qualité, l'abstinence ; une atmosphère viciée ou corrompue ; un refroidissement ou un échauffement comme cela arrive aux dames qui fréquentent les soirées, les bals, les théâtres ; les bains pris contrairement aux règles de l'hygiène ; les purgatifs violents, les vomitifs, la saignée, administrés sans précaution et sans qu'aucune maladie l'exige ; les impressions morales vives, telles qu'une grande frayeur, la colère, les accès de jalousie, etc. ; voilà autant de causes qui doivent faire craindre une fausse couche.

L'avortement peut être encore le résultat de l'emploi de moyens criminels. Ces manœuvres illicites et ces agents abortifs ne sont que trop connus. Il n'est pas nécessaire d'en parler. Quant aux maladies du côté de l'enfant, je me bornerai à la citation suivante :

" Les maladies que l'enfant peut éprouver dans " le sein de sa mère occasionnent souvent l'avorte- " ment, surtout dans les premiers temps de la " grossesse ; car, de même que les fruits, qui se " flétrissent, avant d'être développés, se séparent et " tombent à la moindre secousse de la branche qui " les supporte, de même le foetus doit se détacher " et être bientôt chassé hors du sein de sa mère " quand il a cessé de vivre. D'autres fois il ne " meurt pas, mais il cesse de se développer, de sorte

" que, ne consommant qu'une partie du sang qui
" se porte vers l'utérus, la partie de ce sang qui
" est en excès engorge les vaisseaux de cet organe
" et le congestionne ; il entre en contraction après
" un temps plus ou moins long, les membranes se
" décollent et l'œuf est chassé."

2o. *Ce que vous devez faire pour être le moins possible exposées à avoir une fausse couche.* — Après cette énumération, que vous venez de voir, des causes de l'avortement, il semble que la fausse couche est un accident que la moindre circonstance dans la vie peut produire. Il n'en est pas ainsi. Beaucoup de grossesses, bien que continuellement ou de temps à autre elles soient sous l'influence d'un grand nombre de causes défavorables, n'en continuent pas moins à se développer jusqu'à terme ou à une époque assez avancée pour que l'enfant vienne viable. Il y a même des femmes enceintes qui essaient, par différents moyens, de se blesser et ne le peuvent pas. Voilà pourquoi, ô femmes, quand vous deviendrez enceintes ou si vous l'êtes présentement, vous n'avez pas à vous effrayer. Mais vous n'avez pas toutes le même tempérament, ni les mêmes prédispositions. Les mêmes causes peuvent agir, comme cela se voit, de différentes manières sur plusieurs d'entre vous. Ce qui arrive ou ce qui convient à l'une, n'arrive pas ou ne convient pas à l'autre. C'est à cause de ces raisons que, écrivant un livre dans l'intérêt de la progéniture, je vous fais connaître tout ce qui pourrait déterminer la blessure. Avec tout le zèle qui remplit mon âme de médecin, je ne peux m'em-

pêcher, pour vous assurer une grossesse exempte d'accidents, de vous dire encore : entourez-vous de tous les soins hygiéniques, prenez toutes les précautions nécessaires.

La nature en bénéficiera et l'accouchement sera heureux. Vons ne sauriez attacher trop d'importance à ce conseil général. Car, vous avez beau voir un grand nombre de femmes passer le temps de la grossesse dans l'oubli de ces soins et commettre des imprudences de toutes sortes, sans que rien de funeste n'éclate contre le produit de la conception, il demeure toujours vrai, malheureusement, que tant de causes énumérées plus haut peuvent déterminer et produisent bien trop souvent la fausse couche. C'est en vain que vous cherchiez à vous appuyer sur le fait que des jeunes filles ou des femmes se rendent coupables, sans avoir pu se blesser, de manœuvres criminelles ou de l'emploi de tout ce que leur suggèrent de perfides conseils : il vous sera toujours impossible de nier que, le plus souvent ou presque constamment, les manœuvres criminelles et les substances abortives ne produisent l'avortement et que la santé ne se ressente, toute la vie, de ces actes condamnables et de ces moyens odieux. C'est ce que, par l'observation, on constate tous les jours. Ce n'est donc pas sans motif que je prends ici, la cause de la vie de l'enfant dans le sein de sa mère contre tout ce qui pourrait porter atteinte à cette vie si inoffensive et si chère.

Dès le commencement de sa grossesse, la femme doit être persuadée de l'indispensable nécessité des

précautions de tout genre ; elle doit être l'objet de soins continuels dans l'intérêt du petit être qu'elle porte ; pour la même raison, elle ne cherche que les plaisirs innocents et les douces distractions. Pour cela, il importe qu'elle connaisse d'abord les signes qui annoncent la grossesse.

Ce qui suit est suffisant pour les personnes étrangères à la médecine. Quand l'acte conjugal a pour effet la fécondation, il provoque quelquefois dans les organes reproducteurs de la femme un mouvement voluptueux plus grand ou inaccou tumé. Cette commotion s'irradiant du système générateur dans les principaux centres nerveux, détermine souvent, immédiatement après, des frissons, des vomissements, des sensations douloureuses dans la région inférieure du corps. Souvent, aussi, la conception s'effectue sans que la femme éprouve ces phénomènes extraordinaires. Un grand nombre de femmes deviennent enceintes, sans que les élans de l'amour précèdent et accompagnent le coït fécondant. Une femme à tempérament nerveux ayant dans les embrassements de l'amour des transports délirents est moins apte à la génération que celle qui apporte moins d'ardeur ou plus de froideur dans l'acte procréateur. " Presque " toutes les femmes que j'ai vues avoir un grand " nombre d'enfants sont des femmes dont la cons- " titution s'exprimait au physique par une peau " blanche, des yeux bleus, des formes arrondies ; " au moral, par une imagination calme, des désirs " modérés." (Mme. V. Messager). Vous pouvez, aussitôt après votre mariage, vous considérer comme

très-exposée à devenir en famille si vous êtes blonde et d'une nature douée des prérogatives dont parle madame Messager.

Que l'acte reproducteur ait été ou non palpitant de plaisirs voluptueux, que vous ayiez plus ou moins d'aptitude à la procréation, il n'y là encore rien qui puisse vous donner la présomption de la conception.

Mais vous vous apercevez que les seins vous gonflent et que leur auréole se rembrunit; vous sentez des picotements dans les mamelons; vous avez des douleurs de dents, sans carie, une teinte plombée envahit la peau ; la fraicheur du visage disparait; les yeux perdent leur éclat, deviennent caves et se cernent ou un cercle violacé les entoure; le nez s'effile et s'allonge ; le menton proémine ; les pommettes font saillie, la bouche semble s'agrandir, les traits se retirent; on observe sur les joues, le front, des teintes couperosées, des taches terreuses, laiteuses, ce qu'on nomme communément le *masque* ; ces modifications physiques s'accompagnent d'un changement dans l'humeur, le caractère, le moral. Est-ce que tous ces phénomènes extraordinaires sont pour vous autant de preuves que vous êtes enceinte? Quand vous ne connaissez aucune cause morbide à laquelle vous pourriez les rattacher, le plus souvent ils appartiennent à la grossesse, mais ils ne sont pas des signes certains de cet état. Très souvent ils ne se manifestent pas. On a même remarqué des femmes qui, devenues enceintes, étaient beaucoup plus jolies qu'auparavant. Si tous ces signes méritent d'être pris en

considération par les femmes, surtout par la femme nouvellement mariée, ils doivent avoir à leurs yeux une plus grande valeur, quand en même temps ou à peu près il survient du dégoût, des nausées, des vomissements, des perversions de goût, etc.

Quand, outre ces signes, vous verrez la suppression des règles, vous pourrez vous attendre à avoir, le plus souvent, deux ou trois mois après, un ventre plus développé et à voir se manifester des mouvements insolites dans votre sein.

Mais jusqu'ici, vous n'avez que des signes inconstants. Vous y ferez attention, et vous chercherez toujours à en comprendre la valeur, afin que, plus tard, vous n'ayiez pas d'amères déceptions après avoir vécu dans la croyance que vous seriez bientôt mère. Il est bon de savoir que chez plusieurs femmes, les règles ont lieu tous les mois, comme à l'ordinaire, quelquefois pendant la première moitié de la grossesse, d'autres fois durant tout le cours de cet état. On a constaté aussi que certaines femmes, non réglées à l'état ordinaire, le devienneut tout le temps ou une partie du temps de la grossesse. On a vu quelquefois les menstrues ou les règles venir, pendant la grossesse, après avoir été longtemps supprimées auparavant.

Les signes déjà énumérés peuvent donner la présomption de la grossesse.

L'augmentation du volume du ventre vous confirmera davantage dans la croyance que vous êtes enceinte. D'autres causes peuvent produire ce phénomène inséparable de l'état gravide. Mais, dans la plupart des cas, si vous savez suivre la

marche et les caractères de ce développement, il vous sera facile de porter un jugement sûr.

Comme vous voyez, dans les quatre premiers mois, il est impossible d'acquérir une certitude absolue de la grossesse. On peut avoir seulement une opinion plus ou moins probable, basée sur l'ensemble des signes dont je viens de faire mention.

Je conçois qu'une femme qui croit avoir conçu, ait le désir de s'assurer de son état. Dans les premiers temps de la grossesse, il y a des femmes qui exigent une réponse positive des médecins qu'elles consultent. Je citerai ici une page de l'ouvrage de Belouino, intitulé " La femme " :

" Il est de notre devoir de dire quelques vérités " dans l'intérêt de la morale et de la dignité de " l'art médical. Pour annoncer une grossesse ré- " cente, le praticien ne peut se fonder que sur des " signes incertains, pour la plupart trompeurs. " Cependant il arrive que des médecins, pour se " poser aux yeux du public, prétendent trouver " dans l'odeur de la peau, dans l'état du poulx, " l'urine, dans la coloration du mamelon, etc., des " signes suffisants pour prononcer d'un air prophé- " tique sur l'état des femmes qui les consultent. " L'homme instruit et consciencieux, qui ne veut " pas acheter la confiance populaire en flattant les " préjugés, laisse ces moyens honteux au savoir- " faire qui les exploite en spéculant sur la cré- " dulité. Nous ne faisons ici que répéter l'opinion " d'un célèbre accoucheur, le professeur Velpeau. " On peut quelquefois présumer la grossesse, jamais

" l'affirmer dans les premiers temps qui suivent la " conception. Que les femmes le sachent donc bien : " ceux qui affectent vis-à-vis d'elles des connais- " sances positives et des allures prophétiques, sont " des charlatans qui les trompent.

" Mais il est une pratique à laquelle leur curiosité " les soumet quelquefois et que n'ont pas honte " d'employer certains hommes de l'art : ici nous " croyons de notre devoir de dire qu'il y a immo- " ralité en même temps que charlatanisme. Le " toucher ne dit rien dans les premiers temps de la " grossesse. S'il est indispensable dans certains cas " de diagnostie, quand il y a véritablement maladie ; " s'il l'est pour l'accoucheur qui aide la femme dans " le travail de l'enfantement, il est immoral quand " on s'en sert dans un but de pure curiosité, parce " que, nous le répétons, il est inutile. Dans tous " les cas, c'est du temps que la femme doit attendre " les révélations qu'elle désire. Au bout de quelques " mois, la percussion abdominale, cette conquête " précieuse que le diagnostic doit au professeur " Piorry, permettra au médecin de dire s'il est " probable et à peu près sûr qu'une femme porte " un enfant dans son sein. Cette pratique décente, " qui ne contrarie en rien la pudeur, et qui permet " de constater le plus petit changement de volume " de la matrice, doit toujours être préférée au " toucher.

" Que les femmes n'aillent donc plus demander, " au prix de sacrifices que leur impatience fait " acheter si cher à la pudeur, une réponse qu'on " ne peut dans les premiers temps de la conception

" leur faire d'une manière positive, et que plus tard
" un médecin réservé peut toujours faire sans les
" assujettir à une pratique humiliante."

O femmes, si, par vous-mêmes ou par l'homme de l'art, vous ne pouvez, pendant les premiers mois de la grossesse, avoir la certitude que vous êtes enceintes, consolez-vous. Car, généralement, une opinion plus ou moins probable vous fait présumer que vous l'êtes, et c'est bien rare qu'une déception vous arrive.

Après le quatrième mois, quelquefois avant, les mouvements de l'enfant se font sentir et vous tressaillez. Ces mouvements sont un signe caractéristique de la grossesse. Leur absence néanmoins ne vous autorise pas à croire que vous n'êtes pas enceinte. Le médecin que vous consulterez maintenant, peut vous assurer de votre état, moyennant la percussion et l'auscultation abdominale.

Jeunes mariées ou mères d'un ou de plusieurs enfants, ô femmes qui avez embrassé les devoirs de la vie conjugale, vous serez plus en état, grâce à la connaissance des signes de la grossesse, de juger de l'opportunité de vous soumettre aux soins qu'une femme enceinte doit prendre de sa santé. Ces soins sont ceux indiqués ou prescrits par l'hygiène de la femme enceinte. Vous les connaissez si vous avez lu et bien compris ce qui précède dans cet ouvrage. Ces soins sont encore ceux qui se rapportent aux troubles ou divers états maladifs dépendant de la grossesse. Veuillez prêter un instant votre attention sur les soins que réclament les plus communes de ces affections morbides.



Si vous avez des dégoûts et un défaut d'appétit, ne négligez pas de consulter votre médecin.

Il vous administrera avec prudence des purgatifs compatibles avec la position de mère, si ces troubles sont liés à un état saburral des voies digestives ; si cet état de malaise est uni à la pléthore, il y remédiera soit par la saignée ou autres moyens ; si ces désordres viennent d'un état nerveux, ils cèderont à l'emploi des antispasmodiques, à l'usage des toniques, dont votre médecin saura vous faire comprendre la valeur.

Des aigreurs, mettent-elles votre estomac dans un état de souffrance, recourez à la magnésie calcinée ou aux infusions amères ou aromatiques. Si elles ne cèdent à l'emploi de ces moyens, allez demander du soulagement à votre médecin.

Si vous êtes en butte à une abondance de salive, faites usage d'une infusion soit de feuilles de menthe, soit de camomille, soit de valériane. Quelquefois on réussit à établir cette secrétion dans son état normal, par l'usage du sulphate de quinine, quand l'exagération de cette secrétion présente un caractère intermitttent. Quelquefois tous ces moyens échouent. Alors vous ne vous découragerez pas et vous chercherez à la modérer autant que possible, moyennant un morceau de gomme arabique ou de sucre candi. L'alun, en gargarisme, apporte quelquefois, aussi, du soulagement.

Quant au mal de dents, " dans quelques cas, il " est dû à un afflux de sang vers les mâchoires, " mais le plus souvent ce n'est qu'une névrose ; " alors il n'existe aucune lésion matérielle des

" dents. On le traite par les émissions sanguines
" modérées, quand on soupçonne de la congestion ;
" par les calmants dans le second cas, et par le
" sulphate de quinine si les douleurs ont un carac-
" tère intermittent." (Dr. Seraine.)

A propos de la constipation, écoutez avec respect
" la même autorité : " S'il y a de la constipation,
" on mangera quelques substances relâchantes,
" telles que la poirée, les épinards, la laitue, le
" beurre frais, le veau, le miel, les pruneaux cuits ;
" on usera quelquefois de lavements simples. Si
" ces moyens restaient inefficaces, on pourrait faire
" usage de café de glands doux, de potages de farine
" de maïs ou de pain de son, c'est-à-dire préparés
" avec de la bonne farine dont le son n'a pas été
" séparé. La constipation est dangereuse, en ce que
" faisant faire des efforts considérables pour aller
" à la selle, elle a souvent donné lieu à des fausses
" couches. C'est un préjugé funeste d'interdire les
" lavements pendant la grossesse, car ils sont sou-
" vent d'une nécessité indispensable. Il est bon de
" ne pas oublier que le séjour au lit trop prolongé
" favorise la constipation."

" Une femme enceinte doit prendre des lave-
" ments, dit madame Messager ; en tenant l'intestin
" libre elle préviendra les effets de la constipation,
" assez souvent inhérente à sa position, effets qui
" sont d'augmenter la gêne que l'utérus plein
" exerce inévitablement sur la circulation des
" membres inférieurs. J'en conseille fréquemment
" l'usage et on s'en trouve toujours d'autant mieux
" qu'on approche davantage du terme."

Les vomissements sont un des accidents qu'on remarque comme les plus ordinaires et les plus pénibles chez la femme grosse. Le plus souvent, ils n'on pas de conséquence grave ; ordinairement, ils disparaissent vers le troisième ou le quatrième mois de la grossesse. Un des plus communs parmi les premiers signes de la gestation, le vomissement reparaît quelquefois vers les derniers temps de l'état gravide. Il n'indique rien qu'un trouble morbide de l'estomac déterminé par la grossesse. Si le trouble de ce viscère n'occasionne qu'un ou deux vomissements par jour, s'il n'entraine aucun inconvénient, si les vomissements, pour bien dire, ne sont qu'un accident sans gravité ou insignifiant, la mère pourra vivre sans inquiétude. Les moyens les plus simples qu'elle pourra leur opposer sont une légère infusion de camomille, ou de feuilles d'oranger, ou de thé, de mélisse, les boissons froides, la glace avalée en petits fragments.

Un moyen qui réussit bien, d'après un médecin de Montréal, c'est de manger un ou deux morceaux de réglisse de temps à autre, le matin et dans le courant de la journée, et de déjeûner, au lit, avant de se lever.

Si les vomissements sont incessants ou continus et violents, ils constituent alors un phénomène pathologique des plus sérieux. Outre les hernies et l'avortement qu'ils peuvent déterminer, ils débilitent la mère et la réduisent quelquefois à un tel épuisement nerveux qu'elle meurt, la nutrition ayant été comme suspendue ou arrêtée. Le médecin sera obligé de recourir à autant de traitements qu'il

y aura d'indications à remplir. S'il est appelé à combattre des vomissements opiniâtres chez une femme jeune et pléthorique, qui a eu des règles abondantes, la saignée du bras pourra lui être d'un grand secours; si, au contraire, les vomissements incoercibles sont sous la dépendance de la chlorose, la malade n'ayant pas assez de sang ou ayant un sang pauvre en globules rouges, le médecin administrera alors le fer ou ses préparations; s'il juge que ces vomissements tiennent à un état saburral de l'estomac, il prescrira des laxatifs doux; si ces vomissements paraissent liés à l'irritation nerveuse de l'estomac, il aura recours à l'opium; enfin il emploiera une médication qui répondra aux cas, aux indications à remplir.

Vous avez un tempérament sanguin, vous êtes abondamment réglée, sujette aux pertes sanguines, prenez les précautions nécessaires, afin qu'aux époques correspondantes du flux périodique il ne se manifeste aucune apparence de cet accident mensuel de votre état ordinaire. Evitez toujours la stagnation du sang vers la matrice, surtout aux époques qui correspondent au temps où les règles apparaissaient. Cette stagnation est souvent causée par des habitudes sédentaires, le repos trop prolongé dans des lits de plume, la constipation, etc.

Dès l'apparition de la moindre tache de sang, vous devez observer le repos du corps et de l'esprit et ne pas craindre de vous faire saigner.

Par ce moyen, vos étouffements, vos étourdissements, vos douleurs de tête vous abandonneront. En recommandant la saignée du bras dans certaines

circonstances, je ne prétends pas que ce secours doit être de mode en tout temps de la grossesse et pour toutes les femmes enceintes. Je l'avoue franchement : les indications de la saignée sont en très petit nombre, et le médecin seul peut très-bien les apprécier. On rencontre des femmes qui croient avoir réellement besoin d'être saignées à plusieurs reprises, pendant qu'elles sont enceintes, à cause que la suppression des règles détermine une surabondance de sang dans l'économie. N'oubliez pas que cet excédent de votre sang n'est pas perdu de vue par la nature. Non, la nature l'applique à ce petit être nouveau et caché qui a besoin de ce sang pour augmenter ses moyens d'existence, pour se développer.

Vous pouvez être incommodée par les hémorrhoïdes. Dans ce cas, s'il y a constipation, combattez-la par des lavements émollients et par des laxatifs ; l'usage du baume tranquille ou des suppositoires de beurre de cacao peuvent vous procurer beaucoup de soulagement contre cette incommodité.

Contre les hémorrhoïdes, je connais une plante qui croît dans les terrains gras, surtout autour des granges et dans les fossés : c'est le curage ou poivre d'eau. Des personnes recommandables m'affirment que, souffrant des hémorrhoïdes depuis un grand nombre d'années, elles se sont guéries radicalement, en quelques jours, par l'emploi de cet herbage. Elles en prennent un paquet de la grosseur du bras, le mettent, après avoir coupé les racines, dans un gallon d'eau et font réduire jusqu'à ce que le liquide devienne visqueux et soit diminué à une

chopine. Avec une éponge, on applique à l'anus cette préparation, plusieurs fois par jour, et, si l'hémorrhoïde est interne, on tâche d'introduire le remède dans le rectum, moyennant une seringue. La guérison devra se faire après quelques jours.

Si vous avez les varices,(veines gonflées, bleuâtres, noirâtres sur les jambes), je vous conseille l'usage du bas lacé ou du bandage roulé.

Avez-vous des démangeaisons insupportables sur les parties génitales, tenez ces parties dans une grande propreté par des lotions quotidiennes. Pour vous les calmer, les lotions émollientes vous seront d'un grand secours ; par exemple, essayez une infusion de graines de lin, de l'eau tiède avec partie égale de lait, etc.

Pour les femmes faibles, chlorotiques, pour toutes celles dont la constitution a été détériorée par des erreurs de conduite, par des maladies longues, elles s'empresseront de réclamer de leur médecin un régime et un traitement convenables.

Quant aux pertes blanches, causes assez fréquentes de la fausse couche, elles seront combattues par les injections d'eau froide ou tiède, les bains de siège, la saignée s'il y a pléthore, le fer s'il y a faiblesse.

Si vous êtes d'une constitution un peu faible, si votre sang est plus ou moins pauvre, comme on dit vulgairement, et qu'avec cela vous soyiez nerveuse, excitable, irritable, la matrice participant plus ou moins à cet état névropathique, surtout aux approches des époques menstruelles ou de vos règles, ne négligez jamais d'avoir recours aux

moyens qui amélioreront votre santé et calmeront cette irritabilité.

Voyez votre médecin sans différer. Il vous fera prendre des remèdes qui donneront de la force à votre système nerveux, qui enrichiront votre sang et qui vous délivreront de cet état spasmodique, nuisible à la grossesse. Les bains frais vous seront favorables. Si vous éprouvez des douleurs dans le bas du ventre, en arrière et en avant, dans les aines et les cuisses, douleurs occasionnées par l'excitabilité extrême de la matrice, les bains de siége tièdes vous procureront du soulagement. C'est le temps de recommander encore à vos marisune grande modération dans l'usage de l'acte du mariage, sans dire que la continence doit être souvent observée plus ou moins longtemps, dans ces cas là, pour le plus grand bien de la mère, quelquefois du père, surtout de cette partie en herbe et si intéressante de l'humanité s'élevant mystérieusement sur le champ sacré de la procréation. Pour éviter les émotions vives et toutes les contrariétés inséparables de la vie humaine, je vous souhaite de pouvoir vous trouver et toujours rester dans un milieu invulnérable. Dans tous les cas, un exercice modéré, au grand air, sera pour vous une cause de douces distractions ou d'impressions sinon toujours agréables, du moins salutaires, capables d'améliorer votre état nerveux à l'excès.

Si la passion des plaisirs vous entraine comme malgré vous aux soirées prolongées, aux bals, aux spectacles, je vous conseille d'aller passer quelques mois à la campagne. Vous prendrez dans les jar-

dins, les vergers, les champs, les bois un exercice que vous ne pousserez jamais jusqu'à la fatigue.

Si, par malheur, l'infection syphilitique s'était infiltrée dans votre organisation, dans votre sang, faites-en la confidence à votre médecin, afin qu'il la combatte au plus vite pour votre santé et la préservation d'un être innocent et qui ne mérite pas de porter la peine d'un accident involontaire ou des désordres volontaires de votre vie.

Si vous avez eu une ou plusieurs fausses couches antérieurement à votre grossesse actuelle, il vous importe de vous abstenir complètement de toute approche sexuelle, dès que vous pourrez soupçonner que vous êtes enceinte. Le repos génésique mettra votre grossesse dans des conditions qui permettront à cette dernière d'arriver à terme sans tomber dans cet abime, la fausse couche. Observez ce repos au moins pendant les trois premiers mois. Si votre mari est brutal, je vous plains et vous souhaite la bénédiction du ciel.

En général, prenez tous les moyens pour vous soustraire autant que possible aux accidents pathologiques dont la cause est la grossesse elle-même. Observez toutes les règles de l'hygiène relative à la femme enceinte, et vous serez moins exposée à ces affections morbides. Si, malgré la sagesse de votre conduite, ces affections venaient à éclater sous l'influence de la grossesse, vous aurez plus de facilité à vous débarrasser de ces maladies, de ces indispositions, de ces malaises. En vous conduisant toujours suivant les règles de l'hygiène et de la

morale, il vous sera plus facile aussi de supporter les incommodités inséparables de cet état.

Il n'est pas toujours au pouvoir de la médecine de vous délivrer des souffrances auxquelles, trop souvent, vous condamne la grossesse. Mais ne perdez pas courage ni confiance, votre médecin pourra vous procurer du soulagement et vous ne manquerez pas d'avoir de la reconnaissance pour son dévouement.

N'allez pas croire que la grossesse constitue un état de maladie. Elle est une fonction naturelle à laquelle l'organisme féminin est destiné, et à laquelle il a l'aptitude nécessaire.

Il est des femmes qui jouissent d'une santé beaucoup plus florissante sous l'influence de la gestation. Il ne s'en suit pas qu'elles peuvent s'écarter impunément de la voie indiquée par l'hygiène. Si beaucoup de femmes se portent mieux étant enceintes que dans l'état ordinaire, c'est que la grossesse tournant à son avantage toutes les ressources de l'économie, diminue momentanément l'action morbide dont quelques organes pouvaient être le siége.

C'est ce que l'on voit chez les femmes atteintes de consomption ou d'autres maladies constitutionnelles.

Mais la plupart des femmes acquièrent par la grossesse une aptitude plus grande à diverses affections.

Toutes les femmes enceintes, quelles qu'elles soient, doivent s'entourer continuellement de précautions et de soins de tout genre.

40. *Signes principaux de la fausse couche.* — Il est

bon que vous connaissiez les signes qui font pressentir ou annoncent la fausse couche, afin que, s'il n'est pas trop tard, vous puissiez encore empêcher cet accident d'éclater.

Vous devez porter la plus sérieuse attention à toute perte sanguine qui se fait par le vagin.

Tout écoulement sanguin qui a lieu pendant les premiers temps de la grossesse doit être soumis à un examen attentif. Dans le cours du premier mois, l'effusion sanguine est souvent prise pour un retour douloureux et plus abondant que de coutume des règles. Prenez-y garde, ô femmes! ce retour, après un retard, n'est bien plus fréquemment que vous ne le pensez rien qu'un avortement. Quelquefois, aussi, apprenez-le bien, la perte sanguine n'est pas considérable, il n'y a pas de douleur, et la fausse couche s'effectuant comme si rien n'était, passe inaperçue.

Ainsi, pendant le premier mois, il est de votre devoir d'examiner bien attentivement le moindre écoulement sanguin qui peut avoir lieu. Si, par malheur, la fausse couche se serait faite, cet examen peut vous permettre de découvrir le produit soit seul, soit enveloppé avec ses membranes. Que l'hémorrhagie soit abondante ou non, douloureuse ou non, accompagnée ou non de caillots de sang, vous ferez toujours ce que je viens de vous conseiller.

Maintenant je dois vous dire qu'une hémorrhagie peut se faire et n'être pas quelquefois suivie de l'expulsion du produit de la conception.

C'est pourquoi, il est raisonnable de vous recom-

mander, après que vous avez pris tous les moyens d'arrêter la perte sanguine et que vous avez pu vous assurer de l'absence de toute chose étrangère, de vous conduire comme si la grossesse n'était pas discontinuée jusqu'à preuve certaine du contraire.

Une femme, riche en sang, sujette à des règles abondantes, vient-elle enceinte? si elle éprouve un sentiment de pression dans le bassin, de pesanteur vers l'anus et la vulve, des douleurs dans les reins, et surtout une légère perte sanguine, elle devra porter sur elle la plus sérieuse attention : la fausse couche la menace. Si elle peut se rendre à la fin du quatrième mois, elle aura toute chance d'arriver à terme.

On peut dire que les signes de la blessure, dans le cours du premier mois, quand celle-ci est accompagnée de douleur, sont ordinairement semblables aux symptômes de la maladie menstruelle ou des règles.

Plus la grossesse est avancée, plus les signes de la fausse couche se rapprochent de ceux de l'accouchement. Ils varient donc suivant l'époque de l'état gravide à laquelle cet accident frappe la vie de ce petit être caché dans les parvis mystérieux du temple de l'amour.

Après le premier mois, à mesure que la gestation fait des progrès, si l'avortement a lieu par suite d'une maladie générale, ancienne, de la mère, ou par une cause lente qui agit sur la matrice ou sur le produit de la conception, les signes précurseurs sont ordinairement les suivants : alternatives de frisson et de chaleur, froid dans le dos, refroidisse-

ment des extrémités, sensation de froid vers le pubis ou au bas du ventre, tristesse, abattement général, lassitude, perte d'appétit, fétidité de l'haleine, palpitations, pâleur, lividité des paupières, douleurs dans les reins, tiraillements dans le ventre et les aines, envies pressantes d'uriner, affaissement et flaccidité des seins, écoulement muqueux par le vagin, hémorrhagie, etc.

Ces symptômes précurseurs sont presque toujours suivis de l'avortement. Lorsqu'ils se sont déclarés, surtout quand il survient une hémorrhagie plus ou moins considérable, les douleurs expulsives de la matrice s'annoncent, le plus souvent, et le petit être est chassé de sa demeure maternelle. Cette chute du fruit peut se faire aussitôt que ces symptômes apparaissent, mais on l'observe ordinairement après huit ou neuf jours de durée de ces signes. Quelquefois l'expulsion du produit ne se fait qu'un mois ou plusieurs mois après sa mort, peu importe que celle-ci soit arrivée dès l'apparition, pendant la durée ou après la disparition des signes précurseurs de la blessure. Les *bonnes femmes* racontent que le produit, ayant cessé de vivre, ne peut séjourner que neuf jours dans l'intérieur de la matrice. Elles ne savent pas que le séjour prolongé du fruit, après sa mort, dans la cavité utérine, est tout-à-faît inoffensif pour la santé de la mère tant qu'il ne se putréfie pas. Or tant que, dans ses enveloppes, il est à l'abri de l'action de l'air, il n'y a pas de putréfaction. Il faut donc ne pas avoir de fausse crainte : c'est bien assez qu'il y ait fausse couche.

Dans le cas que la mort aurait mis un terme au développement de ce petit être dont la vie découle de votre vie et dont vous avez tant hâte de contempler l'aimable et doux sourire, il n'est pas impossible de vous assurer de ce fait fatal et bien désolant. La fièvre dont vous serez prise le soir, le lait dont vos seins s'empliront, la prostration, la fatigue, le malaise général que vous sentirez quelquefois, et, si l'enfant est assez avancé, la cessation de ses mouvements, le ballottement qui se sentira dans le ventre comme celui d'un corps inerte, tout cela peut vous entrainer à croire à l'extinction de cette vie qui vous est si chère et pour laquelle vous ne devez désirer que l'avancement sur des bases solides.

Quand la fausse couche a lieu, le foetus ou le fruit est d'abord expulsé et est bientôt suivi du placenta ou délivre. Dans les trois premiers mois, il arrive assez souvent que l'œuf sorte tout entier sous les efforts expulsifs de la matrice. Si la sortie du placenta ou de la suite se fait après celle de l'embryon ou du foetus, elle occasionnera de nouvelles douleurs avant d'avoir lieu. Ces douleurs sont prolongées et bien pénibles. Il y a des femmes qui souffrent autant que dans un accouchement laborieux. Si cette expulsion du délivre tardait à se faire, o femmes, ne vous en effrayez pas : elle peut, sans danger pour vous, se faire attendre 48 heures, 8 à 15 jours ; supposant qu'elle aurait à retarder encore plus, espérez toujours, vous verrez votre délivrance et le retour de votre santé, grâce aux

soins persévérants de votre médecin et à votre courage digne d'éloges.

Lorsqu'une cause occasionnelle, une cause mécanique violente ou instantanée produit l'avortement, on n'observe pas toujours les phénomènes généraux dont on a parlé précédemment. Il y a 15 jours, 20 jours, 30 jours, 5 semaines qu'une femme a eu ses règles, elle tombe sous l'effet d'une violence extérieure quelconque, elle se relève dans son sang : une perte sanguine a lieu par le passage qui conduit à la matrice. Est-il impossible que cette femme vienne de faire une fausse couche? Malheureusement cet accident a lieu ainsi et on n'y songe pas. Si le produit a plus de deux mois, la fausse couche se fait, en général, assez promptement. Si l'expulsion de l'œuf ne s'effectue pas sur le champ, elle se fait après quelques jours de douleurs vives dans les reins, dans les aines, dans le bassin, ces douleurs diminuant et reparaissant avec plus d'intensité jusqu'à la fin de la blessure. Mais il ne faudrait pas s'inquiéter, si le produit, après avoir cessé de vivre, était retenu dans la matrice sans que la douleur continue à tenir la femme sous son aiguillon. C'est ce qui arrive quelquefois, puisque nous avons vu des produits nè sortir de la matrice que plusieurs semaines après leur mort.

Il n'est pas toujours possible de savoir si l'avortement est inévitable ou non.

Une femme enceinte reçoit le choc d'une cause violente : si les gouttes de sang ne se montrent pas sur le champ, elle peut s'attendre à voir la fausse couche se déclarer, à moins de cas exceptionnels.

Une autre femme s'aperçoit que l'enfant dans son sein, ne remue plus ; il est réellement mort par suite d'une cause lente, organique. Ce produit mort devant être éliminé nécessairement, elle devra s'attendre à une fausse couche inévitable.

Règle générale, les femmes enceintes pourront regarder la fausse couche comme commencée et inévitable, lorsque les symptômes qui la font pressentir, s'aggravent de plus en plus ou persistent en dépit des soins convenables dûs à l'homme de l'art : les douleurs augmentent en intensité chaque fois qu'elles viennent, les instants de repos sont de plus en plus courts, la poche des eaux se forme et se rompt sous l'influence du travail prématuré de la matrice.

5o. *Des soins à prendre, la fausse couche étant déclarée.*—On ne saurait prendre trop de précautions pour prévenir l'avortement. On a essayé à empêcher cet accident d'avoir lieu, et cela en ayant recours à toutes sortes de moyens soit pour éloigner les causes occasionnelles, soit pour combattre les causes inhérentes à l'organisme de la mère. Quelquefois, en dépit de tous ces soins et de l'usage de tous ces moyens, la fausse couche devient imminente, bientôt elle va avoir lieu, enfin elle commence à se faire. On mène une conduite légère, on ne tient pas compte des devoirs de la maternité, on ne s'occupe pas des règles prescrites par l'hygiène et la religion. Au moment qu'on s'y attend le moins, l'avortement s'annonce, on s'aperçoit avec regret qu'il est en train de s'effectuer.

Que devez-vous faire, ô femmes, lorsque vous

reconnaissez les premiers signes de cette catastrophe qui met un terme au développement de cette vie si chère dont vous êtes dépositaires ? Qu'y a-t-il à observer encore lorsque ce malheur éclate soudainement ou vous prend par surprise ? Ah ! n'allez pas vous laisser tomber dans l'épouvante ni dans le découragement. Calmez votre frayeur, laissez le calme et la sérénité rentrer dans votre âme et observez le repos du corps. Pour cela, retirez-vous dans une chambre pour être à l'abri de tout tumulte, et, sans perdre un instant, placez-vous sur un lit n'oubliant pas de vous coucher sur le dos et de rester dans cette position horizontale pendant tout le temps qui s'écoule avant l'arrivée du médecin et pendant tout le temps prescrit par cet homme de dévouement.

Il faut chercher à arrêter l'avortement, si cela est possible, ou le retarder autant qu'il est en votre pouvoir d'obtenir ce retard qui quelquefois pourra se prolonger jusqu'au terme de la viabilité de l'enfant.

C'est pourquoi vous ne discontinuerez pas d'employer tous les moyens auxquels auparavant vous aviez recours pour combattre directement la fausse couche menaçant de se faire : vous continuerez à détruire ou à amoindrir les causes internes, comme la chloro-anémie, la pléthore générale ou locale, la leucorrhée, l'aptitude à l'avortement acquise par une ou des fausses couches précédentes, la rigidité et la contractilité excessive des fibres de la matrice, la prédisposition à la perte sanguine aux époques

menstruelles par suite d'avoir été antérieurement réglées en abondance, etc.

Si avant de vous voir prises d'un commencement de fausse couche, vous ne vous êtes pas attachées à en combattre les causes précitées, c'est pour vous un devoir rigoureux maintenant de vous mettre à l'œuvre du salut avec les secours de l'homme de l'art, de vous appliquer, autrement dit, à rétablir dans des conditions de sûreté cette chère petite vie menacée de tomber dans le néant.

Dans tous les cas, que la fausse couche soit produite par des causes accidentelles ou qu'elle soit déterminée par des causes lentes ou dépendant de l'organisme maternel ou du produit de la conception, aussitôt que cet accident bien redoutable se déclarera, vous n'oublierez pas de prendre les soins que je vais vous indiquer.

Vous suivrez attentivement le traitement prescrit par le médecin que vous n'aurez pas manqué d'appeler auprès de vous. Quant aux soins ci-dessus mentionnés et qui appartiennent ordinairement aux prescriptions du médecin, ce livre vous les enseigne, parceque l'observation quotidienne m'a déjà convaincu que notre profession rencontre assez souvent de la difficulté à vous les faire observer ou mettre en pratique d'une manière constante tant qu'ils sont nécessaires.

En outre de ce traitement et de ces soins que vous seriez bien malheureuses de négliger, en présence d'un accident aussi grave, il y a d'autres précautions à prendre. Dans votre chambre un air frais et pur est salutaire : la température trop haute ou trop

basse ne convient donc pas. Le lit sur lequel vous devez garder le repos le plus absolu sera un peu dur. Vous vous coucherez sur ce lit de manière que la tête soit un peu plus basse que les reins ou le siége. Pour aliments il ne vous est permis de prendre qu'un peu de bouillon froid. Pour boisson, la limonade froide au citron ou au sirop de groseilles vous conviendra parfaitement. Vous serez assez sages pour ne pas écouter les donneuses d'avis qui conseillent l'usage du vin chaud sucré ou de toute autre liqueur spiritueuse dans un peu d'eau chaude sucrée. Ces boissons excitantes, au lieu de soutenir vos forces, sont propres à développer des inflammations et à vous exposer à des hémorrhagies dangereuses. Cette vérité est prouvée par la science et l'expérience. Si vous éprouvez des douleurs qui indiquent que la matrice entre en contractions, hâtez-vous de prendre un lavement frais avec un peu d'eau et de vin d'opium :

R. Eau : le quart d'un grand verre,
Vin d'opium : 25 à 30 gouttes.

Par ce moyen, vous diminuerez la douleur et l'irritabilité de la matrice. Mais avant de faire usage de ce lavement calmant, il importe de débarrasser les intestins s'il y avait constipation. A cette fin, un lavement simple avec de l'eau dégourdie devra être administré. Si la perte sanguine était considérable, il faudrait appliquer des compresses froides sur les aines et les cuisses. Si, malgré ces applications réfrigérentes, la perte continuait toujours et menaçait la vie de la femme, vous pourriez introduire dans le vagin un tampon

fait avec de petites pièces de linge fin roulées de manière à pouvoir être entrées aisément dans le conduit vaginal et en être retirées sans difficulté, et vous feriez bien aussi de la tenir les pieds en haut et la tête en bas.

Ces conseils que je viens de vous donner, vous sont dictés aussi sous forme de prescription par le médecin aux soins duquel vous confiez votre vie et celle de votre enfant. J'ai cru devoir vous faire connaître ces précautions à prendre, afin que vous les mettiez en pratique, en attendant l'arrivée du médecin. Par là, je vous rends un grand service, car il arrive trop souvent que des vies sont perdues, faute d'avoir eu l'assistance d'un médecin au temps qu'elle était réclamée, comme cela se voit lorsque le médecin est éloigné ou que son arrivée est trop tardive à cause d'autres circonstances imprévues ou incontrolables.

Ces précautions étant prises à temps par une personne étrangère à la médecine, mais qui connait ce que je viens d'enseigner dans cet ouvrage, peuvent quelquefois arrêter, à elles seules, une fausse couche en train de se faire. Portez-y donc une sérieuse attention.

Jusqu'ici on ne s'est borné à vous apprendre que ce qu'il vous importe de connaître pour détourner le fléau qui menace. Le plus souvent, malheureusement, le fléau s'avance, l'orage continue à gronder de plus en plus fort, enfin la tempête éclate sur le champ de la procréation, il n'y a plus que désastre, la tige nouvelle est déracinée, détruite et entrainée dans le torrent, et tout cela en dépit des précautions

et des moyens dont on vient de vous parler et malgré aussi les soins opportuns de l'homme de l'art, appelé pour conjurer le malheur.

Lorsque donc il ne sera plus possible de contrôler la fausse couche, lorsqu'elle sera inévitable, abandonnez-vous alors aux mains habiles du médecin que vous aurez appelé à votre secours. Bannissez toute crainte de votre esprit, la vie du fruit de vos amours, est condamnée à périr de toute nécessité, mais votre vie sera sauvée par cet homme qui vous apporte les secours de sa science et de son expérience.

Lorsque vous êtes certaines que vous avez eu une fausse couche, il ne vous est pas permis de reprendre immédiatement vos occupations ordinaires et de ne pas vous mettre en garde contre certaines maladies auxquelles peut vous exposer la moindre cause défavorable. Une femme qui a fait une fausse couche ne doit se lever qu'au temps fixé par son médecin. Les soins à donner à une femme frappée de ce malheur correspondent d'autant plus à ceux prescrits par l'hygiène relative à la femme en couche ou à la nouvelle accouchée que cette adversité redoutable arrive à un temps plus rapproché du terme de la viabilité. C'est pourquoi je renvoie, pour le détail de ces soins, à ce que j'aurai à dire sur l'hygiène propre à la femme en couche. Dans le cours du premier mois, la fausse couche passe souvent inaperçue, ou, si on la reconnait, les désordres qu'elle imprime dans l'économie n'ont guère une longue durée, de sorte que généralement on revient à la vie ordinaire aussitôt qu'ils sont disparus. Mais ce n'est plus de

même, sauf quelques cas exceptionnels, lorsque cet accident frappe en tout autre temps de la grossesse. La fausse couche est quelquefois plus pénible que l'accouchement, pendant que se fait la sortie du placenta ou de ce qu'on appelle vulgairement le délivre. Dans un grand nombre de cas, l'organisation de la mère est si fortement ébranlée qu'il est facile de comprendre, comme après l'accouchement, pourquoi la moindre cause peut faire éclater l'inflammation de la matrice et du péritoine, enveloppe qui, par ses diverses circonvolutions, entoure tous les organes contenus dans l'abdomen. S'il y avait rétention du placenta ou de la suite dans la cavité ou l'intérieur de la matrice, au point que le médecin soit obligé de laisser à la nature l'expulsion de ce corps étranger, la femme ne saurait s'entourer de soins trop nombreux ni avoir une trop grande attention à suivre le traitement ordonné par l'homme de l'art.

Remarques.—La fausse couche est un accident qui a pour résultat l'anéantissement de cette petite tige humaine qui pousse, grandit, se développe sur le champ fécond de la procréation. Une mère, digne d'élever une famille, doit éprouver une peine bien amère de voir sa progéniture se détacher prématurément de ses entrailles et, comme un fruit mort, tomber privé de la faculté de participer à la moindre partie de ce mouvement appelé la vie et entrainé fatalement dans ce mouvement contraire qui conduit à la dissolution complète. Il semble à cette mère, victime d'un tel malheur, qu'une partie d'elle-même descend dans la terre pour devenir la

proie des vers. Oh ! femmes, qui marchez dans la voie de la maternité, suivez de vos yeux cette particule de votre organisme laquelle s'introduit d'une manière admirable dans le temple de la génération lorsqu'au milieu des délices et toute palpitantes, vous contemplez le soleil de la vie lançant ses rayons ardents sur l'autel de l'amour ; voyez comme elle se vivifie sous l'influence de ces rayons bienfaisants, et ayez en horreur la fausse couche dont la nocuité apporte la mort à cette particule dans laquelle brille un autre vous-même. Si, par votre faute ou par votre manque d'attention, cet autre vous-même confié à vos flancs comme la semence confiée à la terre, était atteint d'un coup si fatal, oh ! pleurez sur votre conduite, après être en dehors de tout danger. Ayez en exécration toutes ces causes accidentelles qui peuvent amener la catastrophe. Si c'est la vie mondaine, la vie passée dans les plaisirs trop énervants du courant social, dans les soirées, les réunions, les bals, les théâtres, maudissez avec une profonde amertume cette vie de fascination, ces soirées, ces bals, ces danses, ces théâtres. Si la cause est l'usage insalubre d'un corset dont les matériaux et la forme sont contraires à votre santé et surtout au développement de ces particules devenues des autres vous-mêmes sous l'effet de l'action vivifiante de l'amour faisant rayonner le soleil de la vie, renoncez sérieusement à cet usage pernicieux et redoutable comme un meurtrier. En un mot, quelles que soient l'excès, l'extravagance, la passion, l'ignorance, ou la cause sur le compte de laquelle la fausse couche

peut retomber, évitez toujours cette cause, et, si l'accident vous arrivait pour n'avoir pas su ou voulu vous éloigner de tout ce qui aurait pu le produire, un chagrin bien grand doit s'emparer de votre âme au point de vous donner plus d'empire sur vous-mêmes, plus de modération, plus de calme, plus de sagesse. Mais la fausse couche vous surprend par suite d'un état morbide particulier de la matrice ou du produit de votre fécondité, vous n'aurez à vous reprocher que votre négligence à prendre les moyens de faire disparaître cet état. Ce sera alors à vous d'être plus prévoyantes pour plus tard. Une cause prévue ou imprévue détermine l'avortement, malgré tous les soins possibles, malgré la meilleure attention à bien observer toutes les règles de la sagesse, alors, si on n'a rien à se reprocher, il ne faut pas désespérer de l'avenir : car, de la continuation d'une vie sage résulteront sinon toujours, du moins le plus souvent, de bien douces compensations, dont une véritable mère saura apprécier les avantages.

Pourquoi la fausse couche est-elle si fréquente, plus fréquente même que l'accouchement à terme, ainsi que le dit MERCATUS ? C'est que la masse des femmes enceintes sont trop ignorantes des devoirs qu'impose la gestation et des causes qui modifient cette dernière de tant de manières dans l'ordre de la vie comme dans l'ordre de la mort. Faire connaître aux procréateurs, pères et mères, ces devoirs et ces causes est certainement le secret de donner la plus belle impulsion au mouvement progressif de la famille et par là même et la société,

puisque celle-ci repose sur la perpétuation de l'espèce et la procréation d'une race, non abâtardie, mais douée des attributs de la force et de la beauté. Je reviendrai sur quelques-unes des causes de la fausse couche. Par exemple, les approches conjugales. L'acte reproducteur est, ainsi que le croit Levret, la cause de la plupart des avortements auxquels on ne peut déterminer une cause certaine. Ce n'est donc pas sans raison que j'ai signalé le rapprochement sexuel comme pouvant très-souvent, dans les premiers temps de la gestation, être cause de la fausse couche. Le devoir conjugal doit être suspendu, durant les trois premiers mois et au dernier mois de la grossesse, et cela pour le plus grand bien de la mère et de l'enfant à naître. Mais si on ne peut exiger qu'il en soit ainsi pour tous les parents, il est indéniable qu'il y a un grand nombre de circonstances défavorables et plusieurs antécédents du côté de la mère qui obligent beaucoup de parents de s'abstenir plus ou moins rigoureusement de l'union sexuelle pendant le temps tel que spécifié plus haut. N'est-il pas logique encore de dire que cette obligation est imposée aux parents lorsqu'en tout autre temps de la grossesse, il y a imminence d'une fausse couche. Un grand nombre d'illustrations médicales, entre autres, Desormeaux, Velpeau, Zimmermann, Gardien, Murat, Dugès, Marc, Parent-du-Chatelet, regardent l'usage du mariage comme une cause fréquente de la blessure. Il y a aussi plusieurs Pères de l'Eglise qui soutiennent la doctrine que les parents sont tenus de s'abstenir de l'embrassement conjugal, les premiers

jours après la conception et aux approches du terme de la gestation. S'il était possible d'empêcher les élans de l'amour d'être immodérés ou trop fougueux dans l'usage du mariage, non-seulement il y aurait moins de blessures, mais l'accouchement serait encore beaucoup plus souvent facile et bien moins accompagné et suivi de ces obstacles et de ces souffrances, de ces irrégularités, de tous ces accidents, de toutes ces choses, en un mot, dont la mort quelquefois est le couronnement soit du coté de la mère, soit du côté de l'enfant, soit du côté des deux à la fois.

J'ai dit que les travaux durs et pénibles occasionnent souvent l'avortement. Un médecin allemand, Mezler va maintenant confirmer mon avancé: " Les nations les plus sauvages, dit-il, dispensent " leurs femmes enceintes de travaux pénibles; " l'Européen seul ignore, dans les campagnes, cette " attention que la nature elle-même semble indi" quer. Il est au delà de toute imagination combien " ce seul abus entraine d'avortements, combien il " augmente le nombre d'enfants morts-nés, combien " en un mot il influe, dans certaines contrées, sur " la stérilité conjugale.

" Je connais un endroit où il est excessivement " rare qu'une femme accouche sans avoir éprouvé " une hémorrhagie pendant la grossesse. Je viens " de voir, il y a quelques instants, une femme, " mariée depuis six mois seulement, et qui est " toujours malade; son ventre, tuméfié, n'augmente " ni ne diminue de volume, et elle ne peut savoir " si elle est grosse ou non. Elle me dit qu'en sou-

“ levant, il y a environ trois mois, une charge
“ pesante d'herbe, elle sentit quelque chose se
“ rompre en elle, et que depuis cette époque elle a
“ perdu la santé. C'était effectivement une rupture
“ des membranes de l'œuf ; le germe s'est détérioré.
“ Une autre femme me raconta qu'étant un jour
“ occupée à battre en grange, elle sentit que quelque
“ chose se rompait dans son ventre et s'échappait
“ par les parties génitales. Ne sachant ce que ce
“ pouvait être, et redoutant les railleries des
“ paysans qui travaillaient avec elle, elle marcha
“ dessus pour l'écraser, et s'aperçut, à la résistance
“ qu'elle éprouvait, que c'était un corps solide. Ce
“ récit ne fait-il pas frémir ? Cependant des homi-
“ cides de ce genre se répètent fréquemment sans
“ que l'on s'occupe de les prévenir, et je vois tous
“ les jours des femmes enceintes exécuter les tra-
“ vaux les plus pénibles. Si, à la suite des efforts
“ qu'ils exigent, une femme éprouve quelque acci-
“ dent, le bailli la plaint, le curé la réprimande ;
“ mais personne ne songe à instruire et à éclairer
“ les gens de la campagne sur leurs devoirs et
“ leurs véritables intérêts.”

J'ai souvent constaté, par l'observation, ce fait digne d'être signalé : une femme d'un cultivateur, de la classe ouvrière, accouche les premières années de son mariage, d'enfants forts, robustes, jolis, pleins de santé ; cinq, six ou sept ans après son mariage, cette femme a des fausses couches ou elle ne met plus au monde que des enfants malingres, chétifs, sans vigueur, condamnés à entrer dans la

tombe au début de leur existence ou à trainer une vie pâle et languissante.

La raison de ces anormalités ou de ces défectuosités dans ces résultats de la procréation se trouve dans les travaux trop durs auxquels ne savent pas ou ne peuvent pas se soustraire les femmes grosses chez le peuple. Un bon nombre de ces femmes. quand elles sont enceintes, peuvent s'exempter de toutes ces secousses, de toutes ces fatigues prolongées, de ces travaux contraires à leur état; mais l'intérêt du gain est seul la règle de leur conduite. Faire de l'argent pour leur bien-aise plus tard et l'établissement de leurs enfants est le seul point de mire où convergent toute leur ambition, toutes leurs aspirations. Pauvres mères, occupez-vous donc plus de votre grossesse et l'avenir vous sera plus riant et vous apportera plus de consolations.

Il est très-important de prévenir la fausse couche et, pour l'arrêter quand elle commence à se faire, on ne saurait apporter trop de zèle à prendre les moyens dont l'urgence est évidente. Vous devez graver dans votre esprit les instructions que cet ouvrage met à votre disposition ; comme elles sont à votre portée, vous y puiserez des connaissances dont, plus d'une fois dans votre vie, vous pourrez estimer les avantages. A propos de flueurs blanches et de la constipation, je vous ai indiqué les injections et les lavements comme principaux moyens d'y remédier. Il n'y a que la mauvaise éducation ou l'ignorance crasse, entêtée, tenace, entée sur les préjugés, et que la malpropreté et la

paresse qui ne veulent pas faire usage de ces moyens.

Employés seuls, ces moyens n'aboutissent pas toujours à des résultats constants ou durables. Lorsqu'ils ne réussissent pas seuls à faire cesser d'une manière durable les désordres dont il est ici question, leur efficacité n'est pas, pour cela, complètement en défaut. Quand ils ne suffisent pas seuls, ils doivent toujours faire partie du traitement prescrit, quel qu'il soit. Leur utilité est donc incontestable, surtout quand ils entrent comme partie d'un traitement quelconque, pourvu que celui-ci soit rationnel. A moins de contre-indications reconnues par l'homme de l'art, il n'y a jamais de motif qui puisse raisonnablement engager une femme à ne pas se soumettre aux exigences si faciles que la thérapeutique impose par la prescription de deux moyens aussi simples. Néanmoins la noble profession que j'exerce m'a fait constater souvent combien il est dificile de faire consentir les femmes à se donner un lavement ou des injections dans le conduit vaginal. Avec toute l'autorité que me donne la vérité, je dirai à toutes ces femmes qu'elles ont bien tort : car elles sont volontairement rebelles à une médication très-facile qui ne manque jamais absolument d'efficacité, même lorsqu'elle n'est pas couronnée d'un succès permanent. De plus, celles qui s'obstinent follement à ne pas se faire des injections par le vagin, pèchent contre l'hygiène. C'est vivre dans une malpropreté extrême et dégoûtante. Comment ! ces organes que l'ignorance ou le préjugé regarde

comme *parties honteuses*, sont malades, sales, remplies de mucosités, de matière sébacée, en un mot, de tous ces produits naturels ou morbides, venant à jeter une odeur repoussante par suite d'un défaut de propreté ou de la maladie, et on rencontre des femmes qui ont si peu de souci pour elles-mêmes qu'elles se complaisent, des années et des années, en de telles conditions d'existence, sans songer qu'elles sont loin d'être comme des roses parfumées. Il faut avoir de la dignité pour soi-même, il faut respecter le corps et, par conséquent, le tenir dans une grande propreté. Par là, beaucoup de maladies seront éloignées ; beaucoup d'époux n'auront plus d'occasion d'éprouver de la répugnance ; beaucoup d'infidélités conjugales seront évitées.

Quant au lavement, pourquoi ne pas le prendre quand il est prescrit. C'est une excellente manière d'administrer certains remèdes très-efficaces contre les douleurs de la matrice et de tous les viscères abdominaux. Une femme est enceinte, elle éprouve des douleurs aigües dans le ventre: le médecin arrive, il juge que ces douleurs ont leur siége dans la matrice, celle-ci étant dans un état d'irritabilité extrême. Il administre un lavement calmant, comme celui, par exemple, dont j'ai donné la prescription plus haut. Aussitôt après, la malade va prendre du repos sur son lit, elle fait un bon sommeil et se relève bien. Si elle éprouve encore des douleurs, elle prend un autre lavement, et c'est bien rare que, cette fois, elle ne sente pas un mieux sur lequel elle peut compter.

De plus un lavement simple est un moyen bien

facile qui doit être toujours employé contre la constipation chez les femmes enceintes.

Je vous ferai observer que les symptômes qui se rapportent à la fausse couche n'ont pas toujours la même marche ni la même durée. Il y a des femmes qui éprouvent pendant huit jours, deux semaines, un mois, des douleurs vives dans la matrice, avant que la sortie de l'œuf se fasse. Il est bon de remarquer qu'une femme enceinte peut avoir ces douleurs, pendant un certain temps, et que celles-ci viennent à disparaître sans que la fausse couche ait lieu, grâce à des soins bien appropriés. J'ai connu une femme qui est obligée de s'aliter durant la dernière moitié de sa grossesse, pour pouvoir supporter son état. Autrement les douleurs la prennent et ne se passent pas. Néanmoins cette mère, pleine de mérite, se rend toujours à terme, grâce à une abnégation vraiment héroïque et à des soins incessants.

L'hémorrhagie ou la perte sanguine par le vagin peut avoir lieu en même temps que l'expulsion du produit. Souvent elle précède la sortie de l'œuf et de ses membranes, souvent aussi elle lui succède. Si l'écoulement sanguin se montre longtemps avant que la fausse couche se fasse, et reparait, à plusieurs reprises, c'est alors qu'il est important de bien observer, tout ce que ce livre enseigne concernant cet accident.

J'ai dit qu'il ne faut jamais jeter sans examen les caillots de sang que passe une femme qui se croit enceinte. Il importe de découvrir le fœtus, dans un cas de fausse couche, afin de lui administrer le

baptême s'il est susceptible de le recevoir. Avant le dix-neuvième jour, le produit de la conception n'offre rien de distinct. Il a la forme d'un flocon gélatineux demi-transparent, d'après Debryesne. Voici comment le même auteur indique la grosseur et la longueur du produit aux différentes époques de la gestation.

A trente jours : volume d'une grosse fourmi, d'un grain d'orge ou d'une mouche ordinaire ; longueur, quatre lignes environ. A quarante jours : volume d'une grosse abeille ou d'une guêpe, longueur, dix à onze lignes environ. A deux mois : deux pouces de longueurs. A trois mois : trois pouces de longueur. A quatre mois : six pouces de longueur. A cinq mois : neuf pouces de longueur. A six mois : on compte douze pouces de longueur. A sept mois : on peut mesurer quatorze pouces. A huit mois : longueur acquise, seize pouces. A neuf mois, volume et longueur connues de toutes mères qui ont eu des enfants. Debryesne fait ces évaluations, ainsi qu'il le dit, d'après les recherches et les observations de deux célèbres médecins-légistes modernes, Chaussier et Marc.

Vous avez subitement une fausse couche sans douleur et vous n'appelez pas le médecin. Ne faites pas comme cela est arrivé dernièrement à une femme qui a demandé mes soins huit jours après la sortie d'un embryon ou produit de la conception. Elle était enceinte de trois mois. Elle s'aperçoit que quelque chose se trouve entre ses jambes. Elle constate que c'est le fruit de sa conception, elle saisit le cordon, fait la traction et le rompt sans

avoir pu entraîner en dehors le placenta ou la suite. Elle savait qu'il y avait rétention du délivre dans la matrice et huit jours s'écoulent sans qu'elle songe à se mettre aux soins du médecin. J'arrive auprès de cette malade. De temps en temps, il y avait un petit écoulement sanguin. Les signes de putréfaction se manifestaient. Elle était faible, mais pouvait encore marcher dans la maison. Je dirige un traitement pour détourner l'absorption putride ou l'empoisonnement, par suite du séjour, dans la matrice, du placenta ou de la suite en décomposition et aussi pour relever les forces chez cette femme imprudente. Deux mois après, elle était sauvée. Je le répète, ne commettez pas de bévues semblables qui ne peuvent procéder que d'une profonde ignorance. N'allez pas vous imaginer qu'il est toujours possible d'opérer une telle guérison.

En un mot, soyez toujours prévoyantes et appliquez-vous constamment à vous conduire de manière à n'avoir rien à vous reprocher dans l'avenir. Par là, vous contribuerez le plus à faire ressortir la splendeur de l'humanité.

VII

L'ACCOUCHEMENT PRÉMATURÉ.

On appelle ainsi l'expulsion de l'enfant dans le temps de la viabilité et avant le terme naturel de la grossesse ; autrement dit : l'accouchement prématuré est l'enfantement d'un enfant qui a atteint

la période de la viabilité et ne peut se rendre au terme naturel de la grossesse. Il n'est pas question, ici, de la parturition précoce, en tant qu'effet naturel d'une grossesse qui acquiert tout son développement en un temps plus court que le temps le plus ordinaire ou que les neuf mois révolus.

Quelles sont les causes qui empêchent l'enfant de continuer à se développer dans l'intérieur de l'enceinte maternelle ? Ce sont :

1o. Les maladies ou certains états pathologiques de la mère, comme celui que produit les vomissements incoercibles ; l'hémorrhagie utérine, surtout lorsqu'elle est la conséquence de l'insertion vicieuse du placenta ; les spasmes auxquels est sujette une femme frêle, nerveuse, d'une constitution trop faible pour supporter plus longtemps le poids de la grossesse, etc. De là, la nécessité, quelquefois, de provoquer l'enfantement, dans le but de sauver deux existences. Car, assez rarement il est vrai, ces accidents deviennent si graves qu'ils auraient pour effet l'extinction d'une double vie, si par l'enfantement prématuré artificiel ou l'expulsion forcée de l'enfant, on ne mettait pas un terme à la grossesse. " La provocation de l'enfantement " avant le terme, dit Fodéré, est licite et même " obligatoire, lorsque la femme est éminemment " frêle, nerveuse, sujette aux spasmes, qu'elle vo-" mit sans cesse tous les aliments, qu'elle ne se " nourrit pas, et qu'il est à craindre qu'elle ne " s'épuise, elle et son enfant, avant le terme ordi-" naire de l'enfantement." Je suppose que Fodéré

n'étend pas cette provocation en deça du septième mois. Car avant le septième mois il n'est jamais permis de provoquer l'expulsion du produit de la conception. Mais après le septième mois, cette opération est admissible, quand des accidents d'une gravité extraordinaire menacent la vie de deux êtres qu'il est possible de sauver du danger de la mort. D'ailleurs, cette tentative, étant presque toujours couronnée de succès, je ne vois pas pourquoi on n'en prendrait pas la responsabilité lorsque des raisons majeures engagent un esprit sérieux à la faire. Il va sans dire qu'il n'appartient qu'au médecin seul de juger de l'opportunité de l'intervention de l'art dans des cas aussi difficiles. Il en est de même pour les déformations ou difformités du bassin. C'est pourquoi je ne m'étendrai pas plus longtemps sur une matière aussi importante.

2o. Les accidents de toutes sortes, comme les coups, les chutes, en un mot toute violence extérieure déterminant dans l'organisation de la mère de graves désordres ; on peut dire que parmi les causes de la fausse couche, il y en a un grand nombre qui peuvent provoquer l'accouchement prématuré. De là, pour la femme enceinte, l'obligation de régler sa vie suivant les préceptes de l'hygiène et de la morale, non-seulement jusqu'au septième mois de la grossesse, mais jusqu'au neuvième mois, afin que la gestation parcoure toutes ses périodes et arrive à terme sans avoir été l'objet d'aucune atteinte fâcheuse. Une femme grosse doit savoir que, quand elle accouche prématurément

par suite d'un accident volontaire ou non, par suite d'extravagances ou d'erreurs de conduite, par suite d'un manque de soins nécessaires ou de précautions indispensables, elle met au monde un enfant souvent mort et incapable de recevoir le baptême. Elle doit donc s'entourer de soins continuels et éviter les écarts de la vie du monde, non-seulement pendant les premiers sept mois de sa grossesse, mais encore pendant les deux derniers, afin de pouvoir répondre aussi magnifiquement que possible aux vœux de la nature.

Dans la vie, tout se lie, tout s'enchaîne. Tenir une conduite sage est marcher dans une voie sûre, exempte de beaucoup de dangers. C'est ainsi que vous aurez la chance de soustraire autant que possible votre grossesse à toutes ces causes mauvaises dont les effets funestes à cet état doivent être évités. C'est ainsi que vous serez autant que possible, en traversant les différentes phases de la grossesse, exemptes de toutes les maladies ou troubles morbides inhérents à cet état chez les personnes faibles de nature ou dont la constitution a été détériorée par les désordres d'une vie dissipée, et chez les personnes qui ne prennent pas soin d'elles, ne savent pas éviter la maladie ou améliorer leur existence, ou ne veulent pas conformer leur conduite aux règles de la sagesse. C'est ainsi que, pleines d'espérance, vous pourrez vous engager dans la voie de la maternité et avoir pour récompense une belle et nombreuse famille.

VIII

DE LA FEMME ARRIVÉE AU TERME DE SA GROSSESSE.

Voilà une femme, mère d'un ou de plusieurs enfants ; pendant sa grossesse actuelle, elle s'est conformée aux principes hygiéniques tracés dans cet ouvrage ; elle est arrivée au terme de la gestation. Quelle joie de penser que bientôt, après quelques heures de souffrance, il lui sera donné de se voir revivre dans un nouvel enfant, que, dans son amour maternel, elle s'est appliquée à former aussi robuste et aussi beau que possible ! Quelle espérance remplit son âme ! Ne laissant dominer son esprit par aucune appréhension de douleurs trop fortes ou trop prolongées et d'accidents graves, elle reprend son courage et est prête à répondre à l'appel de la délivrance.

Une mère a-t-elle eu un accouchement si laborieux qu'elle en est venue sur le point de mourir ? Ou bien, c'est une femme enceinte, pour la première fois. L'une et l'autre ne doivent pas s'effrayer à tort des douleurs de l'enfantement.

Il est hors de doute qu'une variation dans le terme de la gestation chez la femme peut quelquefois avoir lieu.

Au dernier temps qui précède immédiatement l'époque de la délivrance, la femme présente certains phénomènes ou éprouve des symptômes qui annoncent le travail de l'enfantement.

J'attirerai l'attention de la femme enceinte sur trois points importants relatifs à l'époque de la

naissance. Il peut, en effet, résulter de la connaissance de ces trois points beaucoup de bien pour la mère et son fruit parvenu à la maturité.

1er. L'ACCOUCHEMENT EST UNE FONCTION NATURELLE. —La parturition ou l'accouchement est le couronnement naturel d'une fonction qui, règle générale, prend neuf mois pour s'accomplir. S'il est indubitable que l'enfantement n'est que le résultat physiologique de la gestation ou de la grossesse, pourquoi est-il, dans des cas assez fréquents, si difficile, si douloureux et cause de tant d'accidents ? Cette question sera examinée plus loin. Pour le présent, reconnaissons que dans la majorité des cas, l'accouchement n'est pas aussi pénible qu'on ne se l'imagine et n'occasionne pas par lui-même tous ces accidents quelquefois si redoutables.

Pour que les femmes enceintes, surtout la jeune mère, soient convaincues de la vérité renfermée dans un avancé aussi consolant pour elles, elles doivent être certaines, d'abord, que l'accouchement, considéré en lui-même, est une fonction naturelle. Que cette fonction s'accomplisse spontanément, ou qu'elle soit dans certains cas difficile, même impossible, pour les seules forces de la nature, à cause d'obstacles dépendant de l'organisme maternel, d'irrégularités dans le développement de l'enfant, d'erreurs de conduite commises par la mère, elle suppose toujours, prise en elle-même, un acte effectivement physiologique ou naturel. Car cet acte, auquel tout l'organisme de la femme concourt pour qu'il s'accomplisse, n'est rien qu'un effort

de la nature tendant à éliminer ou à faire sortir de son sein ce qui est devenu pour elle un embarras. Lorsque des obstacles rendent la naissance difficile ou réduisent la femme en travail dans un état d'impuissance, alors on dira seulement que la nature a été arrêtée dans l'accomplissement d'une fonction qui lui est réellement répartie. Que la nature réclame ou non l'intervention de l'art, l'accouchement est toujours une fonction naturelle. Le plus souvent, la parturition ou la naissance de l'enfant se fait spontanément par les seules forces vitales de l'organisme maternel. Les cas d'accouchements difficiles exigent plus souvent l'assistance d'une personne de l'art que les cas d'enfantements rendus impossibles, ces derniers étant beaucoup plus rares.

Il résulte donc de ce qui vient d'être établi que l'accouchement offre, assez rarement, des dangers qui font craindre avec raison pour les jours de la mère. Comme conséquence de ce qui précède, le passage suivant doit beaucoup attirer l'attention des femmes enceintes : "Il est important, dit le Dr.
" Deraine, que la femme qui est sur le point d'ac
" coucher n'abandonne pas son esprit à de vaines
" frayeurs sur le danger des accouchements, et ne
" prête pas l'oreille aux histoires effrayantes des
" *bonnes femmes.* On ne saurait donner de meil-
" leure preuve de la rareté des accouchements
" difficiles que les chiffres suivants :—A la Mater-
" nité de Paris, sur 20,357 accouchements, 20,183
" ont été naturels ; 174 seulement ont été difficiles.
" —Au dispensaire de Westminster, à Londres, sur

“ 1,897 accouchements, 32 ont été laborieux.—A
“ Vienne, sur 1,923 accouchements, il n'y a eu que
“ 53 cas difficiles.--Pour faire comprendre tout ce
“ que ce tableau a de rassurant, il faut ajouter que
“ dans les hospices il se présente plus de cas difficiles
“ que dans la pratique ordinaire des villes.”

Il est bon de savoir aussi que plusieurs femmes accouchent en très peu de temps et sans de vives douleurs.

Ainsi donc, qu'une femme enceinte ait eu antérieurement un accouchement difficile et redoutable ou qu'elle soit grosse pour la première fois, elle peut être certaine que le plus souvent l'enfantement se fait d'une manière bien naturelle. Quant à la femme enceinte qui a enfreint les règles de l'hygiène pendant sa grossesse, on ne peut lui assurer que le travail de l'accouchement l'exemptera toujours de ces douleurs prolongées et si vives et de tous ces accidents qui ne devraient jamais se déclarer. Quant aux femmes chez lesquelles les conditions d'organisation physique requises pour l'accouchement font défaut d'une manière plus ou moins frappante, on peut avec assurance croire qu'elles ne se rencontrent pas souvent. Il en est de même des cas rendus dificiles, impossibles ou dangereux, à cause de certains obstacles du côté de l'enfant, inconvénients qui, ainsi que les obstacles provenant du côté de la mère, nécessitent toujours l'intervention de l'accoucheur.

2e. Le grossesse n'est pas immuable dans sa durée. —On sait que la durée ordinaire de la gestation est

de neuf mois, à compter du moment présumé de la fécondation. Mais la fin de la grossesse, en d'autres termes, l'époque de la naissance est-elle invariablement fixée à neuf mois révolus après le moment de la conception ? On ne peut entretenir de doute sur la possibilité de l'accouchement en dehors du temps que la nature s'est prescrit comme règle ordinaire. Les variétés dans le terme de la grossesse sont des faits qui n'ont pas besoin de démonstration, tant leur évidence les rend irrécusables.

Il n'est ici question que des variétés qui ne dépendent pas de causes accidentelles ou de causes pathologiques du côté de la mère ou de son fruit. La précocité et la tardivité dans la croissance de cette petite tige humaine, qui pousse sur le champ de la procréation, ne sont considérées, ici, que comme phénomènes naturels, indépendamment de toutes causes mettant entrave au dévelopement de la grossesse. Abstraction faite de toutes causes accidentelles ou pathologiques, les variations en plus ou en moins dans le terme de la grossesse, existent-elles quelquefois ? Je le pense.

En consultant les auteurs, on trouve une foule d'exemples de naissances précoces après le septième mois de la grossesse et d'accouchements tardifs ou qui ont dépassé de quelques semaines le terme de neuf mois révolus. Il n'y a en cela rien de merveilleux. Les différents phénomènes liés à l'organisme vivant ne sont pas absolument invariables, quant à l'époque de leur apparition et sous le rapport de leur durée. On constate tous les jours l'inconstance de la nature à cet égard. " Ne voyons-

" nous pas tous les jours, dit Madame V. Messager, " des fruits qui persistent verts sur l'arbre que les " autres fruits leurs voisins, parvenus à la maturité " dans le temps ordinaire, ont abandonné depuis " longtemps. La fécondation de toutes les fleurs " a cependant eu lieu à la même époque. Comment " se fait-il que ce fruit seul ait mûri lentement? " Sans sortir de notre sujet, les variations dans la " portée de nos animaux domestiques, si bien at-" testées par l'observation journalière des habitants " les moins attentifs de nos campagnes, ne nous " autorisent-elles pas à conclure par analogie en " faveur d'une variation dans le terme de la gros-" sesse chez la femme? Oui, sans doute, et cette " comparaison ne peut avoir rien de choquant ; car " la nature n'a dans les phénomènes qui président " à l'entretien de la vie des êtres organisés et à la " reproduction des espèces, qu'un même but, qu'une " seule marche."

Cette sage-femme savante rapporte plusieurs cas de naissances précoces, empruntés à Fodéré, à Lamotte, à Lobstein, et elle ajoute : " J'ai connu une " dame des environs de Versailles, forte, sanguine " et dans la force de l'âge, qui a eu deux couches " en seize mois. La première fois, elle avait toutes " les raisons possibles de croire qu'elle n'était en-" ceinte que de sept mois. La seconde, elle avait " la persuation de n'avoir pu concevoir qu'un mois " juste après ses couches. Ses deux enfants offraient " la plus belle constitution, et personne n'eut hésité " à croire qu'ils étaient nés à terme."

Dans les cas d'accouchements précoces, cités par

Madame Messager, d'après des autorités aussi imposantes, tout se passait, du côté des mères, comme dans l'accouchement naturel et à terme, et les enfants, pour me servir des mêmes expressions que cette femme instruite, étant bien conformés, offraient l'apparence ordinaire de ceux qui naissent à neuf mois. D'après ce qui précède, il est raisonnable de croire que la grossesse peut, sous l'influence de quelques causes indéterminées, se développer chez certaines femmes plus vite qu'il ne faut pour le temps voulu ordinairement par la nature. L'enfantement prématuré, c'est-à-dire, qui a lieu entre le septième mois et les derniers jours ou la fin du neuvième mois, en tant que résultat nécessaire d'une gestation dont les différentes évolutions se sont accomplies plus rapidement que d'habitude, est aussi naturelle que la parturition par laquelle la nature met fin à la grossesse à l'époque ordinaire, ou à la grossesse dont le développement devient complet dans les derniers jours du neuvième mois ou dans les premiers jours du dixième mois.

Il n'est pas question ici, ce qui est bien clair, de l'accouchement prématuré par suite d'une provocation artificielle dans certaines circonstances, par suite d'un accident, ou par suite d'un état morbide de la mère ou de l'enfant à naître. Je tiens à déterminer clairement le sens que j'attache ici à l'accouchement prématuré ou à la naissance précoce. Mon idée est que la grossesse se rend quelquefois à terme à plusieurs époques différentes, du septième mois au vingtième jour du neuvième mois, dans les mêmes conditions que lorsqu'elle se

rend à l'époque où l'on considère l'accouchement comme une conséquence nécessaire de la dernière évolution de la gestation. Si l'accouchement a lieu dans l'intervalle des dix derniers jours du temps propre à la grossesse, on doit regarder celle-ci comme étant arrivée aux limites ordinaires prescrites par la nature, attendu que cinq jours, huit jours, dix jours avant la fin du neuvième mois ne sont pas des variations dans le terme de l'état gravide tellement importantes que l'on doive en tenir compte.

Ainsi, une femme, sept mois ou huit mois après son mariage, accouche, sans hémorrhagie, sans accidents, dans des circonstances tout à fait favorables, d'un bel enfant, fort, robuste, parfaitement bien développé, comme un enfant bien conformé sortant du sein maternel neuf mois après y avoir reçu l'existence. Faut-il en conclure que cette femme s'est mariée étant enceinte ? Elle a pu concevoir avant son mariage, comme cela arrive trop souvent ; mais d'un autre côté, il n'est pas impossible qu'ayant été fécondée la première nuit de ses noces, elle accouche, sept mois, huit mois après, dans les mêmes circonstances qu'une mère qui enfante à l'époque regardée comme le terme ordinaire de la grossesse.

O mères ! Si vous vous trouviez dans un cas semblable, après avoir mené une conduite irréprochable, n'ayez pas d'inquiétudes, de troubles, de chagrins à l'endroit de votre honneur et des droits de l'enfant. Réjouissez-vous d'avoir accouché prématurément, pourvu qu'aucune cause accidentelle

ou morbide ne vous ait forcées à entrer en travail avant d'avoir atteint le terme ordinaire ! Oui, soyez d'autant plus contentes que l'accouchement précoce que vous venez de faire a été plus dur, plus laborieux, plus dangereux. Je vous dis ces choses, afin que, s'il vous arrivait d'avoir besoin de les savoir, vous puissiez en tirer le meilleur parti possible.

Quant à vous, lectrices, qui n'êtes pas mariées, ou qui devez revoir vos maris et vivre avec eux, après un mois, deux mois, une ou plusieurs années de séparation déterminée pour une raison ou pour une autre, je suppose que vous êtes toutes honnêtes et fermes dans la pratique de la vertu. Mais si, parmi vous, il y avait une fille éprise d'un amant qu'elle doit épouser dans un mois ou deux mois et dont les sollicitations criminelles la porteraient à tenter l'œuvre de chair avant les engagements solennels de la fidélité conjugale, pris en face des autels, ah ! je l'avertis par avance, qu'elle prenne garde ! Car, si elle devient enceinte un mois ou deux mois avant de s'engager dans les liens sacrés du mariage, et qu'elle se nourrisse du vain espoir de se prévaloir de la doctrine exposée ci-dessus pour sauver son honneur, elle aura certainement une déception bien amère. Qu'elle sache qu'il y aura beaucoup de choses qui la trahiront ou enlèveront le voile cachant son honteuse faiblesse. Ayant beaucoup d'autres choses à faire connaitre, je me borne à l'avertir seulement de ne pas s'engager dans une voie regrettable comme celle dont il est ici question. Elle ne trouvera rien dans mon ouvrage qui puisse prendre sa défense. Tout ceci

s'applique aussi à une femme qui, en l'absence de son mari, comme on vient de le voir, se laisse entrainer à la séduction des charmes trompeurs de l'adultère avec la vaine espérance d'invoquer quelques raisons pour éloigner d'elle tout soupçon d'infraction à la loi sacrée de la fidélité conjugale.

Pour les esprits exempts de prévention, l'évidence de la possibilité des naissances précoces est sous les yeux, abstraction, bien entendu, de toute influence opposée à la marche naturelle de la gestation. Mais, il faut l'avouer, le plus souvent, l'accouchement prématuré est l'effet d'un accident ou d'un état pathologique soit du côté de la mère, soit du côté de l'enfant, soit des deux à la fois, que cet état nécessite ou non l'intervention d'une personne de l'art. L'enfantement prématuré, en tant que résultat nécessaire d'un terme naturellement moins long ou d'une grossesse arrivée à ses limites naturelles après un temps plus court, ne doit pas être fréquent : je crois à la rareté des naissances naturellement anticipées, ou, ce qui est la même chose, à la rareté des naissances précoces, considérées comme effet d'une grossesse qui, ayant parcouru toutes ses phases plus rapidement, se termine naturellement avant l'époque la plus ordinaire. Voilà mon dernier mot sur ces nombreuses variations dans le terme de la gestation chez les femmes.

Si le temps le plus ordinaire de la grossesse n'est pas invariablement fixe, il est de mon devoir de faire connaitre à mes lectrices, que ce temps peut varier en moins et de leur déterminer ce à quoi elles doivent s'en tenir là-dessus. Je viens de m'en

acquitter. Il me reste maintenant à leur dire que le temps le plus ordinaire de la gestation dans l'espèce humaine peut varier en plus quelquefois, comme cela arrive dans la portée de nos animaux domestiques. Pour faire admettre la possibilité de ces variations, il suffirait d'avancer avec Cazeaux que " des faits nombreux sont maintenant acquis à " la science." J'en citerai néanmoins quelques-uns. Ce célèbre accoucheur rapporte le cas suivant, d'après Desormeaux : " Une Dame, mère de trois " enfants, et tombée en démence, avait épuisé " vainement toutes les ressources de la thérapeu- " tique. Un médecin pensa qu'une nouvelle gros- " sesse rétablirait peut-être ses facultés intellec- " tuelles. Le mari consentit à noter sur un registre " le jour de chaque union sexuelle ; les rapproche- " ments n'eurent lieu que tous les trois mois, afin " de ne pas troubler une conception encore mal " assurée. Or, cette dame, gardée par ses domes- " tiques, douée en outre de principes de religion " et de morale excessivement sévères, n'accoucha " qu'à neuf mois et demi."

Mme Messager rapporte deux exemples d'accouchements retardés, dûs à M. le professeur Chaussier. et M. le docteur Maygrier, et elle continue : " A ces " faits irrécusables, auxquels j'en pourrais joindre " plusieurs que j'ai moi-même observés dans ma " maison d'accouchements, on doit ajouter celui " que le professeur Fodéré a remarqué sur sa pro- " pre femme qui, trois fois successivement, est " accouchée à dix mois et demi."

Je n'attirerai pas plus longtemps, o mères, votre

attention sur toutes ces variétés que quelques femmes présentent dans la durée de leur grossesse. Si vous veniez à offrir ces variations dans le terme de votre état gravide, vous n'aurez pas à craindre pour la légitimité de votre enfant, pourvu que vous soyiez sûres de votre conduite. Quant au crime et à l'ambition, il leur sera toujours bien difficile de s'appuyer sûrement sur ce qui vient d'être exposé, pour s'engager dans la voie de l'injustice ou de l'iniquité. Il ne leur sera pas plus facile de se mettre à l'abri des soupçons, et d'éviter les recherches de la justice.

Encore un mot. Une femme mariée doit savoir, pour préciser exactement l'époque de l'accouchement, que la fécondation peut avoir lieu durant les derniers jours qui précèdent le flux menstruel et pendant les quinze premiers jours qui suivent cette effusion sanguine. Mais ordinairement la conception résulte des premières approches, après l'écoulement sanguin.

3e. Symptômes prodromiques annonçant l'approche du travail de l'accouchement.—Les signes précurseurs de la parturition auxquels la femme pressent qu'elle va se trouver bientôt dans les moments pénibles du travail de l'enfantement, sont variables en nombre, n'ont pas tous la même durée et ne présentent pas tous le même intérêt. Que l'accouchement soit naturel et à terme à l'époque la plus commune, qu'il ait lieu aux différentes époques appartenant à la précocité ou à la tardiveté dans le développement de la grossesse, abstraction faite de toutes causes mauvaises, ou qu'il soit pré-

maturé par suite d'accidents ou d'autres causes contraires à la gestation, il est, le plus souvent, annoncé par ces signes apparaissant en nombre plus ou moins considérable ou en totalité. Ces symptômes se manifestent aussi, le plus ordinairement, en nombre plus ou moins grand, avant la fausse couche, suivant qu'elle a lieu à un temps plus rapproché du septième mois.

Voici une énumération bien rapide de ces symptômes. Examinons-les brièvement, en tant que, durant la dernière quinzaine touchant les époques les plus communes de la fin de la grossesse, ils annoncent la proximité du travail.

Un des signes les plus communs qui dénotent la proximité de la naissance, est, dans la dernière quinzaine, l'aplatissement du ventre dû à l'abaissement de la matrice. Les femmes s'aperçoivent ordinairement de cette modification opérée dans le volume de l'abdomen, et c'est ce qui leur fait dire que le *ventre est tombé.* Le fond de la matrice est souvent, d'après Stoltz, *incliné en avant*, 12 ou 15 jours avant la naissance. L'anxiété et l'abattement s'emparent de la femme, comme si elle pressentait que son organisation va être bientôt fortement ébranlée dans l'accomplissement,au moyen d'efforts extraordinaires, de la plus importante et de la plus noble fonction à laquelle l'humanité toute entière est intimement liée. La femme ne souffre pourtant pas encore, et néanmoins elle éprouve des frissons, comme si la nature s'effrayait à l'approche du moment solennel de la parturition. L'appareil générateur semble avoir hâte de s'engager dans la lutte :

on dirait qu'il commande à la nature de commencer le combat. La mère trouve sa digestion plus facile et respire aussi plus aisément. Elle marche plus difficilement, souvent même il lui est impossible de marcher. Cela est dû à la pression exercée par la tête tendant à pénétrer dans le bassin ou à descendre dans le bas du corps ou dans la dernière cavité du tronc. C'est cette pression sur les organes contenus dans le bassin qui les gêne au point, non-seulement de rendre la marche excessivement difficile, mais encore de produire d'autres phénomènes inaccoutumés. Les fonctions de ces organes sont troublées. Il y a constipation ou diarrhée ; l'urine passe involontairement, ou bien, la femme éprouve des besoins fréquents d'uriner avec ou sans difficulté ; il se fait sentir vers le siége une pesanteur qui l'établit dans un état de malaise ; elle se plaint aussi d'impatiences ou de vraies crampes dans les membres inférieurs. D'après les auteurs, les envies fréquentes d'uriner, la pesanteur incommode vers l'anus, et les douleurs dans les jambes, sont des phénomènes qui informent la mère que l'heure de l'enfantement est sur le point de sonner et que celui-ci va avoir lieu dans des conditions avantageuses. Les autres symptômes qui indiquent un travail prochain, sont un écoulement par la vulve de glaires plus ou moins abondantes, ressemblant par leur viscosité à du blanc d'œuf ; de légers spasmes de la matrice donnant à la mère la sensation de resserrements dans le ventre, contractions légères préludant avec douceur aux contractions vraiment douloureuses qui se dirigent des reins vers les parties

sexuelles ; un ramollissement et un gonflement des parties externes des organes génitaux. Il ne faut pas oublier que, 2 ou 3 jours, quelquefois de 8 à 15 jours avant le commencement du travail, la femme peut éprouver de petites douleurs dans toute la périphérie de l'organe gestateur ou de la matrice. Ce sont les soupirs de cet organe qui révèlent en lui un pressant besoin de se débarrasser de ce qu'il contient. Ces petites douleurs sont désignées sous le nom de *mouches*, parcequ'elles donnent à la mère la sensation de pattes de mouches.

Il est bon de noter que, quelquefois, le travail commence réellement, sans que la plupart de ces signes précurseurs ne l'aient annoncé.

Avant d'attirer votre attention plus loin, je vous recommande fortement de vous donner des lavements contre la constipation dans les derniers temps, afin que l'accouchement ne vous prenne pas, les matières fécales étant accumulées dans le gros intestin. Je vous prie aussi de ne pas laisser perdre un temps précieux à votre médecin, lorsque, contre l'impossibilité où vous pouvez vous trouver quelquefois, de passer les urines convenablement, il juge nécessaire de vous introduire le cathéter. Car vous devez savoir que la trop grande distension de la vessie, comme des intestins, peut retarder le moment de la délivrance, outre les douleurs qu'elle occasionne inutilement.

Quelquefois, 9, 12, 15, 20 jours avant terme, plus souvent dans les trois derniers jours,les femmes sont prises de fausses douleurs tellement vives qu'elles se croient en travail.—Je vous avertis ici que ces

fausses douleurs, qu'on appelle ainsi parcequ'elles ne dépendent pas de vraies contractions de la matrice, ne caractérisent pas du tout le travail de l'accouchement. Vous les reconnaîtrez en ce qu'elles sont continues, ne laissent pas de repos, ne portent pas au siége ni au bas du ventre, et qu'elles vont, au contraire, aboutir au nombril Ces souffrances augmentent, quelquefois, en intensité d'une manière tellement progressive que la mère craint pour ses jours. Vous appelez le médecin, comme cela se fait généralement. Cet homme de l'art fera un examen pour voir dans quel étatse trouve le col de la matrice, et il vous donnera ses soins en conséquence. Si vous avez des fausses douleurs assez fortes pour vous faire penser que vous êtes en train d'accoucher, et que, sous prétexte, suivant votre pauvre manière de juger en pareille circontance, d'un certain laps de temps encore devant vous, vous déclarez au médecin qu'il faut retarder l'examen, comme cela arrive à plusieurs femmes, vous apprendrez que vous péchez contre vous-mêmes et que vous commettez une faute grave à l'égard de cet homme qui vous apporte le secours de ses lumières. Heureusement que cette personne charitable finit toujours par triompher de cette obstination importune et momentanée, et cela pour le bien de ces mères. Car elles ne s'aperçoivent pas que ces souffrances ne servent à rien. De plus, comment le médecin qui arrive à une femme en souffrance, pourra-t-il, sans avoir fait un examen attentif, s'assurer si ces fausses douleurs se sont déclarées après un commencement de dilatation du col utérin,

ou si elles existent avant l'effacement de ce col ? Il est vrai que la femme peut lui répondre sur les caractères de ces sortes de douleurs. Mais, quand cela ne lui suffit pas, il lui faut constater par l'examen si quelques changements se sont opérés dans le col de la matrice. Par là, il lui sera possible de juger sûrement si ces douleurs importunes sont avant terme, ou bien si elles apparaissent après un commencement de travail comme pour mettre une entrave à la marche de l'importante et sublime fonction, reconnue sous le nom d'accouchement.

IX.

DE LA NAISSANCE DE L'ENFANT.

Par rapport à l'enfantement, je demande l'attention des mères sur plusieurs points d'une grande importance. L'ignorance de ce que je vais leur enseigner est toujours une source d'inconvénients, parfois une cause d'accidents bien regrettables.

Le Livre des Mères aura peut-être la chance de captiver plus l'attention de l'esprit et de graver plus profondément dans la mémoire, ces choses que les médecins, dans l'accomplissement de leurs devoirs, ne cessent d'enseigner avec plus ou moins de force et d'intérêt.

Il s'agit ici des soins qu'il faut donner à la femme, pendant qu'elle met au monde l'enfant que le sein maternel ne peut plus contenir. Je vais combattre les préjugés et les abus qui regardent ces soins. Ces précautions indispensables, qu'il faut avoir pour une femme dans les douleurs de l'enfantement,

ces soins qui lui sont si nécessaires, ne doivent jamais être oubliés pendant l'accouchement, quel qu'il soit. La plupart d'entre eux se rapportent aussi à la fausse couche, ayant lieu, après que l'enfant a pris des proportions assez notables.

Comme on suppose ici la naissance de l'enfant aux époques les plus communes de la fin de la grossesse, on va maintenant s'occuper de ces soins au point de vue exclusif de l'accouchement qui, à ces mêmes époques, se fait bien naturellement ou par les seules forces de la nature. La raison en est que la parturition, étant une fonction que la nature accomplit, le plus souvent, par ses propres forces, a lieu, le plus ordinairement, du vingtième jour du neuvième mois au huitième ou dixième jour du mois suivant. Pour bien comprendre l'opportunité de ces soins et avec quelle promptitude on doit les donner à une femme en travail, je vais d'abord décrire bien brièvement la parturation.

1o. Du travail de l'enfantement.—Il est facile de se faire une idée juste de la parturition. Considéré en lui-même, l'accouchement est la fonction la plus intéressante et la plus sublime du corps humain. La simplicité du mécanisme de cette fonction est vraiment admirable. En examinant de près la nature dans la manière dont elle se prend pour mettre au monde un enfant, témoignage magnifique de son inépuisable fécondité, on est étonné de la prévoyance sans bornes qu'elle a dans ses procédés. Si un décret divin a imposé la souffrance à la femme en travail d'enfant, il est conso-

lant de reconnaitre que la nature a été ménagée dans l'intégrité de ses ressources.

On sait que le travail de l'accouchement peut, parfois, être précédé, accompagné et suivi d'accidents plus ou moins fâcheux, et que, plus rarement encore, il lui arrive de se trouver en présence de difficultés plus ou moins grandes ou d'obstacles insurmontables. Mais d'où viennent ces obstacles épouvantables, très-rares heureusement, ces difficultés plus ou moins effrayantes, ces accidents plus ou moins déplorables ? Quelle en est la source ? Ce sont les abus continuels de la liberté et le fléau de l'ignorance qui engendrent tous les maux dont est couvert le genre humain.

Que l'ignorance fasse place à la vérité, que le mal ne règne plus à la place du bien, et j'affirme hautement que tous ces accidents, toutes ces difficultés, en un mot, toutes ces mauvaises chances relatives à la parturition, deviendront de plus en plus rares, et que tous ces accouchements rendus impossibles viendront à disparaitre.

Mettons de côté tous ces revers, toutes ces mésaventures que l'accouchement rencontre quelquefois, faisons abstraction de toutes malencontres ou de tous événements fâcheux et prenons la parturition en elle-même ou comme fonction naturelle.

Le travail de l'accouchement se manifeste par une suite de contractions de la matrice qui augmentent progressivement d'intensité et de durée depuis le commencement jusqu'à la fin. D'autres phénomènes le caractérisent et en déterminent les différentes phases; tels sont l'agrandissement de

l'ouverture de la matrice qui se trouve au fond du passage vaginal, un flux de mucosités sanguinolentes par la vulve, la formation et la rupture de la poche des eaux, l'expulsion de l'enfant en dehors des organes génitaux de la mère, enfin la sortie de la masse placentaire ou de l'arrière-faix qui servait à envelopper ce nouvel être pendant son séjour dans le sein maternel.

Voyons donc comment ces phénomènes se passent durant la marche du travail.

Les contractions utérines, suivant qu'elles augmentent d'intensité et de durée jusqu'après l'expulsion de l'enfant, font éprouver à la mère des douleurs de plus en plus fortes. Comme ces douleurs servent à nous guider pour juger du progrès de l'accouchement, nous allons porter notre attention sur elles pour nous faire une idée de l'ensemble des phénomènes du travail, ou, autrement dit, ce sont elles qui vont nous diriger dans notre examen des phénomènes de la parturition.

On reconnaitra donc, d'abord, que la douleur est, chez la femme en travail d'enfant, la chose la plus importante.

Il ne s'agit plus maintenant des symptômes qui annoncent l'accouchement. Il n'est plus question ici de savoir si ces symptômes, se présentant d'une manière bien vague, quelquefois, peuvent être alors méconnus avant le commencement de la parturition.

Le travail est déjà déclaré. Il marche et la femme souffre. Le col de la matrice est effacé et l'ouverture de cet organe tend à s'agrandir. Cet orifice se dilate, s'ouvre de plus en plus et le travail

est déjà assez avancé. Les douleurs se répètent et sont plus vives, elles se font sentir dans les reins, et la femme parait plus agitée : l'entrée de la matrice devient plus grande, la poche des eaux s'y présente et, au toucher, on sent que cette membrane est tendue et élastique pendant la durée de la douleur. Les contractions du corps de la matrice se succédant toujours, à intervalles de plus en plus courts, les douleurs se multiplient, elles se montrent plus fortes dans les reins, cernent le ventre, vont mourir tout près et au-dessus des parties sexuelles, portent au fondement, se manifestent dans les aines ; le pouls est plus vite, la figure s'anime, il y a agitation, la mère est portée quelquefois à s'endormir dans les instants de repos, devenus plus courts ; au milieu de cet orage, il lui arrive parfois de pousser des cris perçants : le pourtour de l'ouverture du col utérin ne pouvant résister aux forces qui tendent à le dilater de plus en plus, finit par s'agrandir complètement, l'ouverture est achevée, des glaires sanguinolentes s'échappent par le vagin, on dit alors que la femme *marque*, la poche des eaux engagée dans le col de la matrice exerce une forte pression de tous côtés, ce qui donne à la femme de fréquentes envies d'uriner. La pauvre mère, ayant déjà pourtant beaucoup souffert, se tourmente de plus en plus, ses yeux brillent, la chaleur de son corps s'élève toujours de degrés en degrés, elle vient couverte de sueurs, les souffrances ne lui laissent presque plus de repos, sa respiration est saccadée, les étreintes douloureuses lui sont comme des tortures terribles, et la poche des eaux

se rompt, celles-ci s'écoulent ; alors succède un moment de calme et de repos qui apporte un grand soulagement.

De nouvelles souffrances, encore plus vives, se déclarent. La tête de l'enfant s'introduit dans l'excavation du bassin. La compression qu'elle exerce dans sa descente, porte la femme à uriner et à aller à la garde-robe plus souvent, occasionne des tiraillements dans les cuisses et les mollets, même dans les pieds. La matrice déploie toute sa force vitale pour faire avancer l'enfant dans la filière qu'il acheve de parcourir. Elle concentre tous ses efforts pour le chasser du corps de la mère. Les souffrances que celle-ci endure sont atroces et la mettent hors d'elle. Tous les muscles du tronc viennent en aide à la matrice. Les efforts auxquels se livre la pauvre femme hâtent la fin de ses tourments, la contraction de son visage, la tension de ses membres, tout indique que la nature veut en finir avec un travail si souffrant et si terrible. Aussi, voyez la tête qui se présente à la vulve, elle pousse au-devant d'elle le coccyx, elle distend le périné, elle élargit le conduit vaginal, elle étend énormément les grandes lèvres. Les contractions sont plus longues, la femme y met toute sa volonté. Elle se cramponne, une douleur *conquassante* lui fait jeter un cri convulsif, et la tête franchit la vulve.

Une autre douleur déchirante succède, et tout le corps de l'enfant est expulsé de la matrice et du passage vaginal. Au bonheur que la mère éprouve à la fin des douleurs déterminées par l'expulsion

de l'enfant, celui-ci répond par des cris qui annoncent son entrée dans le monde.

Après la sortie de l'enfant, on peut jusqu'à un certain point, dire que la femme est accouchée. Mais on ne peut pas considérer l'accouchement comme réellement terminé, tant que la délivrance des enveloppes n'a pas encore eu lieu. La principale partie de l'accouchement est finie, lorsque la délivrance de l'enfant est achevée. Quelquefois, la sortie des membranes et du placenta se fait immédiatement après l'expulsion de l'enfant. Le plus souvent, la suite est reçue 10 ou 15 minutes, trois quarts d'heures, après le dégagement de l'enfant des organes maternels. Il survient une douleur et toute la masse placentaire est chassée du canal utéro-vaginal.

Comme on le voit, mon intention n'a pas été de décrire le mécanisme de l'accouchement. Je n'ai pas même indiqué les variations que les phénomènes se rattachant à cette grande opération, offrent tant sous le rapport de leur apparition qu'au point de vue de leur durée. On pourra peut-être avoir bientôt occasion d'en voir quelques-unes à travers les branches.

Quant aux complications pendant l'enfantement, nous ne nous en occuperons pas dans cet ouvrage, attendu qu'elles ne regardent exclusivement que le médecin, de même que tout accident avant ou après la parturition.

2o. Soins relatifs au travail de l'accouchement. —Ordinairement les femmes s'aperçoivent que les douleurs de la délivrance viennent à elles à grands

pas. Il peut arriver que l'accouchement prenne la femme à l'improviste ou sans qu'elle en ait été avertie un peu d'avance. "On connait, dit un " savant auteur, l'histoire vraie de cette femme de " campagne qui, portant un fagot à la ville, fut " obligée de s'arrêter au milieu du chemin pour " accoucher. Que de fois des accidents d'accouche- " ments spontanés se sont produits à Paris ! Il n'y a " pas longtemps qu'une femme accoucha dans un " omnibus. Pour éviter ces accidents, qui pourraient " avoir de la gravité, ne fut-ce que par la terreur " qu'ils doivent produire sur certaines femmes, il " faut prendre la précaution de ne pas s'éloigner " de chez soi, de n'entreprendre aucune course un " peu prolongée, quand on présume que vient le " terme de la grossesse."

Aussitôt que la mère sentira les premières douleurs de l'enfantement, elle aura le soin de se retirer dans une chambre assez grande, bien aérée, et éloignée de tout tumulte. Car, pendant la parturition, l'air pur et la tranquillité sont deux conditions hygiéniques très-avantageuses à la pauvre mère durant les souffrances de son accouchement. Vu que la température trop haute ou trop basse ne convient pas ou peut être nuisible à une femme en travail d'enfant, on fera en sorte qu'il règne dans l'appartement une chaleur uniforme, modérément douce. S'il y avait la présence de quelques personnes que la mère souffrante aurait en aversion, il faudrait les prier de s'éloigner.

On prendra les précautions nécessaires pour que le médecin ou la sage-femme arrive à temps. Car

il importe beaucoup que la personne de l'art ou une sage-femme veille sur l'accouchement depuis le commencement jusqu'à la fin. "Je ne saurais
" trop recommander, avec l'autorité du Dr. God-
" leski, si une sage-femme a été appelée, si l'enfant
" se présente mal ou si quelque complication sur-
" vient pendant ou après le travail, de faire appeler
" un médecin ; son intervention est bien souvent
" utile et les sages-femmes ne sauraient trop se
" pénétrer de l'idée que l'avis du médecin, en cou-
" vrant leur responsabilité, apporte toujours un
" soulagement à la malade et peut la préserver
" d'accidents regrettables. C'est pour avoir trop
" tardé que l'on voit survenir tant de complications
" qui auraient pu être évitées."

Si, dès le début du travail, il se déclarait une hémorrhagie abondante, et qu'on serait encore dans l'attente du médecin, la vie de la femme étant en danger, on aura recours au *tamponnement* pour suspendre la perte autant que possible. Le tamponnement se fera en introduisant dans le passage, comme je l'ai déjà dit, quelques petites pièces de linge de manière à ne pas faire mal à la malade et à pouvoir les retirer ensuite facilement. On se servira de ces lambeaux de linge pour remplir ou bourrer le passage ou le vagin, afin d'établir une digue qui s'oppose à l'écoulement sanguin. Si la femme venait à s'évanouir, il serait nécessaire de lui tenir la tête plus basse que la partie inférieure du tronc.

Je recommande fortement à la femme, dès les premières douleurs du travail, de prendre un lave-

ment pour vider les intestins et d'uriner. Car la distension des intestins et de la vessie par suite d'une accumulation de matières fécales et de l'urine, embarrassant ou gênant la matrice, peut avoir pour effet de compliquer ou de retarder le travail.

Dès le réveil des premières contractions, la femme doit changer de chemise, et la relever jusqu'aux reins. "Quand nous sommes appelés à temps, " dit Pénard, nous avons pour habitude de de- " mander si la chemise de la femme est propre ;— " si elle l'est, nous nous contentons de la faire " *relever* immédiatement, sous les autres vêtements, " *jusqu'aux* reins, pour la préserver de toute souil- " lure pendant l'accouchement ;—si elle ne l'est " pas, nous en faisons changer de suite, pour la " retrousser après, comme nous venons de le dire ; " —et, par là, non-seulement nous épargnons à la " femme, pour plus tard, une fois la délivance " opérée, la fatigue inséparable de cette partie " délicate de sa toilette ;—mais encore nous la " mettons plus sûrement à l'abri (c'est du moins " notre conviction) d'une hémorrhagie consécutive, " à laquelle doivent disposer évidemment et la " position assise, et le mouvement des bras, et un " certain refroidissement du tronc.—Nous conseil- " lerions donc volontiers d'imiter toujours cette " sage pratique, qui, du reste, est aussi celle de M. " Depaul, depuis longtemps déjà." Toutes les femmes enceintes qui, étant sur le point de rester malades, lisent cet ouvrage, ne doivent pas, le moment venu, oublier cette sage recommandation. Il faut toujours faire ce qui est le mieux, c'est le

moyen de se trouver continuellement dans la voie la plus sûre.

Aussitôt que les premiers signes du travail se manifestent, la femme aura aussi la précaution de se faire peigner. " Pour préserver sa chevelure, " dit Seraine, il n'est pas de meilleur moyen que " de l'imbiber d'huile d'olives et de la natter." Ce n'est pas tout, il faut écarter toute cause de compression, pendant l'accouchement. Ainsi il ne faudra pas oublier de lâcher tous les cordons des vêtements, qui seront larges, de quitter les jarretières, de desserrer les agraffes, toutes les attaches, en un mot.

"Il est bon, pendant le travail de l'accouche-" ment, (c'est le Dr. Seraine qui impose sa grande " autorité) de ne prendre aucun aliment, parce que, " toutes les forces de l'économie étant absorbées " par l'utérus, presque toujours la digestion ne se " fait pas, et ils sont rejetés. Cependant, si le tra-" vail se prolonge, et que la femme le désire, on " peut permettre quelques bouillons.

" Les boissons doivent être douces, rafraichis-" santes, et il faut proscrire sévèrement l'usage du " vin chaud sucré, que conseillent si souvent les " *commères ;* il est plus propre à déterminer des " inflammations et des hémorrhagies qu'à soutenir " les forces."

Il y a certainement beaucoup de soins à donner à la mère pendant qu'elle traverse les diverses phases de l'enfantement. Mais il ne faut pas commettre d'abus, et il importe surtout de se mettre en garde contre les préjugés et l'ignorance de certaines

bonnes femmes. Ces abus et ces préjugés se présentent si souvent en opposition de l'exercice de l'art, que je ne pourrais ici leur faire trop la guerre. Une voix plus autorisée que la mienne va s'élever encore pour fulminer contre tous ces préjugés et ces abus. Cette voix, vous venez de l'entendre, lectrices, c'est celle du Dr. Seraine. " Il est des " préjugés et des abus, dit ce grand observateur, " qui paraissent ne pas pouvoir influer sur l'enfant " enfermé dans le sein de sa mère, et qui cepen- " dant peuvent lui devenir funestes, tels sont : le " toucher de l'orifice de la matrice pendant les " douleurs, que certaines sages-femmes pratiquent " trop fréquemment, sous le prétexte spécieux de " faciliter le passage de la tête de l'enfant ; telle " est aussi l'administration des boissons cordiales " et échauffantes, et de lavements irritants, indis- " tinctement faits dans l'intention de hâter l'accou- " chement. Ce n'est également que dans un petit " nombre de cas, appréciés avec sagacité, qu'il est " permis d'administrer l'ergot de seigle, que tant " de sages-femmes, pressées d'en finir, font prendre " à tort et à travers. Rien n'est moins inoffensif " que ce médicament : donné hors de propos, il en " peut résulter les plus graves accidents."

La connaissance de tous ces soins, de toutes ces précautions, de tous ces préjugés et abus, peut vous guider, o mères, avant l'arrivée du médecin. Elle vous mettra à l'abri de graves accidents et vous évitera des désagréments plus ou moins contraires à votre situation. Il y a des cas d'accouchements où le travail traine en longueur, les contractions

sont faibles. On voit alors les *donneuses d'avis* conseiller l'usage des cordiaux, comme un peu d'eau chaude bien sucrée avec un peu de vin, ou de gin, ou de whisky, ou de brandy, etc., des lavements irritants, des sternutatoires, même jusqu'à des vomitifs. Une mère, profondément convaincue des dangers qui peuvent, dans certaines circonstances, résulter de l'emploi de tels moyens, saura se mettre en garde contre elle-même et repousser les mauvais conseils des mégères. Je suppose qu'il s'agisse d'une femme dont la constitution porte le cachet de la débilité, il peut y avoir indication de prendre un peu de vin, mais les forces seront ramenées promptement avec un bouillon tiède, un bon consommé, du thé modérément dégourdi. Si cela ne suffit pas, le médecin administrera la poudre de *seigle ergoté*, pour rendre à la matrice la force qui lui fait défaut. Il y a des femmes qui, dans le but d'engourdir le mal, boivent copieusement les liqueurs alcooliques, soit pures, soit avec de l'eau chaude sucrée. Elles ne pensent pas ou ne savent pas que les boissons excitantes, échauffantes, comme toutes celles qui contiennent de l'alcool, peuvent donner lieu à des effets plus ou moins fâcheux, lorsqu'elles sont prises inconsidérément dans le cours de l'accouchement.

Ainsi donc, o mères, vous êtes dans les moments douloureux de la délivrance, le médecin n'arrive auprès de vous, je suppose, que vers la fin de la période d'expulsion, ou, après vous avoir vues pendant que vous traversez la période des douleurs préparantes, c'est-à-dire, avant l'achèvement de la

dilatation du col, de l'ouverture de la matrice, il juge qu'ayant un peu de temps à lui, il peut s'absenter quelques instants. Prenez garde alors, rappelez-vous cette recommandation : ne prenez rien d'excitant, d'échauffant, de tonique, sans avoir eu l'avis du médecin ou de toute personne compétente. Comme je vous l'ai dit, si vous êtes faibles de constitution et que la lenteur du travail soit excessive, vous pourrez avoir recours à du bouillon, à un peu de bon vin, ou à toute autre chose qui aurait pour effet de relever vos forces ; mais, quant au vin, il serait plus prudent toujours de vous assurer si le médecin juge à propps de vous en laisser prendre.

Quant aux cris immodérés que les douleurs arrachent à un grand nombre de mères, il est bon de savoir qu'ils contribuent à les affaiblir. Celles-ci devraient donc s'en abstenir autant que possible.

On n'attendra pas trop tard pour préparer le *lit de misère*, c'est-à-dire, le lit sur lequel sera placée la femme en travail. Le médecin arrange ce lit à son gré, ou il le fait faire comme il veut l'avoir. Il est nécessaire d'avoir un matelas, des draps et un caoutchouc. On mettra vis-à-vis des reins une serviette, une bande ou un drap plié en plusieurs doubles, afin que deux assistants puissent soulever un peu la femme couchée sur son lit de douleur Au moyen de la paume de la main, appliquée sur le siège de la souffrance au bas du dos, on peut encore en pressant fortement, apporter beaucoup de soulagement. Contre les crampes dans les cuisses et les mollets, il ne sera pas mauvais de

faire des frictions. Par là, la femme pourra prendre patience, en attendant la fin de ses tourments.

Les frissons violents qui se déclarent quelquefois, n'indiquent rien autre chose qu'une marche rapide du travail de l'accouchement. Il ne faudra donc pas s'en effrayer, mais au contraire se réjouir de voir que la délivrance va se faire promptement.

Lorsque, pendant le travail, la femme a des vomissements, on doit l'exhorter à la patience et l'assurer que ses doulenrs vont bientôt finir.

Tant que la poche des eaux n'est pas rompue, la femme fera bien de marcher ; elle n'en sera que mieux.

On ne doit pas procéder à l'extraction de la masse connue sous le nom de *délivre*, immédiatement après l'expulsion de l'enfant ou sa sortie des organes de la mère, à moins de certains cas où le concours du médecin devient nécessaire absolument. Si la délivrance de l'enfant avait lieu, avant l'arrivée du médecin, ou sans que l'on aurait invoqué les secours de l'art, qu'aucune personne ne s'avise de tirer avec force sur le cordon : car, les fortes tractions ou les tractions faites contrairement aux règles du bon sens, peuvent rompre ce cordon tout près de son insertion ou de son attache au placenta, ce qui pourrait avoir des conséquences plus ou moins graves. S'il survenait une perte sanguine dangereuse, le médecin n'étant pas dans la maison, il faudrait l'appeler en toute diligence, et en attendant, on appliquera des compresses d'eau froide sur les parties génitales, on soulèvera la malade la tête en bas, on ouvrira les fenêtres

pourvu que la saison le permette, on fera respirer à la pauvre mère quelque chose de fort, comme l'ammoniaque, etc., et on tâchera de ne pas paraître épouvanté, afin de rassurer cette chère victime de la maternité. Les secours de l'art arrivent, et que Dieu leur soit en aide, pour lui sauver la vie.

C'est vous montrer, en passant, qu'il est toujours plus prudent de faire appeler un médecin, quand même on se figurerait que l'accouchement va être heureux sous tous les rapports. Je disais, il y a un instant, qu'il ne faut pas s'empresser, dès que l'enfant est au monde, de faire la délivrance de la *suite* : c'est dans la supposition que la personne de l'art n'aurait pas été appelée. Si, heureusement tout va bien, aucun accident n'éclate, les personnes présentes se tiendront tranquilles, l'une d'elles aura soin de s'assurer que l'enfant respire bien et elle le placera sur la mère, de manière qu'il ne périsse pas étouffé dans les eaux et le sang qui se sont échappés, sans parler du sang qui continuerait à passer plus ou moins abondamment. Dans ces circonstances, qu'aucune main imprudente n'ose s'introduire dans le ventre de la mère, pour avoir le délivre : qu'on s'empresse d'invoquer le secours d'une sage-femme ou du médecin. Je suppose que certaines causes aient fait retarder l'arrivée du médecin, on fera, comme dit Mme. Messager, " avec " un gros fil, deux ligatures au cordon qui unit " l'enfant à la mère, l'une à trois ou quatre travers " de doigts du nombril de l'enfant, l'autre à une " distance semblable à la première, puis on coupera " ce cordon avec des ciseaux entre les deux liga-

“ tures. ” On cherchera à réveiller de nouvelles douleurs au moyen de frictions légères faites, avec la main, sur le ventre de la mère ; puis, afin de ne pas occasionner le renversement de la matrice, on fera, avec beaucoup de douceur et de précautions, de petites tractions sur le cordon dans une direction parallèle à l'axe du canal utéro-vaginal.

Les personnes qui entourent une femme en travail, s'abstiendront de lui annoncer de mauvaises nouvelles.

Vous voyez, lectrices, que, pendant l'accouchement, les soins à donner à la femme sont bien nombreux ; qu'on ne saurait prendre trop de précautions.

Je vous ai parlé de quelques-uns de ces soins, de quelques-unes de ces précautions, pour plusieurs motifs. D'abord, parcequ'elles sont les plus ordinaires, parcequ'elles sont communes à tous les cas d'accouchements ; ensuite, parcequ'il est bon que vous les ayiez toujours présentes à l'esprit ; enfin, parceque des abus et des préjugés s'y rattachent.

Il y a encore un nombre immense de soins relatifs à la délivrance, soit dans les cas simples ou ordinaires, soit dans les cas difficiles ou dangereux par suite de complications ou d'accidents, soins qui demandent bien des précautions et qui entrainent bien des manœuvres, bien des opérations. Ils sont sous le contrôle exclusif du médecin. C'est pourquoi, il n'est pas nécessaire de vous en faire l'énumération, ni de vous les expliquer.

Une femme en mal d'enfant doit avoir unegrande confiance en le médecin qui l'assiste. Comme

je viens de le dire, le réveil des premières douleurs indiquera le meilleur moment de faire appeler la personne de l'art. Que des complications ou des accidents surviennent, ou que rien ne vienne entraver la marche naturelle du travail, la mère dans le cours de son accouchement laisse ordinairement une pleine et entière liberté d'action à l'homme de l'art dont la présence a été requise pour la surveiller et lui apporter les secours nécessaires. Il arrive, néanmoins, à un certain nombre de femmes de se laisser aller à des préjugés, d'exprimer des idées, des opinions qui les ébranlent quelquefois dans leur confiance en le médecin, constitué par Dieu prêtre du feu sacré de la vie. Dans l'accomplissement de ses devoirs pour une femme qui met un enfant au monde, le médecin se rend responsable d'une double vie, celle de la mère et celle de l'enfant. Il n'est jamais permis de le critiquer, lorsqu'il s'est acquitté de son ministère consciencieusement et honorablement. Il faut toujours supposer que dans l'exercice de sa haute et sainte mission, il est guidé par des connaissances et une expérience qui l'en rendent vraiment digne. Si Dieu l'a chargé de distribuer à ses semblables les plus beaux dons, la santé et la vie, ce n'est pas à dire qu'il lui est toujours possible d'enchaîner la mort, de donner aux mortels humains, ses frères, l'immunité de la souffrance ou de la maladie. C'est donc lui manquer de reconnaissance, et montrer à son égard beaucoup d'injustice, que de mal apprécier la valeur des services accordés avant, pendant et après l'accouchement. Le médecin n'est pas responsable des dou

leurs de l'enfantement. Une mauvaise présentation de l'enfant, comme celle de la face, de l'épaule, de la main, ne doit et ne peut jamais lui être attribuée. Il en est de même de l'hémorrhagie : ce n'est pas la faute du médecin, si une perte sanguine abondante, dangereuse, se déclare au début et durant le cours du travail ; et quand elle éclate après l'accouchement, de quelque manière que ce soit, elle ne doit pas être imputée à un défaut d'expérience ou d'attention de sa part. Dans ce dernier cas, le médecin peut souvent la prévenir. Mais souvent, quelques moyens qu'il emploie pour l'empêcher, elle se déclare quand même. D'où il suit que l'hémorrhagie dans un cas d'accouchement n'est pas imputable au médecin. Il en est de même de toutes les complications et de tous les accidents qui se rapportent à la parturition.

O mères, veuillez accepter un conseil qu'un ami vous donne. Lorsque votre fécondité, vivifiée sous les ardeurs de l'amour, vous aura rendues mères, et que le moment le plus important de votre vie sera venu, moment de cette crise ou de cette révolution extraordinaire que subit l'organisme maternel et qui donne le jour à un nouvel être vivant, ayez toujours soin de faire appeler en toute diligence la personne de l'art, en matière d'accouchement. Si c'est un médecin que vous avez cru mieux d'avoir auprès de vous pour suivre la marche de vos souffrances et vous secourir au besoin, et que ce médecin soit recommandable sous tous rapports, abandonnez-vous complètement à ses lumières, à son habileté, à son expérience. Quelque naturel que

soit votre accouchement, quels que soient les év-é nements qui apparaissent, faites le sacrifice de vos opinions, mettez de côté toutes les chimères des commères, et rapportez-vous-en au jugement, au discernement, au savoir-faire de votre médecin qui se dévoue pour vous et renonce à ce qu'il a de plus cher. Ne vous imaginez pas qu'il se trompe, qu'il ne remplit pas bien son devoir, qu'il n'est pas à la hauteur de la dignité de l'art, qu'il ne remplit pas dignement sa mission, qu'il soit inspiré de manière à compromettre les chances de réussite de votre enfantement. Non, votre imagination ne sera pas victime de ces fantômes, votre esprit ne se laissera pas dominer par des idées chimériques, votre volonté sera ferme dans votre disposition de donner à votre médecin une pleine et entière liberté de toujours tenir en mains votre destinée et celle de votre enfant,suivant les ressources de son art et les inspirations de sa conscience. Grâce à la latitude où se trouvera sa liberté d'agir promptement, les cas d'accouchements difficiles ou dangereux seront le plus souvent couronnés par lui de succès dont les avantages sont inappréciables aux yeux de la mère.

La marche du travail va régulièrement, elle n'est pas trop précipitée, elle ne se ralentit pas, rien ne l'entrave, le médecin la suit attentivement et prodigue à la femme les consolations qui peuvent l'encourager. Souvent le rôle de l'accoucheur se borne à cela, et cependant, il n'en est pas moins digne du respect général. Lorsque l'accouchement se fait bien par les seuls efforts de la nature, et que

le médecin ne juge pas à propos d'intervenir, la femme ne doit pas s'imaginer que dans de pareilles circonstances un plus grand nombre d'examens ou certaines manœuvres sont utiles pour diminuer ses souffrances, l'y soustraire, ou les voir finir plus promptement. Qu'elle laisse, dans de semblables cas, la nature déployer toute la puissance de ses ressources, pour mener à bonne fin l'acte le plus important de l'organisme maternel, la parturition.

Le travail est bien commencé. Les fausses douleurs viennent l'entraver. Le médecin se présente. Il demande un examen. Ne lui dites pas que vos souffrances ne sont pas comme de coutume. Ne prétendez pas que l'heure n'est pas encore arrivée, que ce sont des douleurs de matrice qui vous tourmentent et qu'il n'y a rien autre chose à faire que les calmer. Votre médecin sera obligé de vous faire un examen, il a de graves raisons pour cela, et vous donnera des soins en rapport avec l'état où il aura trouvé l'ouverture de la matrice. Les douleurs préparatoires se succèdent comme à l'ordinaire, les contractions sont de plus en plus fortes et de plus en plus rapprochées ; le médecin pratique le toucher, il sent que le col de la matrice est tout-à-fait tourné en arrière, il remarque que cet organe tombe en avant d'une manière extraordinaire, il s'aperçoit qu'une partie des parois de cet agent de la parturition coiffe la tête de l'enfant et s'engage ainsi dans l'excavation du bassin. Il fait comprendre à la mère l'opportunité d'opérer telle ou telle manœuvre. Cette mère obéit à son médecin, et une heure après, elle reçoit la récompense de son obéis-

sance. Si, par hasard, votre accouchement venait à présenter la même particularité, ne vous attachez pas à votre jugement, ne prêtez pas l'oreille aux histoires que les bonnes femmes s'empressent de vous raconter, n'écoutez que votre médecin. Dernièrement j'assistais une femme en travail d'enfant. Elle souffrait depuis deux jours. Je fis un examen et je constatai un cas d'obliquité antérieure ; le col de la matrice était relevé si haut en arrière que j'eus beaucoup de difficulté à l'atteindre. Je fis observer à ma cliente qu'il me fallait intervenir immédiatement. Oh ! non, me dit-elle, la dernière fois que j'ai accouché, j'ai enduré des douleurs pendant neuf jours avant la fin de la délivrance. Le médecin qui m'a donné les soins nécessaires, m'a avoué que j'accoucherais toujours au milieu de souffrances très-prolongées. C'est mon désir que vous ne forciez pas le travail. J'eus la faiblesse de condescendre à ce qu'elle voulait et lui administrai un calmant, dans l'espérance que tout pourrait encore venir à l'ordre naturel. Me trouvant indisposé cette journée-là et voyant que je ne me sentais pas la force de retourner revoir ma malade, deux heures après ma première visite, je lui fis savoir que ne pouvant continuer à l'assister, il était urgent d'appeler un autre médecin pour me remplacer immédiatement. Elle me répondit qu'après une heure de repos, les douleurs se montraient assez fortes et qu'elles étaient plus éloignées. Elle avait espérance que tout irait bien et elle était convaincue qu'il n'y avait pas de presse. Le lendemain, je me rends chez ma malade avec beaucoup de fatigue. Je

la trouve couchée sur son lit, la figure calme et paisible : elle attendait avec patience la fin de son accouchement. Je pratique le toucher et je découvre la matrice dans une situation telle qu'il me faut prendre un parti ou un autre. Je déclare à la pauvre mère que, si réellement elle voulait me retirer sa confiance, je me dégage de toute responsabilité dans le cas présent. Elle me dit de faire comme je l'entends. Je fais les manœuvres indiquées dans de telles circonstances, les douleurs se réveillent plus énergiques que jamais, et l'enfant vint au monde, une demi-heure après. Il était asphyxié et on eut beaucoup de peine à le ranimer. La mère était si contente, qu'elle ne cessait de me remercier pour l'autorité que j'avais prise sur elle. Je lui fis comprendre que je n'avais accompli en cela que mon devoir.

L'accouchement commence bien. Voilà que les fausses douleurs se déclarent et épuisent inutilement la femme. Ces fausses douleurs sont causées par la distention des intestins et de la vessie. A la demande de son médecin, la femme répond qu'il y a constipation chez elle depuis quelque temps, qu'elle ne va à la garde-robe que difficilement, et que dans le moment elle ne peut plus uriner. L'homme de l'art reconnaît la nécessité d'appliquer le catheter pour vider la vessie et de faire prendre un lavement pour débarrasser les intestins. Que la femme se montre toujours très-obéissante dans tous ces cas-là.

Il est des cas d'accouchements où la poche des eaux se rompt trop tôt : la mère alors se couchera

sur le côté ou suivant la position que son médecin lui prescrira. La rupture n'a pas toujours lieu à l'endroit qui correspond au conduit vaginal. La femme sent alors que le liquide ne s'échappe qu'en partie. Le travail sera plus long, mais il ne faudra pas perdre courage. Sous la surveillance du médecin, tout vient à se terminer heureusement. Quelquefois la rupture tarde trop à se faire : ce n'est pas à la femme de juger si elle est trop tardive. Le médecin connait toujours le moment où il lui faut intervenir pour rompre artificiellement les membranes contenant les eaux.

Pendant les douleurs de l'enfantement, la mère peut quelquefois échapper les urines involontairement. Il lui arrive de se méprendre alors au point de croire à un échappement de ses eaux. C'est pourquoi, bien qu'elle déclare à son médecin qu'elle a perdu ses eaux, celui-ci ne pouvant s'en rapporter à elle dans tous les cas, fera un examen pour vérifier le fait. Qu'elle n'en soit donc pas surprise.

Les femmes en travail d'enfant demandent ordinairement à la personne de l'art si leurs souffrances vont durer encore longtemps. Je leur dirai ici que la durée ordinaire du travail, chez une femme qui n'a jamais été mère est de 10 à 12 heures et que la durée ordinaire chez une femme déjà mère est de 6 à 8 heures. Chez la première la période des douleurs qui déterminent l'agrandissement de l'ouverture de la matrice est de 6 à 8 heures, et la période des douleurs qui produisent la sortie de l'enfant est de 2 à 4 heures. Chez la seconde les mêmes périodes sont, pour la dilatation, de 4 à 6 heures, pour l'ex-

pulsion, de 1 à 2 heures. Je dois ces chiffres au Dr Pénard. Maintenant je vous avertis d'avance qu'il est toujours difficile de dire d'une manière précise le temps que peut prendre un accouchement. Il y a, en effet, trop de circonstances et trop de causes imprévues, qui peuvent retarder ou accélérer la marche du travail.

C'est assez sur ce sujet—Femmes, vous avez donné le jour à un petit enfant. Qu'il soit le bienvenu. Quant à vous, vous avez droit de vous réjouir. Mais ne négligez pas les soins qui vous conviennent après votre délivrance.

X

DE LA NOUVELLE ACCOUCHÉE.

La femme est délivrée des souffrances de l'enfantement. Pendant le travail, chose naturelle à son organisme, il est survenu des causes qui ont troublé sa santé : c'était alors une malade. Le travail a été spontané, ou bien, sous l'impulsion seule de la nature, il a poursuivi sa marche régulièrement jusqu'à la fin : la femme a dû alors être considérée comme n'étant pas une malade. Mais, après la délivrance, elle n'est pas hors de tout danger, que son accouchement l'ait établie ou non dans un état de maladie. Elle doit donc être entourée de tous les soins dont la nécessité et l'importance sont bien comprises par les personnes prudentes, sages et dévouées.

Les soins qui regardent la nouvelle accouchée sont de deux ordres, à mon point de vue : d'abord

les soins qui appartiennent au médecin seul, ou qui supposent non-seulement sa présence, mais encore son intervention directe, son action comme homme de l'art. Comme on le voit, ce sont les soins qu'il donne lui-même dans les cas d'accidents immédiatement après la délivrance ou pendant le temps des couches, en un mot, dans toutes les circonstances où il est de rigueur d'avoir recours promptement à son assistance, à ses soins. Je ne peux vous faire le détail de ces soins, parce qu'ils n'entrent pas dans le plan de cet ouvrage. Néanmoins, je crois devoir vous donner quelques conseils relatifs à trois cas d'accidents, qui peuvent se présenter avant l'arrivée ou après le départ du médecin. Ecoutez bien bonnes lectrices. Dans ces circonstances imprévues et plus ou moins malheureuses, ne perdez jamais votre sang-froid et sachez par un air plein d'assurance relever les forces de la pauvre mère malade.

Quelque temps après le départ du médecin, la nouvelle accouchée, je suppose, tombe en défaillance, ou bien, ce qui peut arriver encore, l'évanouissement a lieu après un accouchement pour lequel la personne de l'art n'a pas été demandée.

Quels soins aurez-vous à lui donner ? Le médecin est éloigné, pour une raison ou pour une autre, il est impossible d'avoir ses soins immédiatement. Si l'évanouissement ne dépend pas d'un épuisement nerveux par suite de douleurs excessives, n'ayez pas d'inquiétudes, et faites aspirer par la malade des odeurs un peu fortes, comme l'ammoniaque. Lavez

le visage avec de l'eau froide, et ouvrez les fenêtres si la saison n'est pas rigoureuse.

Mais c'est une hémorrhagie qui a éclaté, le sang s'est accumulé dans l'intérieur de la matrice, cette hémorrhagie n'est pas visible, elle est interne, comme on dit, et il y a syncope. Alors le danger est grand. Vous emploierez les moyens propres à combattre les hémorrhagies de la matrice. Mais, ici, il importe que vous puissiez vous apercevoir qu'il y a hémorrhagie interne. Vous la reconnaitrez par les signes suivants, dans un cas de syncope : face pâle, lèvres blanches, pouls petit tendant à s'éteindre, volume du ventre augmenté plus ou moins considérablement. Si la malade offre ces signes, vous pourrez agir avec confiance comme vous devez le faire dans un cas d'hémorrhagie où vous voyez le sang couler à flots ou plus ou moins abondamment.

Je suppose maintenant que, vous trouvant sans médecin ou sans une personne compétente, une hémorrhagie interne ou externe se déclare, qu'il y ait syncope ou non. Eh bien ! Ne vous déconcertez point; aérez l'appartement; appliquez de l'eau froide, de la glace même, sur le bas du ventre et le haut des cuisses ; faites boire à la malade de l'eau froide vinaigrée ; tenez-la suspendue la tête en bas. Il est bien entendu que, dès l'apparition de ces accidents, vous devez faire venir le médecin en toute diligence. Quant à la glace, on ne s'en servira que si l'hémorrhagie est tellement grave que la femme soit en danger immédiat.

Ce sont, enfin, les convulsions qui apparaissent

chez la nouvelle accouchée, l'absence du médecin étant encore supposée. Qu'y a-t-il à faire ? D'abord se hâter d'amener l'homme de l'art. En attendant, si les convulsions sont le résultat d'une violente hémorrhagie, comme je l'ai déjà rencontré, c'est-à-dire si elles viennent par faiblesse, vous administrerez, à petites doses et dans les intervalles de calme, du bon vin coupé d'un peu d'eau, ou bien un peu de brandy avec trois fois l'eau, ou bien, d'autres breuvages cordiaux. Si l'accident provient d'un mouvement de sang vers la tête, c'est-à-dire, d'une congestion au cerveau, appliquez des compresses d'eau froide sur la tête, faites ouvrir si la saison le permet, mettez les pieds de la malade dans de l'eau aussi chaude qu'il est possible à une personne en santé de l'endurer, mettez des cataplasmes de moutarde sur les jambes au-dessus des pieds et sur ces derniers s'il n'y a pas d'eau chaude

Les soins de la deuxième classe regardent ordinairement les personnes qui entourent la nouvelle accouchée.

Les médecins généralement donnent les avis nécessaires, relativement à ces soins. Je ferai une subdivision de ces soins. D'abord ceux que l'état de la femme réclame immédiatement après sa délivrance. Règle générale, ils sont donnés sous la surveillance du médecin ou par lui-même. Comme on ne saurait suivre avec trop de ponctualité les règles relatives à ces soins, il est nécessaire que toutes les femmes les connaissent bien.

“ Après la délivrance, on laisse la femme se
“ reposer pendant un quart d'heure pour laisser

“ s’écouler le sang que l’utérus fournit en assez “ grande quantité dans les premiers moments.” (Dr. Seraine).

“ Cependant, fait remarquer Mme Messager, elle “ ne doit pas trop tarder à se faire transporter dans “ le lit où elle doit passer le temps de ses couches, “ à moins qu’il ne survienne une hémorrhagie ou “ que l’état des choses ne porte à la redouter. Le “ transport agite moins la femme quand il a lieu “ dans les premiers moments ; mais on ne doit “ jamais lui permettre de marcher.”

“ En aucun cas, dit Seraine, la nouvelle accou- “ chée ne doit marcher pour gagner le lit où elle “ doit passer le temps de ses couches ; mais elle y “ doit être transportée en conservant la position “ horizontale. Si elle était trop lourde, on appro- “ cherait les lits, de façon qu’elle put se glisser de “ l’un dans l’autre. Ce lit devra être garni d’une “ alèse sous laquelle sera une toile cirée ; il ne “ contiendra pas de lit de plumes, car, s’il est trop “ mou, il ne se conservera pas en bon état pendant “ assez longtemps.”

Brochard recommande de disposer ce lit avec un soin tout particulier : “ On plie un drap en six que “ l’on pose en travers du matelas, un peu plus du “ côté de la tête que du côté des pieds ; on le borde “ avec soin sous le matelas. On met par-dessus le “ drap qui sert à faire le lit en ayant soin de bien “ le tendre. On place alors un autre drap plié en “ quatre, en travers du lit, sous le traversin, en “ l’étendant vers les pieds. On le borde, puis on “ achève le lit comme à l’ordinaire.”

On se rappellera que ce lit doit être préparé d'avance, quand la femme achève le temps qu'elle est obligée de passer sur son *lit de misère.*

Pénard dit : " il ne faut jamais permettre à une " nouvelle accouchée de se rendre d'elle-même, *en* " *marchant*, de son *lit de misère* à l'autre."

Comme vous voyez, ô femmes, dès que la délivrance est finie, la nouvelle accouchée reposera quelques instants sur son lit de misère, afin de permettre à la matrice de se désemplir des premiers caillots de sang qui se forment et qui occasionnent des douleurs. " Après l'extraction du délivre, dit " Pénard, il suffit de quelques frictions hypogas-" triques (sur le ventre) pour dégager la matrice " des caillots qu'elle peut contenir et la faire se " rétracter complètement."

Avant de transporter la nouvelle accouchée dans son lit propre, on procède avec soin à sa toilette. " On passe sous elle un drap sec et chaud avant de " procéder aux lotions, qui doivent être faites avec " de l'eau de guimauve ou de la graine de lin " tiède." (Dr. Seraine).

On peut faire ces lotions avec de l'eau tiède seulement.

On met ensuite entre les jambes de la nouvelle accouchée des linges assez épais pour absorber tout le sang qui s'écoule On fait chauffer le linge qui va servir à sa toilette. On l'habille, et, en même temps, on a soin, comme dit Brochard, de retirer par en bas tous les objets, tous les vêtements salis. Si on se trouve dans les saisons froides, on chauf-

fera le lit sur lequel la femme va être enfin transportée.

A propos du bandage de corps, la nouvelle accouchée l'exigera toujours. " La plupart des " femmes qui viennent d'accoucher demandent " qu'on leur serre le ventre par un bandage, et " elles ont raison; non pas qu'elles aient à en " retirer un grand avantage pour la finesse ultérieure de leur taille; mais parce que la pression " du *ceintre*, supplée au défaut d'action d'une peau " sans élasticité et de muscles très-affaiblis,—prévient la stase du sang dans la veine cave inférieure, et, par suite, la syncope,—diminue les " chances de congestion dans les viscères abdominaux,—et accélère, sans aucun doute, le dégorgement final de l'utérus, tout en abrégeant la " durée des tranchées utérines de la multipare." (Pénard).

" Quelles que soient la forme et la nature de ce " bandage, il est utile pour soutenir les parois du " ventre, empêcher la formation des hernies, prévenir la tuméfaction des viscères et diminuer en " même temps la violence des tranchées, c'est-à-dire " les douleurs qui accompagnent ordinairement la " sortie des caillots de sang qui s'écoulent après la " délivrance." (Mme. Messager).

On croit qu'une compression forte du ventre est une source de plus grands avantages. Au contraire, cette compression est dangereuse. " Il est important, ajoute Mme. Messager, que le bandage ne " soit que peu serré, car autrement il pourrait " gêner les viscères abdominaux qui tendent à

“ reprendre leur position ordinaire, les refouler
“ trop fortement sur la matrice, et déterminer
“ l'inflammation de ces différents organes ou de
“ l'enveloppe séreuse qui les réunit tous.”

Cazeaux attribue de grands avantages au bandage du corps après la délivrance, mais à condition qu'il soit serré modérément. Il ajoute “ Le ban-
“ dage du corps peut être avantageusement rem-
“ placé par un drap plié que l'on applique à plat
“ sur l'abdomen qu'il comprime doucement par
“ son poids qui est assez considérable.”

Comme le conseille encore Brochard, “ on peut
“ passer autour du ventre une serviette pliée en
“ trois que l'on serre modérément.”

Il ne faut pas s'effrayer du frisson qui s'empare de l'accouchée. “ A peine dans son lit, la femme
“ est souvent prise d'un frisson quelquefois porté
“ jusqu'au claquement des dents ; mais bientôt
“ l'action du pouls se réveille, la chaleur se ranime,
“ la peau devient humide, une moiteur salutaire
“ se déclare, l'ordre des fonctions se rétablit, et le
“ plus grand calme, le sommeil le plus paisible,
“ remplacent le trouble des instants précédents.”
(Cazeaux).

“ Dans les premières heures, dit Seraine, les
“ femmes ont besoin de repos et de sommeil.
“ Aussitôt que l'accouchée aura été transportée dans
“ son lit, on aura soin d'affaiblir le jour de la
“ chambre pour favoriser son sommeil. La garde
“ seule restera près d'elle et devra ne point la fati-
“ guer par des précautions trop minutieusement
“ attentives. Si l'enfant, par ses cris, venait trou-

" bler ce sommeil réparateur, on le placerait dans
" une pièce voisine."

La garde qui surveille doit être intelligente ou être en état de bien se rendre compte de ce qui pourrait arriver de fâcheux à la nouvelle accouchée en repos ou pendant ce premier sommeil. A défaut d'une garde intelligente, le médecin devra rester. pour surveiller attentivement le pouls de la malade et l'état de l'utérus, comme le recommande Cazeaux

Voilà pour les principaux soins à donner à la femme immédiatement après la délivrance.

Viennent ensuite les soins dont la nouvelle accouchée doit être entourée pendant tout le temps des couches ou jusqu'à ce qu'elle soit parfaitement bien rétablie.

Les parents et amis de la femme en couches doivent savoir que les visites lui sont plutôt nuisibles qu'agréables. Au moins, pendant les cinq premiers jours, on s'en abstiendra autant que possible.
" L'importance de la tranquillité a été si vivement
" sentie dans certains pays, qu'on l'a fait passer
" dans les lois. A Harlem, la maison d'une femme
" en couches est un asile inviolable, même pour
" les ministres de la justice. A Rome et à Athènes,
" on suspendait une couronne aux portes des mai-
" sons où une femme venait d'accoucher : c'était
" un moyen de faire connaitre aux amis et connais-
" sances d'interrompre leurs visites. On devrait
" suivre encore aujourd'hui le sage exemple des
" Athéniens et des Romains."

Depuis la délivrance jusqu'à ce que la femme puisse reprendre sa vie ordinaire, on devra ména-

ger sa sensibilité. Par conséquent aucune nouvelle triste lui sera annoncée, comme les difformités de l'enfant, par exemple.

Six heures après l'accouchement, la mère fera bien de présenter le sein au nouveau-né. Celui-ci en retirera un double avantage : le premier lait ou colostrum qu'il pourra sucer, débarrassera ses intestins du méconium qu'ils contiennent encore après la naissance. On prétend que ce lait est doué d'une propriété légèrement purgative. On doit donc toujours faire en sorte que l'enfant puisse avoir cet avantage.

Le second avantage qu'il peut avoir par la succion faite après les premières heures qui suivent la délivrance, c'est qu'il aura plus vite l'aliment ou le breuvage nutritif que doivent lui fournir les mamelles de la mère.

Quant au régime de la nouvelle accouchée, elle observera celui indiqué par le médecin. Avant et pendant la fièvre de lait, qui s'annonce de la 40e à la 60e heure après l'accouchement, la femme fait ordinairement usage de gruau, de bouillon au bœuf ou à la volaille, de soupe au vermicelle, de pain rôti avec un peu de beurre, etc. Après la fièvre de lait, on pourra revenir peu à peu à l'ancien régime, en commençant par les aliments les plus légers. Certaines *bonnes femmes* ont la funeste habitude de donner à l'accouchée des boissons alcooliques avec un peu d'eau sucrée. On fait prendre ces breuvages excitants, échauffants, dans le but de diminuer les frissons, ou de calmer la trop grande violence des tranchées. Eh bien, c'est

tout le contraire. On expose, par là, la mère nouvellement accouchée à des accidents d'une gravité plus ou moins propre à faire frémir. On sera assez intelligent pour comprendre que les banquets dans la chambre de l'accouchée sont tout-à-fait déplacés, pour ne pas dire contraires à l'état de cette dernière.

Comme les seins ont une fonction importante à remplir et qu'il importe que rien ne vienne la troubler dès le commencement, la mère aura toujours soin de ne pas les exposer à l'action de l'air extérieur. Elle tiendra sur ces organes un tissu doux et léger. C'est le moyen d'accélérer le mouvement du lait vers sa destination. Elle suivra scrupuleusement les avis du médecin, concernant le gonflement du lait.

Le lendemain de l'accouchement, on engagera la femme à prendre une dose d'huile de castor pour donner un libre cours aux intestins.

Il n'est pas nécessaire qu'elle reste couchée sur le dos, les premiers 24 heures, à moins que la perte sanguine soit redoutée.

“ On ne saurait non plus trop instruire la nou-
“ velle accouchée, qu'elle peut toujours changer son
“ linge sans inconvénient, pourvu que celui qu'on
“ lui substitue soit bien sec et modérément chaud :
“ rien n'est plus contraire aux lois de la santé que
“ le préjugé ridicule qui ne permet de le faire sou-
“ vent qu'après le septième, quelquefois même le
“ neuvième jour.” (Madame Messager).

Je ne déterminerai rien, quant au temps où l'accouchée devra laisser son lit. Il n'y a pas de règle fixe. Une femme peut sans danger se lever

le septième jour, une autre le neuvième, une autre le douzième, une autre le quinzième, une autre le vingtième. Tout cela dépend d'une foule de causes que le médecin seul peut reconnaitre et, d'après lesquelles, il fixe le temps de sortir du lit, de s'asseoir dans une chaise, de commencer à marcher dans la maison, de reprendre les occupations ordinaires. Une mère qui n'écoute pas son médecin en cette matière s'expose à bien des regrets. Plus d'une femme paient de leur vie leur désobéissance aux avis de la personne de l'art qui s'était dévouée à elles.

La plupart des femmes du peuple se mettent à travailler trop vite. Il n'est pas surprenant qu'elles se plaignent de tant de douleurs de matrice.

Enfin, la femme, après le temps des couches, prendra l'avis du médecin, avant de faire sa première sortie. Si la saison est froide, elle n'ira pas dans l'église pour remercier Dieu de son heureuse délivrance, à moins que dans ce saint lieu on entretienne toujours une douce chaleur.

Sachant que son enfant tient encore à elle par des liens nombreux, elle aura soin d'éviter tout ce qui pourrait être nuisible à elle-même, afin que le nouveau-né en bénéficie sous tous les rapports.

XI.

CAUSES DES TROUBLES RELATIFS À LA PARTURITION.

Ce n'est pas mon intention, lecteurs et lectrices, de vous enseigner toutes les causes qui rendent l'accouchement difficile, dangereux, impossible

même. Car je vous ferais faire une étude trop scabreuse. Comme médecin, je pourrais vous occuper, un instant, d'un sujet aussi sérieux. Mais vous n'y trouveriez aucun intérêt. L'homme de l'art seul, entrainé par le désir de procurer du bien à ses semblables, peut s'engager avec satisfaction dans l'étude d'une matière aussi épineuse.

Sans vous énumérer tous les accidents qui compliquent l'enfantement, sans vous faire considérer toutes les difficultés, tous les obstacles provenant soit de l'enfant, soit de la mère, soit des deux à la fois, je prendrai la liberté de vous donner quelques notions importantes sur les deux plus graves causes qui troublent la marche naturelle de l'accouchement.

1er. L'INOBSERVANCE DE L'HYGIÈNE.—Vous ne comprenez pas comment ce défaut d'observance des règles hygiéniques, pendant toute la durée de la grossesse, peut mettre des difficultés, des obstacles, occasionner des accidents dans le cours du travail de l'accouchement. Réfléchissez seulement sur tous ces effets plus ou moins fâcheux qui, prenant leur source dans l'ignorance ou la négligence des prescriptions de l'hygiène, s'inscrivent dans l'organisation de la mère et vont même se manifester dans le produit de la conception. Ne voyez-vous pas maintenant que tous ces effets, par exemple, les irrégularités, les anomalies dans le développement de l'enfant, ses mauvaises présentations, l'épuisement de la mère, l'altération de sa santé, etc. etc., choses pouvant dépendre, ainsi que cela arrive le plus souvent, d'un manque de soins et de pré-

cautions du côté de la mère, ne reconnaissez-vous pas, dis-je, que tout cela apparait à vos yeux comme la révélation d'un nombre considérable des causes dont il est ici question.

Evidemment l'inobservance de l'hygiène, durant la gestation, ne peut pas exercer directement sur la parturition son influence plus ou moins funeste Mais ce sont les conséquences plus ou moins fâcheuses, provenant de cette inobservance, qui suscitent ces difficultés, ces obstacles, ou donnent lieu à ces accidents, et qui deviennent pour bien dire, à leur tour, causes des troubles relatifs à la fonction de la parturition.

Je n'ai pas besoin de montrer que le défaut de soins et de précautions, pendant l'accouchement, peut produire de graves désordres.

2e. VICES DE L'ÉDUCATION. — Ces vices ont leur origine dans l'ignorance et la négligence des règles de l'hygiène. Ils tiennent à l'inobservance de l'hygiène : On ignore celle-ci, ou, si on la connaît, on ne s'attache pas assez à en appliquer les principes ou à les faire observer en tout et partout. Si l'espace me permettait de montrer, au point de vue de la puberté, de la santé de la jeune fille, de la grossesse et de l'accouchement, tout ce qui découle de fâcheux de cette inobservance dans l'éducation de l'enfance et de la jeunesse, j'aurais encore des miliers de pages à écrire.

Durant ces deux premières périodes de l'existence humaine, la vie passive ou sédentaire, le manque d'exercice uniforme du corps d'une façon ou d'une autre, les conditions anti-hygiéniques de toutes

sortes, la réclusion, tout cela soit dans la famille ou les couvents peut devenir une source de bien des regrets pour plus tard. Par exemple, que de difformités du corps !...

Voilà un sujet qui mérite une sérieuse attention. Les vices de conformation de la charpente osseuse du bassin chez la femme proviennent de bien des causes.

La déviation osseuse du bassin peut être le résultat de l'hérédité. Les déformations du bassin peuvent remonter à l'enfance. Porter un enfant toujours sur le même bras, l'habituer à marcher avant que les os aient acquis assez de consistance, l'appuyer au moyen de chariots roulants, de lisières pour l'engager à marcher, avant que la consistance des muscles et des os offre assez de résistance, surtout lorsqu'il y a lymphatisme, tempérament scrofuleux, rachitisme, voilà autant de causes auxquelles sont liées la déformation des épaules, de la poitrine, l'incurvation de la colonne vertébrale, la courbure des jambes, les déviations du bassin. Si l'enfant est lymphatique, ou scrofuleux, ou s'il vit dans des conditions tout-à-fait contraires aux lois de l'hygiène ou de la vie, il peut devenir difforme dans une partie ou dans une autre de son corps. C'est une petite fille, je suppose, qui fréquente les écoles, quoique encore bien jeune ; elle est faible, sa constitution est lymphatique ou scrofuleuse, ou bien elle est mal nourrie, elle vit dans une atmosphère viciée ; on l'oblige à étudier tard le soir, elle s'endort sur sa chaise et on la laisse longtemps se reposer dans une position

vicieuse; fasse le ciel qu'elle ne devienne pas déformée. " J'ai connu, dit Hufeland, une famille " entière dans laquelle presque tous les enfants " étaient difformes, parcequ'on les forçait d'étudier " fort avant dans la nuit. Si donc les circonstances " obligeaient d'imposer cette situation aux enfants, " il faudrait du moins veiller à ce qu'ils se tinssent " droits, sans s'incliner ni à droite ni à gauche. " C'est surtout lorsqu'ils écrivent qu'on doit les " surveiller avec attention."

Sans dire que les vêtements trop serrés, les corsets, le défaut d'exercice ou une vie passive, la station assise trop longtemps continuée, le sommeil dans des lits trop mous, les mauvaises positions du corps longtemps conservées, les coups, les chutes, les distensions violentes, les efforts obligeant à se mettre toujours dans la même direction, la constitution de l'enfant étant supposée débile, sont causes de la distorsion, des inflexions vicieuses, des difformités du corps, dans l'enfance, sans vouloir, dis-je, m'arrêter à tout cela, je vais entrer immédiatement dans un lieu où l'hygiène est plus ou moins connue et répond plus ou moins aux vœux de l'organisme humain suivant l'application qu'on en fait. Je ne désapprouve pas les parents de placer dans les pensionnats leurs jeunes filles. Mais je leur conseille de s'assurer par avance si ces maisons d'éducation où ils confient l'existence de ces charmantes petites créatures, pratiquent l'hygiène sur un bon pied, offrent au moins les avantages hygiéniques absolument de rigueur. Je leur recommande aussi de

tenir compte de l'état de la constitution ou de la santé de ces chères enfants.

Venez, lecteurs et lectrices, et examinez toutes ces jeunes élèves en pension dans les couvents ou les maisons d'éducation. Parmi ces petites filles, plus ou moins jeunes, parmi même ces jeunes demoiselles encore élèves, combien y en a-t-il qu viennent des villes? combien y en a-t-il qui sont lymphatiques, scrofuleuses? Combien y en a-t-il qui sont atteintes d'un commencement de rachitisme ou de ramollissement des os? Pensez-vous que ces petites filles, ces tendres demoiselles de 15 ans, 16 ans, faibles, pâles, lymphatiques, scrofuleuses, trouvent dans un pensionnat les conditions hygiéniques qui leur sont nécessaires? Regardez les attitudes vicieuses qu'elles prennent pendant l'étude, durant les classes, pendant la messe et tous les autres exercices spirituels.

Croyez-vous que la vie passive d'une jeune fille pensionnaire dans les couvents, répond bien aux besoins de l'organisme de s'exercer librement et uniformément? Oui, si ces maisons, destinées à rendre de grands services à la société, sont situées dans les campagnes, et entourées d'un vaste terrain offrant de longues allées pour la promenade, et présentant une magnifique pelouse sur laquelle les élèves peuvent prendre leurs ébats librement et gaiement. Dans les grandes villes, il est difficile que ces maisons d'éducation donnent les mêmes avantages sous le rapport de l'étendue du terrain libre environnant. Mais ce n'est pas tout. Pour que, dans un pensionnat, il n'y ait rien qui soit

opposé aux lois du mouvement vital de l'organisme, il y a bien des précautions à prendre. On doit savoir que durant la nuit, ce temps de réparation pour l'économie, un air corrompu affaiblit les forces vitales et mène à la faiblesse de sang ou à la chlorose. Par conséquent, le dortoir pour être cómforme aux exigences hygiéniques doit être aéré en tout temps par un système de ventilation vraiment efficace. Les directrices de ces institutions doivent connaître assez l'hygiène pour comprendre que les élèves ne peuvent pas toutes se lever à la même heure, ni trop matin. Que ces jeunes filles vivent toujours ensemble, soit dans le lieu où la prière et la méditation se font en commun, soit dans la chapelle, soit dans le réfectoire, soit dans la salle d'étude, soit durant les classes, c'est là le règlenent de la communauté : cela n'est pas blamable. Mais on n'oublira pas qu'il importe aux élèves de respirer un air toujours pur, de prendre souvent de l'exercice afin de donner un libre cours au jeu des organes, de leur faire pratiquer les exercices gymnastiques, d'éviter les positions mauvaises pendant l'étude et surtout durant le temps de l'écriture, etc. Plus chez les élèves les mouvements sont variés, mieux elles se développent. Pour que la masse de force et de matière augmente sans cesse sur chaque point, comme dit Hufeland, il faut que la vie s'écoule dans des conditions harmonieuses.

" La principale condition, suivant ce grand
" hygiéniste, est que le développement s'opère
" d'une manière uniforme et complète, ce qui ne

“ peut avoir lieu que par un mouvement actif, et “ à la faveur d'attitudes variant à chaque instant. ”

L'harmonie du mouvement de toute une communauté est vraiment belle. Mais la répartition égale des forces et des humeurs, l'uniformité de l'exercice corporel, voilà ce qu'il ne faut jamais perdre de vue dans l'éducation de l'enfance et de la jeunesse.

Cela s'applique certainement plus ou moins à toutes les pensionnaires dans plusieurs établissements d'éducation. Comme on le voit, je ne suis pas contre l'éducation dans les institutions publiques. Mais j'affirme hautement que parmi ces institutions il y en a encore trop qui exposent les élèves à un grand nombre d'influences plus ou moins débilitantes. Or c'est à ces abus que j'en veux.

Chose inconcevable ! c'est que ces abominations anti-hygiéniques s'installent depuis si longtemps sous les yeux des autorités qui sont à la tête du progrès des peuples regardés comme civilisés !

Pauvres jeunes mères, vous souffrez, votre accouchement est difficile, il est même impossible. Le bassin chez vous présente des difformités, des vices de conformation plus ou moins prononcés. Ah ! on ne dira pas que ceci est impossible : mais soyez-en bien convaincues, ces déformations, si elles ne sont pas héréditaires, sont le résultat des vices de l'éducation de votre enfance et de votre jeunesse, soit dans vos familles, soit dans les pensionnats.

Il y a des esprits qui restent toujours à la surface des choses, qui ne peuvent s'élever bien haut dans la chaine des causes et des effets. Laissons-les

aser. Pour nous, tâchons de bien nous pénétrer des vérités comme celles qui nous apparaissent dans le moment. Ces vérités portent avec elles le secret du bonheur de notre vie.

CONCLUSION.

Avant la publication de cet exposé des principes fondamentaux sur lesquels repose le progrès de la propagation de l'espèce humaine considérée sur le champ sacré de la procréation, il y avait bien encore des chances de donner le jour à des enfants parfaitement développés. L'omission, la négligence, l'ignorance des devoirs de la maternité, pendant la grossesse, n'entraînent-elles pas aussi des choses plus ou moins contraires au bonheur de la mère et à la vie du fruit de ses flancs pleins de fécondité?

Il y a beaucoup d'influences nuisibles, un nombre immense de causes qui s'opposent plus ou moins au développement de la vie humaine pendant que la nature la tient encore enfermée dans le temple de la génération.

Or, n'est-il pas évident que la connaissance des principes en question devient la source d'une somme de bien incalculable dans l'ordre de la reproduction de la race humaine?

Cette deuxième partie du Livre des Mères n'aurait-elle favorisé qu'une seule grossesse, ou n'aurait-elle qu'une fois détourné la fausse couche, ou n'aurait-elle contribué à faire devenir plus fort et plus beau qu'un seul enfant, il y aurait encore là un résultat inappréciable.

Il résulte encore de cette deuxième partie, qu'on ne doit jamais, avec légèreté, embrasser l'état du mariage. Le bonheur de cet état repose sur des qualités physiques et morales qui doivent être considérées les premières. La sympathie, la convenance des caractères, l'amitié, l'amour, de bonnes conditicns d'organisation physique, l'absence des vices de conformation du bassin chez la fiancée, l'accord des tempéraments, une constitution exempte de ces maladies auxquelles le mariage donne une impulsion vraiment effrayante, un corps vierge des souillures de la débauche, préservé de ces blessures honteuses du libertinage, voilà ce qui fait plus de mariages heureux que l'argent, la position sociale, les honneurs, la passion de l'impureté, l'ambition, n'importe quelle autre considération.

Une personne est-elle épileptique, ou bien phthisique, ou bien est-elle atteinte de quelque maladie organique du cœur? Oh! Qu'elle soit assez sage pour renoncer au mariage toute sa vie.

Un individu présente-t-il dans son organisation les traces du poison syphilitique ? Que les dérèglements de sa vie aient mis sur son front les caractères indélébiles de la débauche ou du libertinage, ou qu'il tienne de ses ascendants ces caractères attestant la dégradation humaine, je peux lui affirmer en toute sûreté qu'il aura plus de satisfaction à les enfouir, au moyen des ressources de l'art, dans les profondeurs de son organisme, qu'à vivre dans des conditions qui l'exposent à les faire passer dans sa descendance.

Il aura plus de contentement dans la vie célibataire chaste que dans l'état du mariage. Je ne peux pas lui dire avec St. Paul que s'il se marie, il fera bien ; mais je lui dirai, avec le grand Apôtre, que s'il ne se marie pas, il fera infiniment mieux. Cet individu se marie, il a des enfants. La vie de ces enfants ne brille pas de ce vif éclat, qui fait le bonheur des parents. Ces petits êtres innocents portent en eux les effets des désordres de leurs pères ou de leurs mères. Ils sont comme une image dans laquelle se voient les infamies de la débauche, du libertinage, de l'adultère, de la dégradation de l'âme et du corps des procréateurs. Si dans les parents, auteurs de tels enfants, il y a du cœur, comment peuvent-ils oublier leur honteuse vie d'autrefois ou se soustraire à des remords bien cuisants ? Dans leur affliction, je leur souhaite toutes sortes de consolations.

Maintenant, lecteurs et lectrices, au revoir. Nous nous rencontrerons dans le second volume, et nous pourrons continuer nos rapports d'amitié. Vous avez un beau bébé et vous aimez qu'il soit toujours de plus en plus beau et de plus en plus aimable. Vous désirez aussi qu'il ne devienne jamais malade. Eh bien ! je viendrai à vous et tâcherai de vous fournir les moyens de pouvoir sûrement réaliser les douces espérances que vous inspirent l'amour maternel et l'affection paternelle.

C'est la conscience qui me porte à remplir cette mission dans la famille. Comme médecin et comme observateur cherchant à bien comprendre tout ce qui se présente aux yeux, je vois un nombre immense de mauvaises choses qui s'acharnent à faire périr vos enfants.

Avant de commencer la guerre contre l'ignorance, l'erreur, les préjugés, je ferai, avec une célèbre autorité le Dr. Bachelet, un vœu pour le bonheur des petits enfants :

“ Puisse un Jérémie humanitaire composer en faveur des “ nouveaux-nés des lamentations assez touchantes pour émou- “ voir le cœur des nourrices, et assez éloquentes pour faire “ pénétrer les lumières du bon sens jusque dans l'esprit de “ toutes les mères. ”

TABLE DES MATIÈRES.



LE LIVRE DES MÈRES

OU

INSTRUCTIONS PRATIQUES

SUR

LES PRINCIPES FONDAMENTAUX

DE LA

PROPAGATION DE LA RACE HUMAINE,

Par le Dr ELZEAR PAQUIN.

2e ÉDITION

Prix : 50 c.

MONTRÉAL.
EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES
1880




THE ARMY MEDICAL LIBRARY